

"Le Canada est une nation souve-
raïne et ne peut avec docilité accep-
ter de la Grande-Bretagne, ou de l'États-
Unis, ou de qui que ce soit d'autre
l'attitude qu'il lui faut prendre envers
le monde. Le premier devoir de
loyalisme d'un Canadien n'est pas
envers le Commonwealth britannique
des nations, mais envers le Canada
et son roi, et ceux qui contestent
ceci rendent, à mon avis, un mauvais
service au Commonwealth."
(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Redacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, jeudi 14 octobre 1943

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE: 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES.
Administration: 3361
Rédaction: 2984
Gérant: 3361

Les troupes alliées ont forcé le passage de la Voltorno

Américains et Chinois

Les variations des belligérants au cours de la guerre

Les premiers veulent se gagner l'amitié des seconds — L'abrogation de la loi d'immigration chinoise — Mouvement de rapprochement en vue de l'après-guerre — Aspects utilitaires et politiques

Un mouvement est sur pied aux États-Unis — le magazine *Collier's* nous en apporte l'écho — pour faire abroger la loi excluant les immigrants chinois, loi en vigueur depuis une soixantaine d'années. Avant 1882, les bâtisseurs de chemins de fer avaient utilisé la main-d'œuvre coolie pour leurs constructions (et la même chose s'est produite au Canada); on employait ces jaunes aux terrassements et à la pose des rails, à cause de leur endurance infatigable et du bas prix de leurs salaires; pour quelques sous, ils pouvaient piler, boulonner, travailler, du petit jour à la bruyante.

Les entrées américaines du côté du Pacifique furent donc largement ouvertes à cette main-d'œuvre ardue au travail et de gages minimes. Mais cet afflux oriental dont profitaient les grands entrepreneurs créa une concurrence inquiétante aux travailleurs blancs à cause des faibles salaires que ne pouvaient accepter les ouvriers occidentaux. En face de cette situation, dès 1882, le Congrès interdit l'immigration des ouvriers manuels chinois; ce décret fut très tôt suivi d'une semblable mesure contre les Japonais.

Cette loi d'exclusion contre les Chinois est encore en vigueur de l'autre côté de notre frontière; mais des motifs de sympathie et d'intérêt commercial incitent des personnalités américaines à presser le rappel de cette législation. Toutefois, l'abrogation de la loi de 1882 n'ouvrirait pas trop largement les ports d'arrivée aux jaunes de la Chine; l'admission des Chinois aux États-Unis se bornerait à un chiffre de 105 nouveaux venus par année, soit le même contingentement qu'à l'égard des Anglais, des Français et des autres nationalités.

Les protagonistes américains de cette brèche dans les lois d'immigration orientale de la République jouent sur un double tableau: ils voudraient se concilier la bienveillance des Chinois et profiter en retour des immenses possibilités commerciales et industrielles que la Chine peut offrir aux négociants et aux industriels étatsuniens au lendemain de la paix. Les contrées arrosées par les fleuves Jaune et Bleu sont sur la voie d'une intense industrialisation: ce pays de 450 millions, très supérieur en nombre aux effectifs numériques des deux Amériques réunies, aurait besoin de 60,000 milles de voies ferrées, au coût d'au moins \$50,000 le mille. Les Chinois auront aussi besoin d'autos (ils ne possèdent présentement qu'une voiture à essence par 5,000 de population, contre une auto par 5 personnes aux États-Unis); ils devront étendre leurs réseaux téléphoniques (on recense 1 appareil par 9 Américains, à comparer à 1 pour 1,500 Chinois).

Les hommes d'affaires américains ne perdent pas de vue ces perspectives qui feraient tomber une manne abondante dans la caisse des entrepreneurs yankees en installations ferroviaires et téléphoniques et en fabrication d'automobiles.

les. Pour obtenir ces contrats, il leur faudrait préalablement s'être attiré les bonnes grâces du peuple chinois et que les États-Unis le traitent d'égal à égal. L'abrogation de la loi américaine d'exclusion envers les émigrés chinois serait un bon moyen d'attirer la bienveillance des populations de l'ancien empire des Tsing.

D'autre part, les Occidentaux d'Amérique prennent garde au sentiment de solidarité asiatique grandissant qui menace de coaliser les sujets de Tchang Kai-shek, du Mikado et peut-être de ceux de Staline contre les Américains et les Européens. Le Japon manœuvrera en vue de canaliser ce sentiment — ou ce ressentiment — pour l'utiliser à son avantage mercantile et politique. Les Nippons ne manqueront pas de profiter des possibilités de trafic de la Chine pour y établir leurs comptoirs et leur emprise et, par là, s'en constituer un outil pour dominer d'abord l'Extrême-Orient et, ensuite, le reste de l'univers, écrit le rédacteur de *Collier's*.

Les Chinois, pour leur compte, ressentent, comme une insulte à leur pays l'exclusion de leurs compatriotes sur le territoire américain tout comme s'ils étaient de la vermine (et les règlements contre l'immigration chinoise sont également sévères au Canada). Le rappel de la loi de 1882 contribuerait à établir un mouvement de sympathie sino-américaine, ce qui aurait la double conséquence de pallier le danger de solidarité orientale et de profiter aux industriels de New-York, de Philadelphie et de Chicago.

"Nous avons l'avantage de naviguer avec ce courant, écrit *Collier's*, et, conséquemment, de rendre service à l'Orient et à l'Occident; mais dans le cas contraire, nous aiderions à mettre en branle des forces qui finiraient par déclencher la prochaine guerre universelle.

"Il suffirait d'abroger la loi antichinoise d'immigration — ce qui équivaudrait à mettre simplement les Chinois sur le même pied de contingentement que les autres races — pour réussir à contrecarrer la marée asiatique montante".

Cet aspect américain, à la fois commercial et politique, du problème chinois, qui se relie à la menace de coalition asiatique exposée récemment par le directeur du *Devoir*, M. Georges Pelletier (article du 25 septembre dernier), ne manquera pas de faire réfléchir les hommes d'affaires et les politiques de la République voisine.

Du reste, M. Wendell Wilkie, qui se portera vraisemblablement candidat à la présidence de son pays pour le compte du parti républicain, s'est constitué le protagoniste d'une doctrine américaine pragmatique. Il déclarait encore l'autre jour: "Je suis d'avis que les Américains doivent orienter leurs regards plus du côté de l'Asie et moins en direction de l'Europe".

Louis ROBILLARD

Politique

M. King et la consultation du Canada

Le premier ministre dit que, pour ce qui est de l'Italie, le Canada a été tenu au courant

La nuance entre "tenu au courant" et "consulté"

(par Léopold Richer)

Ottawa, 14-X-43. — La nouvelle que l'Italie avait déclaré la guerre à l'Allemagne n'a pas surpris le gouvernement canadien. Hier midi, le bureau de M. Mackenzie King publiait le communiqué suivant: "Au sujet de la déclaration des gouvernements du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Union soviétique, relativement à la position du gouvernement italien comme cobelligérant dans la guerre contre l'Allemagne, le premier ministre a déclaré que le gouvernement du Canada a été tenu au courant des développements qui ont abouti à cette déclaration et en approuve substantiellement la teneur". Le communiqué n'était guère explicite. Il faisait toutefois comprendre que les négociations entre le gouvernement italien et ceux des trois principales nations alliées n'avaient pas eu lieu complètement en dehors de la connaissance des autorités canadiennes.

"Consulté?"

M. Mackenzie King est chatouillé lorsqu'il s'agit de questions comme celle-ci. Il tient à dire si le gouvernement a été consulté ou s'il a été tenu au courant des événements. Parfois, en effet, on consulte le gouvernement canadien. D'autres fois, on se contente de le tenir au courant de ce qui se prépare. En l'occurrence, M. Mackenzie King n'a pas dit que son gouvernement avait été consulté. Il a employé l'expression suivante: "Le gouvernement du Canada a été tenu au courant des développements qui ont abouti à cette déclaration...". C'est quelque chose. Les apparences sont sauves. Le gouvernement King peut se donner ainsi l'allure d'un gouvernement autonome qu'on ne consulte pas toujours, mais qu'on tient presque toujours au courant des développements internationaux. Le premier ministre a l'épiderme sensible à ce sujet. Il tient à la réputation d'autonomie qu'on lui a faite.

A Casablanca

On ignore ce qui s'est passé ces jours derniers à propos des pourpar-

lers avec le gouvernement italien, mais on sait fort bien ce qui a eu lieu lors de la conférence de Casablanca. On le tient du premier ministre lui-même, puisqu'il disait à la Chambre des Communes le 1er février de cette année: "Je n'ai pas reçu d'invitation à la conférence (de Casablanca), et pour les meilleures raisons du monde. Ma situation au point de vue du Canada est semblable en tous points, ou du moins en plusieurs points, à celle de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et de quelques autres parties de l'Empire britannique. Non seulement ressemble-t-elle à celle des autres parties du Commonwealth, mais elle se rapproche par plus d'un point de celle de quelques pays des Nations-Unies". M. Mackenzie King n'a pas dit en quoi la situation du Canada est semblable à celle des autres pays de l'Empire et à celle de quelques pays alliés. Il n'a donné aucune explication.

Il a toutefois énuméré un certain nombre de raisons qui, à son avis, justifiaient les grandes puissances de n'avoir pas invité le Canada à la conférence de Casablanca. Voici ces raisons: "Actuellement les pays en guerre sont très nombreux. Environ trente pays constituent ce qu'on est convenu d'appeler les Nations-Unies. S'il y a lieu d'inviter l'une des Nations-Unies à une conférence entre deux grands chefs, il y a les meilleures raisons du monde pour que d'autres pays croient avoir des titres à une telle invitation". Pas de traitement privilégié pour le Canada, en d'autres termes. Lorsque les grandes puissances tiennent une conférence, il n'est pas nécessaire d'inviter les petites nations. Pense-t-on que, si on les invitait, les pourparlers et les discussions n'auraient pas de fin? De ce point de vue, les explications du premier ministre paraissent avoir du bon, si on ne nous avait pas dit et répété depuis quatre ans que notre rôle était essentiel et que le Canada a sauvé l'Angleterre, l'Empire et le monde. De si éclatants et de si importants états de service ne nous méritent-ils pas une consultation?" (suite à la dernière page)

Notes outaouaises

Un prince et un colon

(par Ernest Bilodeau)

Pour revenir au prince russe, qui s'appelait Grégoire Galitzin, nous sommes obligés de nous transporter à Québec, aux édifices parlementaires où se trouvait en juillet 1894 un fonctionnaire de grande distinction, M. Ernest Gagnon, historien, musicien et, ce qui dépassait tout cela, érudit chroniqueur. Sous-ministre de quelque chose, M. Gagnon vit arriver, dit-il, "le traditionnel Walter Lannan qui s'inclina avec solennité et me dit: — His Honour the Lieutenant Governor would like to see you, Sir."

Et comme His Honour n'était autre que l'honorable Joseph-Adolphe Chénou, devenu sir Adolphe comme sir A.P. Caron, on conçoit que le message interplanétaire ne pouvait pas être transmis dans la langue du marquis de Frontenac. Et avec un sourire, au moins intérieur, M. Gagnon se rendit auprès de Son Excellence.

"J'appris alors que le prince Grégoire Galitzin, sénateur, conseiller de l'Empereur de Russie, ancien gouverneur du Caucase et très recommandé par le Foreign Office auprès de lord Aberdeen, était venu au Canada pour étudier certains aspects économiques communs à nos deux pays."

Bref, le gouverneur québécois se montra très intéressé, prêt même sa voiture de gala au prince (donc, pas de frais de cèlèche) et lui ménagea un tour du Saguenay complet, bateau et chemin de fer. Et le

(suite à la dernière page)

M. le chanoine Groulx en deuil

Nous avons le regret d'apprendre la mort de la mère de M. le chanoine Lionel Groulx, Mme Guillemin Emond, décédée dans la nuit d'hier à Val-de-Rouge, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Outre M. le chanoine Groulx, Mme Emond laisse plusieurs enfants, issus de son second mariage, et de nombreux petits-enfants. Les funérailles de Mme Emond auront lieu à Val-de-Rouge samedi matin, à dix heures et quart (le train de Montréal arrive vers les dix heures).

Nous prions M. le chanoine Groulx, auquel nous unissons tant de liens anciens, et les siens de vouloir bien agréer dans leur grand deuil l'hommage de notre profonde et respectueuse sympathie.

Bloc-notes

(par Roger Duhamel et O. H.)

Problèmes d'immigration

C'est un sujet qui revient périodiquement à l'affiche. Il y a lieu de croire qu'il acquerra une actualité aiguë à la fin des hostilités. En ces dernières années, des millions d'être humains ont été transférés d'un pays à un autre, au gré de cruelles exigences politiques et militaires. Sans doute nombreux seront-ils ceux qui voudront traverser l'Atlantique et qui chercheront à s'établir dans une sécurité relative, loin de l'Europe et de ses querelles.

La situation démographique de la Grande-Bretagne, comme on l'a abondamment démontré ici même, ne permettrait pas une forte immigration britannique au Canada. D'autant plus que d'autres Dominions, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et, à un moindre degré, l'Afrique du Sud, sollicitent des immigrants britanniques pour hâter un peuplement que la natalité seule est impuissante à accélérer. Les Anglo-Canadiens, qui préconisent périodiquement la reprise d'un déversement européen au Canada, auraient avantage à considérer les éléments particuliers du problème. Car ils n'ont pas plus d'intérêt que nous à se voir noyés sous le flot d'une immigration en provenance de l'Europe centrale. Ils doivent savoir qu'ils ne sont plus la majorité au Canada (environ 48 pour cent) et que par conséquent l'arrivée massive de Russes, de Hongrois, de Tchèques, de Yougoslaves, d'Allemands, etc., leur causerait dans l'ensemble plus de tort qu'à nous, qui pouvons compter sur notre forte natalité.

Le *Saint John Telegraph-Journal* soulignait l'autre jour qu'il était ridicule de constater que la densité de population au Canada n'était que de 2,99 personnes par mille carré. Envisagée absolument, cette remarque est juste, et il n'existe, d'un point de vue exclusivement démographique, aucune raison valable pour que notre pays ne souhaite pas doubler ou tripler sa population au cours du prochain quart de siècle. Néanmoins, il faut envisager la situation dans son ensemble complexe. Avant de songer à augmenter notre population, il importe de mettre de l'ordre dans notre maison. Quand nous aurons créé une union nationale véritable, quand tous les habitants du Canada penseront et agiront d'abord et avant tout en Canadiens, quand nous aurons corrigé nos institutions économiques et sociales de façon à assurer à chacun des conditions de travail et de vie convenables, alors il sera temps d'organiser une immigration.

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le rapport officiel des incendies de forêts signale que l'un des endroits qui ont été le plus affectés est le canton d'Allumette. Aussi, pourquoi un nom à ce point... inflammable!

Ces Haïtiens en visite ont conquis notre public. Notre verbe est d'une si riche et d'une si harmonieuse résonance sur leurs lèvres. Nos politiciens baffouilleux, annonçant et fustigeant en lieux communs, font pauvre figure à côté d'eux. Et ce ne sont pas ceux-là qui parlent le petit-nègre.

Nos émissaires qui se rendront à Port-au-Prince, auront peut-être besoin d'un auxiliaire qu'on appelle "nègre".

En tout cas, le café et le bon rhum d'Haïti seront les bienvenus à nos palais et à nos gosiers.

Le prochain Empire sera celui des aïres; la lutte pour sa possession sera âpre et terrifiante; déjà les rivalités et les ambitions s'annoncent irréductibles entre des nations amies d'aujourd'hui.

La formule: Britannia rules the waves; la Grande-Bretagne est la maîtresse des mers, deviendra-t-elle périmée? Sera-t-elle remplacée demain, par cette autre: Américains rule the air?

Les combats armés de demain se dérouleront au delà des nuages, entre des Armées volantes, pour la suprématie des routes célestes.

Le Canada, pour son heure ou son malheur, se trouvera au carrefour des grands circuits aériens, placé qu'il est sur le pignon de la boucle terrestre où passera le chemin de raccourci des grands véhicules intercontinentaux.

Le Grincheux

14-X-43

Citation d'actualité

"Pour rester en bons termes avec certains gens, il faudrait ne jamais leur demander ce qu'ils nous offrent."
ANDRÉ SIEGFRIED

La flotte italienne et les 20 divisions dont pourrait disposer le maréchal Badoglio — Le désarmement des armées italiennes par les Allemands en Italie et dans les Balkans — Grande victoire aérienne américaine à Rabaul

L'Italie n'est plus notre ennemie, mais notre alliée. Elle a déclaré hier la guerre à l'Allemagne, quelques semaines seulement après avoir conclu un armistice avec les Nations-Unies. Après nous avoir combattus pendant trois ans aux côtés des Allemands, les Italiens combattront désormais à nos côtés contre les Allemands. L'Italie a changé de régime et changé de politique. Le pacte de fer et les faisceaux qui soutenaient le régime mussolinien ont volé en éclats. Les Italiens brûlent ce qu'ils avaient adoré et adorent ce qu'ils avaient brûlé. Leur conversion à la cause de la liberté et de la démocratie s'est opérée en quelques semaines.

Si la volte-face italienne est la plus surprenante, la plus soudaine, la plus complète et la plus sensationnelle à laquelle nous ayons assisté depuis le début de la guerre actuelle, ce n'est cependant pas la première et ce n'est vraisemblablement pas la dernière. Il faut remonter aux guerres napoléoniennes pour retrouver pareille confusion, pour retrouver une Europe en guerre où les nations peuvent passer d'un camp à l'autre avec la plus grande désinvolture, comme la Prusse qui fournit des contingents à Napoléon pour sa campagne de Russie en 1812, puis se retourne contre lui en 1813 en attendant d'envoyer l'un de ses généraux lui porter le coup décisif à Waterloo. C'est un peu déroutant pour les âmes simples qui aiment les situations tranchées. Il faut pourtant se faire aux variations de la politique internationale, aux variations des belligérants qui cherchent à s'adapter aux événements afin de se trouver d'une façon ou d'une autre dans le camp des vainqueurs à la fin de la guerre.

La Russie soviétique a conclu à l'été de 1939 une entente avec l'Allemagne qui voulait avoir les mains libres du côté de la Pologne. La Russie a d'ailleurs participé au nouveau partage de la malheureuse Pologne. La Russie était alors considérée par les Alliés comme une ennemie. Deux ans plus tard, la Russie était en guerre contre l'Allemagne et devenait notre alliée.

À l'automne de 1939, la Russie attaquait la Finlande qui se défendait avec la vaillance que l'on sait. La Grande-Bretagne et la France manifestèrent la plus grande sympathie pour la Finlande et il fut question d'envoyer une armée franco-anglaise à son secours. Deux ans plus tard, la Finlande, toujours menacée par la Russie à laquelle elle avait déjà consenti de dures concessions, se rangeait avec l'Allemagne contre les Soviétiques et elle devenait notre ennemie.

En 1940, la France écrasée par les légions hitlériennes auxquelles elle avait dû faire face presque seule conclut un armistice avec l'Allemagne. C'était la fin de l'Entente cordiale qui avait prévalu en 1939 comme en 1914. La Grande-Bretagne qui s'estimait trahie et qui se voyait acculée à la défaite attaqua la flotte française et occupa progressivement tout l'empire colonial français pour se protéger. Français et Anglais s'affrontèrent à Oran, à Dakar, en Syrie, à Madagascar et en Afrique-Nord, si la France ne s'allia jamais à l'Allemagne et ne déclara pas la guerre à son ancienne alliée. Une partie de l'armée française, celle de l'Afrique-Nord que commandait l'amiral Darlan, devait exécuter une volte-face l'automne dernier en se rangeant avec les Anglo-Américains contre les armées de l'Axe après avoir résisté à leurs premiers débarquements en Algérie et au Maroc.

L'APPORT MILITAIRE DE L'ITALIE

On se rappelle comment l'adhésion imprévue de l'amiral Darlan embarrassa les Alliés et surtout les Anglais qui l'avaient dénoncé si vigoureusement comme l'homme de l'Allemagne. L'adhésion du roi Victor-Emmanuel qui régnait sur l'Italie au moment de la déclaration de guerre à la Grande-Bretagne et du maréchal Badoglio qui fut commandant en chef de l'armée italienne sous Mussolini n'est pas sans leur causer de nouveaux embarras. La politique doit s'adapter de toutes les situations et on n'a pas manqué de trouver une formule pour arranger les choses. L'Italie est reconnue comme cobelligérante, mais non pas encore comme alliée. Avant d'être admise dans la grande famille des Nations-Unies, il lui faudra gagner ses épaulettes et fournir un apport militaire sérieux aux armées alliées. Le maréchal Badoglio a promis que ses troupes marcheraient avec les troupes alliées jusqu'à la victoire inévitable, mais les experts militaires se demandent quelle peut être l'importance de l'apport militaire italien.

Il semble que c'est surtout à la flotte italienne que les chefs militaires alliés attachent du prix. Si les quelque 100 vaisseaux de guerre modernes qui se sont rendus aux Alliés reprennent la mer avec des équipages italiens, cela libérera une partie des escadres anglo-américaines de la Méditerranée et permettra à la Grande-Bretagne d'apporter un appui naval efficace aux États-Unis contre le Japon dans le Pacifique. Pour ce qui est de l'armée de terre, on estime que le maréchal Badoglio disposerait d'une vingtaine de divisions, soit les 13 divisions qui se trouvaient en garnison en Sardaigne et en Corse et quelques autres qui se trouvaient dans le sud de l'Italie. Il reste encore un potentiel de 650,000 à 700,000 prisonniers de guerre italiens qui se trouvent aux mains des Alliés et que l'on pourrait réarmer et réorganiser éventuellement. On rapporte de Washington que les commandants des diverses régions militaires ont toute discrétion pour disposer de ces prisonniers de guerre italiens, mais que l'on ne fera rien par le moment dans le cas des 50,000 soldats italiens internés aux États-Unis. On croit que le généralissime de la nouvelle armée italienne sera le prince-héritier Humbert qui jouirait d'une grande popularité.

UNE OCCASION RATEE

Les troupes du maréchal Badoglio ont cependant raté une fort belle occasion de se distinguer et de

s'assurer l'estime de leurs nouveaux compagnons d'armes au moment de l'armistice. Les Allemands avaient évidemment à ce moment un bon nombre de divisions en Italie et ils occupaient la plupart des points stratégiques, mais leurs effectifs ne devaient pas atteindre ceux de troupes italiennes dans la plupart des régions et ils n'étaient pas chez eux. La prudence la plus élémentaire aurait commandé aux généraux allemands d'exécuter une retraite précipitée vers le nord pour éviter l'encerclement de leurs divers contingents par les troupes italiennes qui pouvaient compter sur l'aide des Anglo-Américains qui avaient déjà pris pied dans le sud de la péninsule pour peu que leur résistance se poursuivît le moins longtemps. Le haut commandement allemand était apparemment fixé sur l'état de démoralisation des troupes italiennes, il risqua le coup et se rendit maître en quelques jours des trois quarts de l'Italie. On ignore quels effectifs Mussolini et le maréchal Graziani ont pu réunir dans le nord de l'Italie pour poursuivre la lutte aux côtés de l'Allemagne.

Dans les Balkans, les Italiens avaient une trentaine de divisions qui étaient censées compter parmi les meilleures de toute leur armée. Il suffit de quelques poignées de soldats allemands pour désarmer ces centaines de mille soldats. Certaines unités se rendirent même aux partisans yougoslaves et grecs et furent enchantées de trouver les armes qui leur manquaient. Le commandant de l'armée italienne de Grèce se serait rangé du côté des Allemands. L'armée d'occupation italienne en France fut aussi rapidement désarmée, si l'on a rapporté que plusieurs de ses unités avaient opposé une certaine résistance.

Dans l'île de Rhodes qui commande tout l'archipel du Dodécanèse, il se trouvait près de 20,000 soldats italiens et seulement 1,200 allemands. Les Alliés ne purent cependant pas prendre pied dans Rhodes comme dans l'île voisine de Cos tant les Allemands réussirent rapidement avec l'appui de quelque mille hommes de renfort venus de Crète à désarmer cette multitude et à obtenir la capitulation de la citadelle. Il se trouvait en Corse 85,000 soldats italiens et environ 20,000 Allemands. Les Italiens permirent aux Allemands de s'échapper avant l'arrivée des troupes françaises et américaines et l'on rapporte que les officiers auraient dissuadé leurs hommes de combattre en dépit des ordres émanant du maréchal Badoglio.

LES OPERATIONS MILITAIRES

En attendant l'intervention de l'armée italienne réorganisée, l'Italie sert de champ de bataille aux Allemands et aux Anglo-Américains. Le grand quartier général allié annonce aujourd'hui que les troupes de la 5e armée du général Clark ont enfoncé la puissante ligne de défense allemande le long de la Voltorno et établi plusieurs têtes de pont au delà de la rivière qui constitue le principal obstacle naturel sur la route de Rome. Les troupes anglo-américaines ont franchi le cours d'eau au cours de la nuit et elles ont réussi à faire passer des chars d'assaut sur la rive septentrionale où la bataille fait rage. L'attaque alliée est survenue peu après une attaque que les Allemands avaient lancée contre la ville de Capoue où ils avaient réussi à prendre pied pendant quelque temps. Au centre du front, les troupes alliées ont occupé Guardia e Gildone. L'aviation alliée a attaqué la base d'hydravions d'Ortebello qui se trouve sur la côte en face de la Corse ainsi que Tirana, la capitale de l'Albanie.

On rapporte que le maréchal Kesselring qui commandait dans le sud de l'Italie aurait été rappelé à la suite d'un différend avec le maréchal Erwin Rommel qui commande dans le nord. Le nouveau commandant de l'armée du sud, dont on n'a pas fait connaître le nom, relèverait du maréchal Rommel qui vient d'avoir un entretien avec Mussolini pour discuter de questions militaires.

Le quartier général des partisans communistes de Yougoslavie annonce que toute la division italienne "Veresio" s'est jointe tout entière à leurs forces pour combattre les Allemands. Les partisans prétendent en outre qu'ils sont entrés dans la ville industrielle de Zenica en Bosnie centrale ainsi qu'à Berani dans le Monténégro. On continue à répéter en Turquie que des forces alliées auraient pris pied dans quelques-unes des Cyclades au large de la côte orientale de la Grèce.

Les Russes réclament de nouveaux succès et on prévoit la chute imminente de quatre villes importantes de la Russie, de quatre bases importantes de l'armée allemande d'occupation. — Kiev, Gomel, Zaporozhe et Melitopol. Les troupes rouges ne seraient plus qu'à 2 milles de Kiev, la capitale de l'Ukraine et les Allemands auraient jeté des renforts dans la bataille afin d'avoir le temps de procéder à l'évacuation ordonnée de la ville.

Dans le Pacifique, les Américains viennent de remporter une grande victoire aérienne. Ils ont lancé contre la base japonaise de Rabaul en Nouvelle-Bretagne tous les bombardiers et tous les chasseurs dont ils pouvaient disposer et le général Douglas MacArthur a déclaré qu'il croit avoir pratiquement détruit ce puissant bastion. Les aviateurs américains auraient détruit ou avarié 177 avions, soit plus de la moitié des effectifs aériens de la région, coulé 3 contre-torpilleurs, 3 cargos et une multitude de petits navires, avarié un sous-marin, 3 navires auxiliaires, détruit les quais, les entrepôts et l'outillage de Simpson-Harbor. Les pertes américaines n'ont été que de 5 appareils. Les Japonais ont été pris par surprise et 40 seulement de leurs chasseurs ont pu décoller: 26 d'entre eux ont été descendus. Cette victoire, dit le général MacArthur, assure aux Alliés la suprématie de l'air dans la région des îles Salomon comme ils l'avaient déjà en Nouvelle-Guinée par suite de la destruction des effectifs aériens groupés autour de la base de Wewak.

Les armes alliées sont aujourd'hui victorieuses sur tous les fronts. — Pierre VIGANT.

14-X-43

Faits divers

Vol de \$27,000 dans une maison de la rue Saint-Denis

Mort dans une auto — Enfants blessés dans la rue — Affaires de cigarettes — En Cour

Pendant son absence de la maison qui a duré 24 heures, de mardi soir à hier soir, des voleurs ont pénétré par effraction, en passant par la porte d'arrière au domicile de Mme Hector Catoford, 3865, rue St-Denis. A son retour, Mme Catoford a constaté que les cambrioleurs lui ont volé \$17,000 en argent et des bijoux évalués à \$10,000. Le tout était dans un coffre-fort que Mme Catoford gardait dans sa chambre à coucher. Tard, hier matin, quelques heures avant la plainte de la victime du vol, la police avait trouvé un coffre-fort éventré sur un terrain près du coin de la rue Bagg et du boulevard Saint-Laurent.

Mort dans une auto

M. Donat Boucher, 65 ans, 1889, rue Des Carrières, est mort subitement, vers 2 heures, hier après-midi, dans une auto, au coin des rues Wolfe et Dorchester. Le corps a été transporté à la morgue pour enquête et autopsie.

M. Alphonse Berthiaume, 40 ans, 2721, rue Workman, est mort subitement en son domicile, hier avant-midi. Il s'agit d'une mort naturelle. Le corps a été transporté à la morgue, puis remis à la famille pour inhumation.

Enfants blessés dans la rue

Jacqueline Landry, 2 ans, 4433 avenue Delorimier, a été renversée par un tramway, vers 11 h. hier matin, en traversant l'avenue Delorimier, près de la rue Marie-Anne. Transportée à l'hôpital Sainte-Justine, elle souffre de traumatisme crânien.

Muriel Brown, 7 ans, 5206, rue Turcot, Saint-Henri, fut renversée samedi dernier par un camion dont le conducteur n'aurait pas arrêté après l'accident survenu au coin des rues Turcot et Bourassa. La fillette a été transportée hier midi à l'hôpital Sainte-Justine où les médecins constatent qu'elle souffre de traumatisme crânien.

André Blanchette, 7 ans, 3668A, rue Coloniale, qui s'inscrivait une fracture du crâne en tombant d'un camion, rue Drolet, mardi, a été transporté hier à l'hôpital neurologique de Montréal, pour y subir une opération.

Il neige dans l'Ouest du Canada

Winnipeg (C.P.) — Plusieurs districts de l'Ouest du pays ont rapporté des chutes de neige. D'Edmonton et de Winnipeg viennent des rapports de chute de neige et de pluie.

Explosion d'un navire

Orillia (C.P.) — Sept hommes ont été blessés hier soir dans l'explosion d'un navire Fairmile récemment construit. Les trois plus gravement blessés: Ernest Justin, Harold Harris et Russell Heighington ont été transportés à l'hôpital d'ici. L'explosion se produisit au moment où les hommes installaient des prises électriques. Une étincelle mit le feu à la gazoline.

Tentative de vol avec effraction

Le capitaine Henri-Ulric Arsenault et l'agent M. G. Cullins, de la police des ports nationaux, ont dû faire la chasse à deux jeunes suspects.

Avis de décès

EMOND. — A Vaudreuil, le 13 octobre 1943, à l'âge de 94 ans, est décédée Philomène Pilon, femme en premières noces de feu Léon Groulx, en secondes noces de feu Guillaume Emond, et mère du chanoine Lionel Groulx et du notaire Charles-Auguste Emond. Les funérailles auront lieu le samedi, 16 courant. Le convoi funéraire partira du domicile de son gendre, M. Omer Talon, à 9 h. 50, pour se rendre à l'église de Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Imprimés de deuil

MELEMENTS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.
Prix et spécimens sur demande.
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. 881-361

CALENDRIER

10e mois OCTOBRE 31 jours
Demain: VENDREDI 15 OCTOBRE 1943.
STE THERESE D'AVILA, vierge.
Lever du soleil, 6 h. 16.
Coucher du soleil, 5 h. 15.
Lever de la lune, 7 h. 05.
Coucher de la lune, 8 h. 20.
Pleine Lune, le 13, à 8 h. 23 m. du matin.
Dernier Quartier, le 20, à 8 h. 42 m. du soir.
Nouvelle Lune, le 28, à 8 h. 59 m. du soir.

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Le juge le condamne au fouet

Chatham, Ont. (C.P.) — Le magistrat I. B. Craig a condamné Milo Mills, 17 ans, coupable du vol d'une bicyclette, à être fouetté par un constable de la police provinciale.

Deux prisonniers encore au large

Port Colborne, Ont. (C.P.) — Il reste encore deux prisonniers de guerre allemand en liberté sur les cinq qui se sont enfuis en fin de semaine d'un camp de travail pour prisonniers. On en a repris un autre hier soir.

On lui rend la liberté

Calgary, (C.P.) — La première cause en Canada d'une personne accusée d'avoir laissé son travail sans la permission du Service sélectif national a été entendue hier en cour d'Appel, Sidney Vanattan, de Toronto, qui avait été accusé d'avoir quitté son emploi à la mine de charbon Drumheller, sans l'autorisation du Service sélectif national, avait été condamné à \$100 d'amende et à six mois de prison. Il alla en appel, ne voulant pas, disait-il, servir d'exemple. La cour d'Appel lui a donné gain de cause. Il est libre.

A l'amende

Trouvée coupable de possession de cigarettes non estampillées et empaquetées selon les ordonnances de la loi d'Accise, Mme Léontine Thibault, 1688, rue Dufresne, a été condamnée hier à \$50 d'amende par le juge en chef Gustave Perrault. Camille Béliveau, 30 ans, de Desquais; Charles-Henri Thibodeau, 19 ans, 4985, 4e av., Rosemont; Maurice St-Jean, 21 ans, 4120, rue Wellington, et Hervé Houle, 29 ans, 436, rue du Champs de Mars, ont été condamnés à chacun \$25 d'amende et aux frais pour violations des ordonnances du Service sélectif national. Ils seront ensuite conduits dans des camps d'entraînement militaire.

Retour du juge Tétréau

Absent depuis plusieurs mois pour cause de maladie, le juge Maurice Tétréau est revenu hier au Palais de Justice. Il a reçu les félicitations de tous ses confrères du Banc et du Barreau.

Affaires de cigarettes

Roland Butler, 18 ans, 4187, rue Richelieu, recevra sa sentence le 20 octobre. Hier après-midi, il a avoué sa culpabilité devant le juge Omer Legrand à l'accusation d'avoir volé 1,000 cigarettes à l'Imperial Tobacco Co., Ltd.

— La campagne de la Gendarmerie fédérale contre la contrebande des cigarettes américaines au Canada accompagnée de nombreuses saisies et de poursuites judiciaires ira peut-être jusqu'au point de poursuivre tout citoyen canadien trouvé en possession de cigarettes américaines. Les soldats américains qui sont nombreux ici en fournissent à des Canadiens. La Gendarmerie se dit finalement que, s'il n'y a pas d'acheteurs, il n'y aura pas de marchandise.

Six mois de prison

Pierre-Paul Cantin, 24 ans, 6031, rue De Normandie, trouvé coupable de cambriolage dans un garage de la rue De Normandie, a été condamné à six mois de prison par le juge Edouard Tellier.

Ils désertent le navire

Port Colborne, (C.P.) — Henry Selvey et Walter Costinak, pompiers à bord du Gleneagles, de la Canada Steamship Lines, accusés d'avoir refusé de joindre le bord, ont été condamnés chacun à trente jours de prison. On croit que c'est la première cause de ce genre condamnée en vertu de la loi canadienne des expéditions.

Causes de la Commission des prix

Trois marchands reconnaissent leur culpabilité, ce matin, devant le juge Gustave Perrault à l'occasion d'avoir enfreint certains règlements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Il s'agit de Fanny Shane, 940, boulevard Saint-Laurent, faisant affaires sous les noms et raison sociale de Main Furniture, qui a vendu une machine à laver ainsi qu'une glacière à des prix plus élevés que justes et raisonnables. Elle a été condamnée à deux amendes de \$25 et aux frais. Me Frank-D. Genest représentait la poursuite.

Boire & Frères, Incorporée, 2000, rue Mercier, à la Longue-Pointe, coupables d'avoir vendu du bois de chauffage à un prix plus élevé que le prix maximum fixé, ont été condamnés à payer une amende de \$25 et les frais de la cause. Me Marcel Jodoin occupait pour la Commission.

Enfin, M. Louis-Napoléon Bélanger, opérant un commerce à 835 est, rue Demontigny, devra payer une amende de \$50 et les frais pour avoir vendu de la viande de porc à un prix plus élevé que le prix maximum fixé par une ordonnance de la Commission des prix et du commerce. Me Jacques Rousseau représentait la poursuite.

M. Gabriel Rousseau au Kiwanis Saint-Laurent

Le développement de nos écoles d'arts et métiers

Le club Kiwanis Saint-Laurent avait comme conférencier d'honneur à son déjeuner-causerie hebdomadaire d'hier, au Ritz-Carlton, M. Gabriel Rousseau, directeur général des Ecoles d'arts et métiers de la province de Québec, qui a parlé des réalisations et ambitions de ces écoles.

L'hôte d'honneur a été présenté par M. Wilfrid Raymond et remercié par M. Théo. Légaull, fils. M. Zoël Parent, président du club, occupait le fauteuil présidentiel. Les invités, en cette occasion, ont été présentés par M. Louis Jodoin. On remarquait, entre autres, parmi eux, MM. Jacques Rousseau, frère du conférencier et sous-directeur du Jardin botanique, Jean-Paul Roland, Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C., Gaston Francoeur et le maire Wilson, de Verdun.

M. Rousseau a insisté surtout sur la nécessité, pour les jeunes gens qui se préparent à entrer dans l'industrie, d'avoir une forte préparation technique.

Il fait ensuite l'histoire des arts et métiers dans la province. Dès l'automne de 1872, dit-il, le gouvernement de l'époque à Québec s'est préoccupé de cette importante question et a organisé, dans trois grandes villes, des cours sur les arts et métiers. Mais, vers 1907, le gouvernement réalisa qu'il fallait donner plus d'impulsion à ces cours qui étaient à l'état stationnaire. Il fonda des écoles permanentes dans plusieurs centres de la province. Si ces écoles n'ont pas donné tout le rendement qu'on en attendait, c'est dû à plusieurs causes dont la plus importante est le manque de coopération d'un trop grand nombre de chefs d'entreprises.

Pour ce qui est des élèves, leur nombre s'est accru sans cesse, et en général, ces élèves ont beaucoup d'aptitudes aux arts ou aux métiers. Tous peuvent réussir et devenir des spécialistes à condition qu'ils aient du goût, de l'habileté manuelle et le sens des affaires, les trois qualités essentielles du succès dans ce domaine, dit M. Rousseau.

Le conférencier a signalé que les écoles d'arts et métiers, tout comme les écoles techniques, ont connu un

développement sans précédent, depuis la guerre, à cause des besoins sans cesse grandissants des usines. La guerre a eu cet autre résultat heureux de pousser à la formation de contremaîtres: ainsi plus de 8,000 contremaîtres ou chefs de file ont reçu leur certificat de compétence, depuis le début du conflit international.

M. Rousseau a aussi signalé que le secrétaire de la province, M. Hector Parrier, a autorisé l'établissement de vingt-deux nouvelles écoles d'arts et métiers, depuis deux ans seulement.

A date, près de 150,000 jeunes gens ont suivi les cours d'arts et métiers de la province. Même durant la crise économique de 1929 à 1939, il n'y a pas eu de baisse anormale dans le nombre des élèves inscrits à ces cours.

Mais, pour que ces écoles donnent leur plein rendement, il ne suffit pas qu'elles présentent chaque année un nombre de plus en plus important de diplômés, il faut encore que ces diplômés trouvent à utiliser leurs talents et leur compétence. A ce sujet, M. Rousseau demande aux chefs d'entreprises, notamment aux industriels, de coopérer avec le gouvernement en employant un ou plusieurs des diplômés des écoles d'arts et métiers.

"Nous souhaitons", dit-il, "une coopération constante entre l'école et l'industrie. L'école elle-même doit être avant tout au service de l'industrie, si elle veut vraiment être utile à l'élève."

M. Rousseau parle ensuite de l'orientation professionnelle et dit que celle-ci s'est faite, jusqu'ici, au petit bonheur. On s'occupe certes d'orientation dans nos écoles, mais les chefs d'entreprises ne devraient pas se préoccuper d'inciter nos jeunes gens de talent à se diriger vers nos écoles?

Le conférencier souhaite que les écoles d'arts et métiers soient désormais ouvertes douze mois par année, qu'elles puissent avoir longtemps ajouter à leur programme un cours de perfectionnement. Il ambitionne aussi de donner à ces écoles des cours suffisamment souples pour s'adapter aux besoins particuliers des diverses industries. Il souhaite que les élèves puissent faire une période d'orientation suivie d'une période d'apprentissage dans les usines (ce qui n'est peut-être pas possible en ce moment mais le sera quand la paix sera revenue). Enfin, M. Rousseau souhaite que toutes les écoles d'arts et métiers sans exception aient des locaux convenables et un matériel ou un outillage adéquat.

Le Club Populaire Canadien

Le Bloc populaire canadien ouvrira, samedi soir, 16 octobre, un club où pourront se réunir et se créer ceux qu'intéressent les problèmes étudiés par le Bloc. Tout en s'amusant, les habitués de ce club situé au coin des rues Craig et St-Denis, auront l'occasion d'étudier les questions ouvrières et politiques et les principaux problèmes que les circonstances imposent à notre attention.

C'est ce qu'on a annoncé hier soir, au cours d'une assemblée du Bloc populaire canadien tenue au local du nouveau club, au coin des

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

HA.7251

OUVERT JOUR & NUIT

rues Craig et Saint-Denis. L'assemblée était sous la présidence de M. Joseph Leblanc et M. Ferdinand Gamache agissait comme maître de cérémonie. Les principaux orateurs ont été MM. Paul Massé, avocat, candidat du Bloc dans le comté de Montréal-Cartier, aux élections complémentaires du mois d'août; Philippe Girard, organisateur général du Bloc populaire canadien; Michel Chartrand et Marc Carrière.

Assemblées, conférences, etc.

Jeudi, 14 octobre

Cours publics sur la culture des plantes de maison, au Jardin botanique, rue Sherbrooke, coin Pie IX (en français), par M. Adélard Bissillon. Renseignements détaillés sur les différentes plantes de maison. Exposition de 100 spécimens vivants, leurs besoins, leur culture. A 8 h. 30 p.m.

Société St-Jean-Baptiste, cours de diction française et de bon langage, par Mlle Idole St-Jean, au Monument national, salle 15, à 7 h. 30 p.m.

Cercle Universitaire, déjeuner-causerie à midi et 45 p.m. M. Jean-Louis Gagnon, journaliste. Sujet: Les empires morts. M. Roger Duhamel, journaliste au Devoir, présentera M. Gagnon.

Cours de l'Institut Pie IX. Cours d'action catholique, chez les Sœurs-Muettes, 3725 rue St-Denis, à 4 h. 45; et à la Centrale juïciste, à 7 h. 45.

Cours de doctrine sociale à l'Institut des sourdes-muettes, 3725 St-Denis, à 5 h. 30; et à la Centrale juïciste, à 8 h. 30.

Union économique d'habitations, à 8 h. 30, au no 4210 rue Bordeaux, renseignements et causerie sur la Cité-jardin du tridentaire. Entrée gratuite, les dames sont invitées.

Société St-Jean-Baptiste, réunion de la section St-Vincent-Perrier, sous-sol de l'église, 810 rue Drolet, à 8 h. 30 p.m. Réunion de recrutement.

Vendredi, 15 octobre

Women's Canadian Club, déjeuner-causerie à l'hôtel Mont-Royal, salle Jacques-Cartier, à 1 h. 15 p.m. M. Louis St-Laurent, ministre de la Justice. Causerie en anglais, intitulée: Still Great Tasks

Ahead. Mme J.-E. Perrault présidera. Cours de floristique laurienne, par le Père Marie-Victorin, au Jardin botanique, 4101 est, Sherbrooke, salle Léon-Franchère, à 4 h. 30.

Société St-Jean-Baptiste, cours de coopération, par M. Emile Girardin, pour élèves de 2e année. Sujet: Les coopératives de crédit. Salle 11, à 7 h. 45 et à 9 h.

M. Thomas Greenwood, maître de conférences à l'Université de Londres, cours à l'Institut Scientifique Franco-canadien: Ecole technique, 200 ouest, Sherbrooke, à 8 h. 30 p.m. Sujet: "Principes de l'organisation de la paix".

Feu M. Zéphirin Lamesse
Une erreur de transcription a déformé hier, dans le journal, le nom de notre vieil ami M. Zéphirin Lamesse, décédé accidentellement à Embrun ces jours derniers. Nous nous empressons de rectifier l'erreur.

Retraite fermée

L'Association Professionnelle des Voyageurs Catholiques organise une retraite fermée qui aura lieu à la Villa Saint-Martin, L'Abord-à-Plouffe, du 21 octobre à 8 hrs du soir au dimanche après-midi le 24. Toute personne désireuse de se joindre à ce groupe, voudra bien s'adresser par téléphone ou correspondance au Supérieur de la Villa ou encore à Raoul Tremblay, 3749 Lacombe, tel. AT. 7693.

La Toussaint à la Villa St-Martin

Retraite fermée des professionnels du 29 octobre (8 h. p.m.) au 1er novembre (5 h. p.m.)

Prédicateur: le P. Albert Brossard, S.J.

S'adresser à la Villa St-Martin, L'Abord-à-Plouffe, BYwater 2866.

LES CANADIENS A KISKA



Marchant en colonnes de route, les fantassins canadiens (photo du haut) se dirigent vers l'immense transport de troupes qui les attendait à un port canadien de l'ouest. C'était la première étape d'un voyage qui les conduisit jusqu'à Kiska dans les îles Aléoutiennes. La photo du bas représente un solide sergent-major et l'un des officiers d'un bataillon de l'ouest canadien assis sur leurs sacs de voyage en attendant leur tour de monter à bord d'un transport à un port canadien de l'ouest. (Photo Armée canadienne).

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Changements dans le mode d'examen médical des appelés

La marche à suivre relativement à l'examen médical sous le régime des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) a été modifiée comme suit:

- Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la province de Québec, deux "Centres de réception", l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)
- Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel" à l'examen médical. Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on a nommé plusieurs dans différents centres de la province.
- Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.
- Tout homme appelé à subir l'examen médical recevra par la poste, de la part du Registrare de la division de Mobilisation, un "Ordre-examen médical" qui lui donnera des instructions précises quant à la marche à suivre pour son examen médical.

Les modifications dans la marche à suivre pour les examens médicaux ne changent en rien ni le droit de demander un ajournement de service militaire ni les catégories sujettes à ce service. Il ne s'agit que d'occasionner moins d'inconvénients aux appelés; en effet, dans bien de cas ils n'auront à subir qu'un seul examen au lieu de deux ou trois comme autrefois. Celui qui peut subir son examen à un centre de réception n'aura plus de doutes quant à sa catégorie médicale car celle-ci sera définitivement fixée après un seul examen.

La loi exige que tout homme recevant un "Ordre-examen médical" se conforme strictement aux instructions du Registrare qui accompagnent cet Ordre.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

ME-LTP

CANADA	\$6 70
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unit et Empire britannique	9 00
UNION POSTALE	10 00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2 00
E.-UNIT et UNION POSTALE	3 00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI, 14 OCTOBRE 1943

DEMAIN: NUAGEUX ET FRAIS.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 59.

Minimum, 41.

Même date l'an dernier, 60.

Même date l'an dernier, 55.

BAROMETRE:

10 h. a.m., 29.70; 11 h. a.m., 29.65.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de

Meale, 444 Sherbrooke est. apt. 8.

La réponse de la "Montreal Light, Heat and Power" à M. Godbout

Texte de la déclaration officielle de la compagnie que le premier ministre Godbout a promis d'exproprier

Voici au texte, la déclaration officielle remise aux journaux, cet avant-midi, par la "Montreal Light, Heat and Power Consolidated", quant au projet d'expropriation de cette compagnie tel qu'annoncé par M. Adélard Godbout, premier ministre de la province. (On verra bien tenir compte cependant, que pour faciliter la mise en page, nous avons résumé certains tableaux insérés dans le texte):

A la lecture de la déclaration faite par le premier ministre de la province de Québec, le 8 octobre 1943, au sujet d'une législation à soumettre lors de la prochaine session de la Législature de Québec, et d'avis que la Compagnie reçoit le même jour de la Régie des Services publics, il semble bien que le gouvernement se donne pour but de détruire le crédit et la valeur d'un des grands services publics de la province.

Ce service public a été édifié au cours des cinquante dernières années, toujours en conformité avec les lois de la province; il est aujourd'hui généralement reconnu comme le service du genre le plus économiquement administré de tout le continent et il jouit actuellement d'un crédit supérieur à celui de la province elle-même, grâce au courage, à la clairvoyance et à l'esprit d'initiative de ceux qui ont veillé au développement et à l'administration de l'entreprise durant tout ce temps.

Les chiffres suivants illustrent bien le développement et l'expansion au cours des années:

En 1902, 43 millions de kilowatts-heure vendus à une population de 333,861; en 1942, 3,800,000,000 vendus à une population de 1,129,407.

Dans sa déclaration, le premier ministre n'a pas dit que c'est la province elle-même qui, pour susciter de la concurrence dans le domaine de l'électricité, accorda libéralement des chartes à toute personne désireuse de se lancer dans ce genre d'entreprise, et fut donc responsable de la création d'un grand nombre de petites entreprises sans valeur économique, qui, prises qu'elles étaient, multipliaient sans besoin les tarifs de la province et de la ville de Montréal, et qui, en outre, étaient servies par la Compagnie.

Notre Compagnie n'avait pas le choix: il fallait faire face à la situation née de pareilles tactiques et la résoudre. Avec le temps, elle réussit à fusionner les nombreux services concurrents en un seul système homogène, ce qui eut pour effet d'éliminer le gaspillage et les tarifs de telle façon qu'en 1908, par exemple, le tarif net du kilowatt-heure était de 12 cents, 75, et une fraction de 90 centimes de cent.

En 1942, les 237,721 abonnés de la M. L. H. et P. payaient \$20.00 par année, soit une moyenne de \$1.67 par abonné, chaque mois, ou de 5 cents, 4, par jour.

Depuis 1933, des diminutions de tarifs ont été appliquées à diverses catégories de services électriques. Quant à l'accusation que la compagnie est un monopole, il suffit de répondre que l'industrie électrique est de nécessité un monopole, et reconnue comme telle pour tout le monde, y compris le gouvernement et la Régie des services publics. La Compagnie doit-elle être punie à cause de cela?

Il serait bon de faire remarquer ici qu'au cours de son développement la compagnie a établi une formule uniforme de tarifs applicable non seulement à la ville de Montréal mais encore aux quarante-sept autres municipalités du territoire desservi, où le service prend une large mesure un caractère rural.

La déclaration du premier ministre laisse entendre que la compagnie a exploité le public. Le fait que les tarifs des services électriques aient été diminués progressivement, comme nous venons de l'indiquer, et soient reconnus généralement inférieurs à ceux exigés par tout autre service similaire sur le continent, devrait être une preuve suffisante que le public n'a pas été exploité.

Le premier ministre semble avoir basé son accusation sur les prétendus millions de dollars de capitalisation que représenteraient les franchises et l'achalandage. Il serait certes intéressant de savoir où le premier ministre s'est renseigné, puisqu'un article d'achalandage n'a jamais paru au bilan de la présente compagnie ni d'aucun de ses prédécesseurs, et qu'il n'a jamais été attribué de valeur spécifique aux franchises.

En fait, le mot "franchises" ne commence à paraître au bilan qu'en 1938 dans la description générale de l'actif, laquelle description est une copie littérale d'une loi de 1937 énumérant les actifs sur lesquels le "distributeur" doit être assuré d'un rendement raisonnable (1 Geo. VI, chapitre 25, section 12), mais jamais il n'a été attribué de valeur aux franchises dans les livres de la compagnie.

Le premier ministre déclare qu'une mesure radicale était devenue nécessaire pour assurer au peuple de la province le service de l'électricité à des conditions comparables à celles auxquelles on obtient ce service dans Ontario. Mais il ne dit pas que s'il est des tarifs d'électricité chargés par la compagnie qui excèdent ceux chargés pour le même service en Ontario, la faute en est exclusivement aux lois d'exemption auxquelles la Com-

pagnie est soumise en matière d'impôt au fédéral, au provincial comme au municipal, alors que les services électriciens de l'Ontario sont pratiquement exempts de pareils impôts. Ces taxes d'exemption pour les années 1937 à 1942 inclusivement se sont chiffrées par \$31,750,000, et s'établissent actuellement à quelque \$8,000,000 par année. Le premier ministre sait fort bien que la Compagnie a déclaré à maintes reprises son intention, si elle était dégrevée de ces impôts comme en Ontario, de faire bénéficier d'autant ses abonnés.

En même temps qu'elle prenait connaissance de la déclaration du premier ministre, la Compagnie recevait de la Régie des Services publics un avis à l'effet qu'elle se propose d'ignorer la valeur de l'actif de la Compagnie et de prendre pour base, dans sa détermination des tarifs, des valeurs qui n'ont rien à voir avec la valeur réelle de l'actif. Le premier ministre comprend-il bien que si pareille mesure est adoptée, les trente mille actionnaires de la Compagnie (dont les deux tiers résident dans la province) auront à souffrir et qu'une partie considérable de leur équité dans l'entreprise sera confisquée?

L'avis signifié par la Régie des Services publics démontre clairement qu'on entend ignorer complètement les valeurs présentes en ce qui touche à la propriété de la Compagnie. On ne tient compte que du coût original (si loin que cela remonte) et on en soustrait de prétendus placements imprudents et la dépréciation. Le prix coûtant et la valeur coïncident très rarement même pour un seul article; ils ne coïncident certes jamais pour un plus grand nombre d'articles, comme dans ce cas.

Etant donné le cours des événements dans notre pays, le prix coûtant sauf dans le cas de placements imprudents, est généralement bien inférieur aux valeurs courantes. S'il est avantageux pour la Province d'exproprier notre compagnie, comme le laisse entendre la déclaration du premier ministre, il est alors évident que le public exigera l'évaluation dans toutes les sections de la province. On pourra donc s'attendre à l'évaluation généralisée de l'industrie électrique comme conséquence de cette mesure initiale.

Le public qui sera appelé à payer pourra bien demander si la substitution confiscatoire du prix coûtant à la valeur doit s'appliquer seulement à notre compagnie ou si ce doit être la règle universelle? S'appliquera-t-elle dans d'autres cas où, comme la chose peut se produire après la guerre, le prix coûtant sera plus élevé que la valeur courante, la règle devenant ici désavantageuse au gouvernement? Sera-t-elle appliquée seulement quand elle fait l'affaire du Gouvernement et mise de côté dans le cas contraire? Comment, en substituant le "prix coûtant" à la "valeur", peut-on éviter la confiscation?

Le premier ministre déclare que son gouvernement a décidé de soumettre à la prochaine session de la Législature un bill visant à exproprier seulement la branche électrique de la compagnie, et la Régie des Services Publics annonce dans son avis qu'elle a l'intention de déterminer les tarifs pour cette branche de l'entreprise en tenant compte de l'exploitation "en commun" par la compagnie des services d'électricité et de gaz, sans toutefois

prendre en compte des économies substantielles que comporte précisément cette exploitation "en commun". En supposant que le gouvernement puisse exploiter le service d'électricité avec autant d'économie et d'efficacité que la compagnie, le premier ministre comprend-il que si les tarifs sont ainsi déterminés maintenant, et que le gouvernement exproprie ensuite seulement la branche électrique de la compagnie, la province se verra forcée d'augmenter les tarifs d'électricité ou de fonctionner à perte?

Le public qui aura à faire les frais devrait demander au premier ministre pourquoi, en attaquant la compagnie, il a assumé d'avance que la compagnie ne saurait se justifier devant la Régie des Services Publics, ou en d'autres mots, pourquoi il a préjugé la cause?

Tout en assurant le meilleur service possible aux tarifs les plus modiques, la compagnie, en attendant le résultat des procédures, tient à affirmer de nouveau à ses actionnaires que tout sera mis en oeuvre pour protéger leur placement et pour résister vigoureusement à toute tentative de confiscation.

Opinion allemande sur la cession des Açores

Londres, 14 (C.P.) — Le plus vigoureux commentaire allemand sur la cession par le Portugal de bases sous-marines aux Açores à la Grande-Bretagne, paraît aujourd'hui dans le journal d'Hitler, le *Volksischer Beobachter*: "Le vol des Açores est l'abandon de la neutralité portugaise et la renonciation de sa souveraineté à une partie essentielle de son territoire". Même si le Portugal a agi sous "la pression accablante de Churchill et de Roosevelt", cela ne change en rien le fait indéniable que son attitude porte tous les caractères d'une rupture flagrante de neutralité.

Le Mexique au front?

Mexico, 14 (A.P.) — Le journal *Excelsior* dit, aujourd'hui, que le Mexique est prêt à envoyer une force expéditionnaire aux fronts de bataille et il prédit que les troupes mexicaines seront en route avant six mois.

Le même journal prétend encore qu'un groupe de jeunes généraux, d'officiers de l'état-major et d'aviateurs mexicains sont en faveur d'une participation "plus active" à la guerre, de la part du Mexique.

A la Commission d'hygiène dentaire

La Commission d'hygiène dentaire du Collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec a récemment procédé à l'élection de son exécutif et de ses membres pour l'exercice 1943-1944.

Ont été élus: président, M. le Dr Gabriel Lord, gouverneur du Collège et président de la Société dentaire de Montréal; vice-président, M. le Dr Cyril Planagan, président du Montréal dental club; secrétaire-trésorier, M. le Dr Ephrem Vinet, de Montréal; membres, MM. les Drs Ernest Charron, Honoré David, D.-P. Mowry, Claude de Grandmont, de Montréal, Jean Dallaire, Gustave Ratté, de Québec; Valmore H. Olivier, de Sherbrooke; Auguste Massicotte, des Trois-Rivières; C.-E. Laurin, de Hull; Yves Lafleur, de Saint-Hyacinthe; C. Aberden McCabe, J. P.-A. Prigent, de Valleyfield; C. Contant, de Saint-Jérôme. Membres ex-officio: MM. les Drs Armand Fortier et Denis Forest, président et registraire du Collège.

La Commission d'hygiène dentaire présentera au cours de cet automne et de cet hiver une série d'émissions sur la santé des dents et l'hygiène de la bouche aux postes de la Société Radio-Canada; en français, au poste CBF et sur le réseau français; en anglais, au poste CBM. Les causeries en français seront données chaque samedi soir, de 6 h. 30 à 6 h. 45, à partir de samedi, 16 octobre jusqu'à samedi 11 mars 1944, inclusivement, au poste CBF. Les causeries en anglais seront données tous les quinze jours, les lundis soirs, de 7 h. 30 à 7 h. 45, à partir du lundi 18 octobre jusqu'au lundi 21 février 1944, inclusivement, au poste CBM.

Cette série d'émissions sera inaugurée samedi, 16 octobre par une causerie de M. le Dr Gabriel Lord, président de la Commission d'hygiène dentaire de la province, à 6 h. 30 p.m., au poste CBF et sur le réseau français de la Société Radio Canada.

Un conseil à Mme Roosevelt

Philadelphie, 14 (A.P.) — Mme Roosevelt, femme du président des Etats-Unis, a révélé que le général Douglas MacArthur lui a dit qu'elle causerait aux forces armées "plus de l'embarras que du plaisir" en exécutant son projet de se rendre en Nouvelle-Guinée, au cours de son voyage projeté dans le sud du Pacifique. Madame Roosevelt dit qu'elle regrette beaucoup de ne pas aller en Nouvelle-Guinée mais qu'elle comprend parfaitement les motifs invoqués par le général MacArthur et qu'elle se rendra à son désir.

Pour atténuer la crise du logement

Le conseiller municipal Louis Bass a l'intention de renir, lors de la prochaine session du conseil, sur son projet de demander que les nombreux logements de fortune que sont forcés d'habiter présentement de nombreux Montréalais soient rendus au moins convenables. M. Bass vise entre autres les caves, les garages, magasins, hangars et autres abris de fortune dont doivent se contenter nombre de familles, faute d'autres logements.

M. Bass a remis avis de sa motion au greffier de la ville.

Cette attaque contre le "Tirpitz"

Londres, 14 (C.P.) — Le radio allemand prétend aujourd'hui qu'aucun des sous-marins "moustiques" britanniques qui ont participé à l'attaque du cuirassé allemand *Tirpitz*, au large de la Norvège le 22 septembre dernier, "n'est encore de retour en Angleterre à la suite de cette opération".

(On sait qu'en annonçant cette attaque, lundi dernier, un communiqué de l'Amirauté britannique a admis que les sous-marins "moustiques" n'étaient pas de retour, mais il n'a pas précisé le nombre des submersibles qui ont participé à cette opération.)

Green réélu président de l'"A. F. L."

Boston, 14 (A.P.) — L'American Federation of Labor a réélu, aujourd'hui, M. William Green comme président. C'est le 20e terme de M. Green comme président.

La réélection du président a été proposée par M. Frank Duffy, de l'Union des Charpentiers et Menuisiers.

Tué dans une collision

M. Joseph-Arthur Clément, 30 ans, 1290 ouest, avenue Bernard, est mort à l'hôpital Western, très tôt ce matin, des blessures reçues dans une collision survenue vers 3 heures ce matin, chemin Sainte-Catherine, entre son auto et un tramway du circuit Outremont. Le cadavre a été transporté à la morgue pour enquête.

Les 25 ans de la république tchécoslovaque

Le 28 octobre marquera cet anniversaire — Pays christianisé par saints Cyrille et Méthode — Sous la domination des Habsbourg — Réformes agraires et scolaires sous le régime républicain

Le 28 octobre prochain marquera le 25ème anniversaire de la République de Tchécoslovaquie. Ce pays est depuis quatre années déjà sous le joug des Nazis.

L'histoire de ce pays remonte loin dans les temps. Au 9ème siècle, le pays a été amené au christianisme par deux apôtres slaves, saint Cyrille et saint Méthode. La civilisation chrétienne en ce pays a atteint son épanouissement sous saint Venceslas, duc de Bohême et patron du pays, mort martyr en 929. En 1348, le grand roi Charles Ier fonda ensuite l'Université de Prague, à la veille de célébrer son sixième centenaire d'existence.

En 1621, le pays fut grandement éprouvé. Les Habsbourg mirent tout à feu et à sang. Les Tchèques perdirent 80 pour 100 de leur population; les Habsbourg s'emparèrent de leurs terres. Mais le peuple tchèque survécut, et la prophétie de Jan Amos Comenius se réalisa: la résurrection de la Tchécoslovaquie vint en 1918. Le pays eut pour chef Thomas Garrigue Masaryk. Aujourd'hui Edouard Benes est le président de cette république que les Allemands tiennent sous leur botte. M. Benes est à Londres avec les membres du gouvernement.

Depuis 1918, les Tchèques sont devenus propriétaires et ont fait instruire leurs enfants. Avant 1918, les Habsbourg possédaient la presque totalité des terres. Quatre-cinquèmes des cultivateurs avaient, pour leur usage personnel, au plus six et demi pour 100 du sol arable du pays. La réforme agraire s'accompagna de la réforme scolaire. En 1918, il n'y avait que 30,000 enfants, sur une population de deux millions et demi à recevoir l'enseignement dans leur langue. Il n'y avait que 276 écoles primaires slovaques et 390 instituteurs. En 1936, ce pays comptait 3,200 écoles primaires slovaques, 284 écoles supérieures et collèges, une université slovaque et 8,726 instituteurs. Les slovaques comptaient avant la guerre 750,000 membres et pratiquaient la culture physique.

A Munich, en 1938, la Tchécoslovaquie fut sacrifiée. Plus tard, elle fut occupée et partagée entre les Allemands, les Hongrois et les Polonais. Cependant, elle n'a jamais cessé de lutter contre l'Allemagne et le fait encore.

Le "protecteur" Frick est arrivé à Prague

Londres, 14 (C.P.) — Dr Wilhelm Frick, qui a été remplacé comme ministre allemand de l'Intérieur par le chef de la Gestapo Heinrich Himmler, est arrivé aujourd'hui à Prague pour prendre possession de son nouveau poste de protecteur de la région de Bohême-Moravie en Tchécoslovaquie. Il est le quatrième fonctionnaire nazi à être envoyé dans ce protectorat où Reinhard Heydrich a été assassiné l'an dernier. Les autres étaient le baron Konstantin von Neurath et le général Kurt Daluege.

Décès de M. Wilfrid Hébert, P.S.S.

M. Wilfrid Hébert, P.S.S., est décédé ce matin à l'Hôtel-Dieu. Né à Larivière le 25 novembre 1861, il était le fils d'Ambroise Hébert et de Sophie Demers. Après ses études au Petit Séminaire de Montréal et au Grand Séminaire, il fut ordonné prêtre le 19 juin 1886. Professeur au Collège de Montréal de 1886 à 1890, il fit ensuite sa solitude à Paris. A son retour au Canada, il fut vicaire à Notre-Dame, de 1891 à 1910, procureur de Saint-Sulpice de 1910 à 1924, et finalement aumônier dans différentes communautés de religieuses, jusqu'en 1937, alors qu'il prit sa retraite.

La translation des restes aura lieu vendredi soir, à 7 h. 30, à l'église Notre-Dame, où les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Le général McNaughton à la radio

Toronto, 14 (C.P.) — La Société Radio-Canada annonce, aujourd'hui, qu'elle transmettra sur son réseau national, dimanche prochain, 17 octobre, à 7 h. 30 du soir (heure avancée de l'Est), une émission enregistrée sur disques du général A.-G.-L. McNaughton, commandant en chef des forces armées canadiennes outre-mer. Cette allocution, prononcée à l'occasion du 5e emprunt de la Victoire, traitera particulièrement de la participation récente du Canada à la guerre.

Doctorat d'Oxford à la reine Wilhelmine

Oxford, Angleterre, 14 (C.P.) — L'Université d'Oxford confère aujourd'hui à la reine Wilhelmine, reine des Pays-Bas, un doctorat honoraire en droit civil "en témoignage d'admiration de son attitude courageuse en faveur de la justice et de la sainteté des accords internationaux et de sa tenace défense de la liberté et de la conscience contre les assauts d'un ennemi sans scrupule". Le vice-chancelier, sir William David Ross, a présidé la cérémonie.

Débarquement anglais à Volturno

Londres, 14 (C.P.) — Une agence allemande annonce de Berlin que les troupes britanniques ont fait ce soir un débarquement à l'embouchure du fleuve Volturno en vue d'attaquer de flanc les positions allemandes en Italie.

Vol à domicile

Des cambrioleurs sont entrés hier au domicile de M. Elphege Aubry, 581, rue Bennett, et y ont volé des bijoux et différents articles d'une valeur totale de \$296.25.

30,000 marins morts

Southport, Angleterre (C.P.) — Trente mille marins sont morts dans la lutte contre les sous-marins et les avions ennemis. Les deux tiers de ces victimes étaient anglais.

Vois dans des magasins

Des voleurs sont entrés la nuit dernière, en passant par un hangar et en perçant un mur, dans le magasin de chaussures Bastien, 1019 est, rue Sainte-Catherine, et y ont dérobé 515 paires de chaussures évaluées à \$3,000.

M. Fred Jacobson, 2609, rue Masson, s'est plaint à la police hier que des voleurs sont entrés dans son établissement et y ont enlevé 60 paquets de cigarettes d'une valeur de \$20 et \$3 en argent qui se trouvaient dans la caisse.

Huit mois de prison

Henri Vézina, 33 ans, 4125 rue Drolet, coupable de grossière indécence, a été condamné ce matin à huit mois de prison.

Six mois de prison pour vagabondage

Adrien Guertin, 902 rue Clarke; Joe Brown, domicile inconnu; et John Griffin, 979 boul. St-Laurent, ont été condamnés chacun à six de prison pour vagabondage.

Le ministre Howe chez le roi

Londres, 14 (C.P.) — Le roi a reçu aujourd'hui le ministre canadien des Munitions et Approvisionnements, M. Howe.

Le monde d'après-guerre

Washington, 14 (A.P.) — Le vice-président Wallace a tracé devant les sénateurs américains aujourd'hui le plan d'un monde futur d'hélicoptères, de télévision, de métaux légers, de plastique et de nouvelles nourritures. Il n'a pas caché cependant qu'il faudra maintenir les entreprises privées si les Etats-Unis doivent retirer tout le bénéfice d'un agrandissement des frontières industrielles.

Le vice-président qui parlait pour la deuxième fois depuis quelques mois devant un comité sénatorial accepte les principes d'une loi de mobilisation technique étudiée par un sous-comité des affaires militaires.

Il a ensuite rappelé la nécessité de maintenir la liberté d'entreprise qui sera restreinte, si les recherches sont dominées par un nombre de grosses corporations et de cartels. Il a parlé enfin des progrès techniques accomplis durant la guerre et qui se continueront après.

Contrôle des livres scolaires en France

Londres, 14 — Le contrôle des livres scolaires fait en France l'objet d'un décret du Secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, qui pourra désormais interdire par arrêté l'usage de certains de ces livres dans les établissements d'enseignements, après avis d'une commission spéciale. Les éditeurs de livres scolaires seront tenus, dans le mois de la mise en vente, d'adresser au ministre secrétaire d'Etat à l'Education nationale un exemplaire de chaque ouvrage nouvellement paru en vue de son examen par la commission.

Plus de viande consommée en 1942

Ottawa, 14 (C.P.) — Le Bureau fédéral de la statistique signale que la consommation de la viande a augmenté au Canada au cours de 1942. Elle était de 133.1 livres en 1931 par tête; elle a été de 135.2 livres en 1942. Cela est dû au travail intensif des Canadiens et à leur plus grand pouvoir d'achat.

Tirage d'un journal clandestin à 25,000

Londres, 14 — L'un des meilleurs journaux clandestins, *V. Poston*, célèbre la publication de sa 10ème édition et entreprend son troisième anniversaire d'existence. Il a été publié régulièrement chaque semaine, sauf pour une courte vacance au cours de l'été. La circulation est de quelque 25,000.

Notre bétail et notre blé pour les Pays-Bas

Ottawa, 14 (C.P.) — M. A. A. Van Rhijn, ancien ministre de l'Agriculture des Pays-Bas, a déclaré aujourd'hui qu'il espère que la redistribution venue de son pays, le bétail et les grains canadiens contribueront à reconstituer le bétail hollandais et les champs de blé de ce pays.

M. Rhijn est venu de Londres au Canada pour se renseigner sur les mesures et les problèmes de sécurité sociale du Canada.

L'Argentine ne rompt pas avec l'Allemagne

BUENOS-AIRES, 14. (A.P.) — Le gouvernement du général Pedro Ramirez a accepté la démission de trois de ses membres qui favorisaient la rupture des relations diplomatiques avec l'Axe. D'après une déclaration officielle, ces démissions n'affecteront pas l'unité du gouvernement.

L'Argentine maintient ses relations avec l'Allemagne; c'est le seul pays sud-américain à agir ainsi.

Des manifestants criant: "Neutralité", se sont massés sur la Calle Florida, l'une des principales artères de Buenos-Aires, tout près de l'ambassade américaine.

Le papillon bleu de l'Action Universitaire

Des abonnés de l'Action Universitaire ont jeté les hauts cris en recevant ce mois-ci le numéro de cette revue. La bande d'emballage se doublait d'un ruban gommé portant une annonce des magasins Thrift. Qu'est-ce que pouvait bien vouloir dire ce papillon bleu?

Renseignements pris ce matin auprès de la Direction, cet emballage extraordinaire est l'oeuvre d'un employé d'imprimerie qui, pour gagner du temps, a pris des papiers gommés à portée de sa main — ceux de Thrift en l'occurrence — et a fermé la bande avec ces papiers plutôt que de passer le pinceau chargé de colle.

L'Action Universitaire a changé à la fois de format et d'imprimerie à l'occasion du dernier numéro. Elle s'imprime dans un atelier de Frères.

"Thrift Stores" condamnés

Le juge Edouard Tellier a condamné ce matin, la compagnie Thrift Stores à payer une amende de \$100 et les frais de la cause pour avoir vendu, au détail, à l'un de ses magasins situé rue Monkland, du steak T-bone à un prix plus élevé que le prix maximum fixé par une ordonnance de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. En rendant la sentence, le juge a fait remarquer qu'il ne se montrait pas très sévère, car il s'agissait d'une première condamnation. Me Georges-F. Reid représentait la poursuite.

Pour avoir servi des repas et breuvages à des prix plus élevés que ceux de la période de base, M. Maurice Brunet, faisant affaires sous les noms et raison sociale de *La Coo d'Or*, 160 est, rue Notre-Dame, a été condamné par le juge Gustave Perrault à payer une amende de \$50 et les frais de la cause. Me Paul-F. Renault occupait pour la poursuite.

La grande-duchesse de Luxembourg à Londres

Londres, 14 (C.P.) — On annonce l'arrivée du Canada en Angleterre de la grande-duchesse de Luxembourg, accompagnée du ministre des Affaires étrangères de son gouvernement. Ses deux filles, Elizabeth et Marie-Adélaïde arriveront plus tard.

Voleurs de treize ans

Des constables poursuivaient hier une auto suspecte, dans les environs du coin des rues De Bullion et Marie-Anne. Le jeune chauffeur de la voiture, en les apercevant, se hâta d'en descendre et de prendre la fuite avec un de ses compagnons. La police arrêta les autres: Claude Gravel, 13 ans, 4401, av. Laval; Guy Biriz, 12 ans, 4403, av. Laval; Alfred Gravel, 13 ans, 4354, av. Henri-Julien, et André Cyr, 13 ans, 4377, av. Laval. Un 5e, nommé Labranche, 13 ans, 4437, rue De Bullion, n'a pu être rejoint. Ses parents ont demandé à la police de l'arrêter car eux n'en viennent pas à bout. C'est un incorrigible.

Monoplan géant construit par l'Allemagne

Londres 14 (C.P.) — La radio de Berlin révèle, aujourd'hui, que, pour la première fois, les magazines allemands publient des photographies d'un avion monoplan géant baptisé sous le nom de *BO-240* capable de transporter un nombre "inimaginable" de troupes.

Collation de diplômes chez les bibliothécaires

La collation des diplômes de l'Ecole de bibliothécaires de l'Université de Montréal aura lieu vendredi à 4 heures dans les salles de la Bibliothèque publique de la ville de Montréal.

Rommel visite Mussolini

Londres, 14 (C.P.) — La DNB, agence de nouvelles allemande, annonce que Mussolini a reçu mardi le maréchal allemand Rommel, commandant des troupes allemandes dans le nord de l'Italie, au siège de son gouvernement.

Le "Lady Nelson" à Halifax

Halifax, 14 (C.P.) — Le *Lady Nelson*, seul navire-hôpital canadien, est arrivé d'outre-mer à Halifax aujourd'hui. Il est à l'ancre au milieu du port.

Les sanctions de Vichy

Londres, 14. — M. Vermeil, professeur à la Sorbonne, et M. Teitgen, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Nancy, ont été exclus de leurs fonctions par Vichy pour une durée de six mois et avec privation de traitement. M. Vermeil s'occupait spécialement de l'Allemagne contemporaine.

Union latine antifasciste

Washington, 14 (A.P.) — Des représentants de la France, de l'Italie et de l'Espagne républicaine ont formé une union latine pour combattre les fascistes dans leur pays respectif dès que les nazis seront expulsés. Le comte Carlo Sforza, qui s'en va en Italie pour travailler avec le maréchal Badoglio dans le combat contre le nouvel ennemi de l'Italie, l'Allemagne, est le président italien de l'



Jeudi, 14 octobre 1943

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA :
10.15 p.m. André Kestelane et ses amis au programme du concert symphonique Prom de Toronto, dont Radio-Canada fera la rétro-télévision d'un jeune compositeur américain Paul Creston, intitulé Frontiers. Cette œuvre est en trois parties et se propose de décrire la vie des

Sommaire des postes locaux

CKF-690 kHz	10.00 Radio-journal	6.28 What's happening.
4.30 Radio-collège.	10.15 Les Concerts Promena- de (Toronto)	6.35 Lucky melodies.
5.00 Heure du jour	10.30 Nouvelles de B.C.	6.40 For Mac.
5.15 Nouvelles	11.00 Nouvelles	7.00 Musique
5.30 Beaux trépassés	11.15 Causette	7.10 Lum et Abner
6.00 A la radio ce soir.	11.30 Nouvelles	7.20 Uncle Troy
6.10 Emprunt de la vic- toire	CKAC-730 kHz	7.45 Metropolitan Opera
6.15 Nouvelles	4.00 Evénements sociaux.	8.00 Lect se forges.
6.30 Causette de R. A. Benoit	4.15 CKAC ce soir.	8.05 Danquades.
6.45 Intermède	4.20 Nouvelles	8.10 Analyse de la guer- re
7.00 Un homme et son pé- ché	4.30 Pour vous mesdames	8.30 Ballet and swing.
7.15 Métropole.	4.35 Questionnaire	8.35 Talk of C.P.C.
7.30 Nouvelles de B.C.	4.40 Tante Lucie	8.45 Studio.
7.45 Méloides.	4.45 Pierre et Pierrette	9.00 Récital de piano.
8.00 Les nouvelles	4.50 La rue principale	9.05 Concert de honor.
8.30 Mexicana.	4.55 Madeleine et Pierre.	9.45 Programme de studio
9.00 Tambour battant.	5.00 Vie de famille.	10.00 Orchestre et violon.
9.30 Sur le quai-riv- er	5.05 Quelles nouvelles	10.05 Danse
10.00 Nouvelles et sport.	5.10 Variétés musicales.	11.00 Danse
10.15 Concert-Promenade.	5.15 La pièce du jour	11.55 Nouvelles
10.30 Musique de danse.	5.45 Nouvelles	CHLP-130 kHz
10.45 Musique de danse.	5.50 Forum des sports	4.00 Gayle.
11.00 Musique de danse.	7.05 Originales	4.15 Orchestre.
11.15 Musique de danse.	7.15 Mok! Ial dit q	4.30 Piano reflections.
11.30 Musique de danse.	7.25 Le Maître de Garabue	4.40 Chansonniers.
11.45 Musique de danse.	7.45 Lionel Parent chante.	4.55 CHLP ce soir.
12.00 Musique de danse.	8.00 Mémoires du docteur Lambert.	5.00 Heure.
CKM-940 kHz	8.30 Que feriez-vous?	5.00 The dansant.
4.00 Récital.	8.55 Nouvelles.	5.25 Nouvelles
4.15 Nouvelles	9.00 Le Radio-Théâtre Lu- Franc.	5.30 Radio spécial.
4.30 Commentaires.	10.00 Correspondant de guerre.	6.00 Radio-Journal.
4.40 Récital.	10.15 Air	6.15 Mélo-mélo.
5.00 Sketch.	10.30 rythme de la val- se.	6.25 Radio-baseball.
5.15 Musique.	10.45 Mélodies à l'orgue.	6.30 Heure.
5.35 Big Sister.	10.55 Commentement.	6.35 Musique sur deman- de
6.00 Programmes du soir	10.45 Nouvelles.	6.45 Domaine de la lutte
6.10 Sur le quai de la vic- toire.	10.55 Images de guerre.	7.00 Heure
6.15 Radio-Journal	11.00 Sport	7.05 Chansons françaises.
6.25 Chantrelle sportive de B. Grant	11.05 Chansons	7.10 Heure familiale.
6.30 Musique.	11.20 Concert Columbia.	7.15 Orchestre.
6.35 Musique.	12.00 Nouvelles	7.20 Uncle Troy
6.45 Nouvelles de la B.C.	CKUF-530 kHz	8.00 Métrairie Hancock.
7.00 Concert d'orchestre.	4.55 Musique	8.15 La guerre et nous.
7.15 Concert d'orch.	5.00 Heure du thé.	8.30 Théâtre.
7.30 Rythme	5.05 Heure du thé.	8.40 For mother and dad.
7.45 Causette	5.10 Hot Harrigan.	8.50 Merry-go-round.
8.00 Concert Victor	5.30 Secret Service Scouts	9.00 Super swing music.
8.15 Concert d'orch.	5.35 "My" adventure.	10.15 Nouvelles.
8.30 Music-Hall.	5.40 Sérénade.	10.30 Danse.
9.00 La Marine canadienne.	6.15 Nouvelles-éclairs.	11.00 Heure.



Directrice: Germaine BERNIER

Un autre problème de guerre

Jamais une guerre n'aura posé autant de problèmes aux femmes, jamais elle ne leur aura imposé autant de responsabilités de toutes sortes.

Un cas assez fréquent est celui des femmes dont les maris — pour aider à l'effort de guerre — doivent aller travailler dans des villes étrangères, souvent très éloignées de celle où ce couple vivait paisiblement jusqu'alors.

Il arrive parfois que, dans cette ville surpeuplée où doit travailler le mari, il ne se trouve aucun logement à louer, aucune chambre disponible. Des deux côtés il faut bien accepter son sort et se résigner à une séparation temporaire, espérant d'un jour à l'autre la voir finir, afin d'être à nouveau réunis dans cette belle vie de famille qu'on regrette tant!

Mais un autre cas se présente, cas illogique et pénible cette fois: c'est celui où, dans cette ville où travaille le mari, il devient possible, voire facile de trouver un logement, — oh! peut-être pas luxueux, mais convenable malgré certains petits inconvénients, et où l'on pourrait vivre tout de même avec un peu de bonne volonté pour accepter les privations qu'il s'imposent, — et qu'une épouse refuse de venir à habiter avec son mari; et sous quels prétextes, pouvez-vous l'imaginer?... Madame a peur de s'ennuyer parce que ce n'est pas la métropole, et que c'est si loin! — parce que les magasins sont plus restreints, et le plaisir du magasinage le serait aussi conséquemment, — et surtout: "Mon groupe d'amis! J'arriverais dans cette ville où je ne connais personne? Pas de bals, pas de bridges, pas de thé, pas d'improvisés! Je vais mourir dans ce pays-là! Nenni! Je préfère rester à Montréal!"

Quelle viguerie, n'est-ce pas, et quelle puissance dans ces arguments qu'on invoque en faveur d'une séparation plus ou moins morale!

"Oui, je m'ennuie bien un peu de mon cheri; c'est un si bon garçon mais je lui écris tous les jours! Et à sa fête, imaginez-vous que je lui ai téléphoné; vous comprenez s'il était surpris et content! Le mois prochain, j'irai probablement passer quelques jours avec lui, ça le fera patienter jusqu'à la fin de la guerre... Mais non, vous pensez bien que je n'em-

mènerai pas mes deux enfants, c'est trop ennuyeux et encombrant pour le voyage! Je les laisse chez maman".

Quelle cruauté naïve dans ce langage, et quelle inconscience!

Madame, où avez-vous donc la tête? Avez-vous aussi perdu votre cœur? Et votre intuition féminine ne vous avertit-elle pas que vous jouez avec le feu, et très dangereusement? N'avez-vous pas songé que votre mari s'ennuie de vous à mourir, et de ses enfants, et que l'enfer n'est jamais un bon conseiller?... Sa nature d'homme réclame de vous plus qu'un bout de papier quotidien où s'évalent souvent des balivernes rédigées du bout des doigts. C'est d'une présence constante, et de tous les instants qu'il a besoin, votre mari; il a besoin de vous sentir près de lui, votre cœur ouvert à la compréhension lorsqu'il revient du travail chaque soir, harassé de fatigue, et déprimé de ne trouver qu'un morne silence entre ses murs si froids où il habite sans vous. Il a besoin de votre sourire, de votre tendresse pour raviver son courage, pour y puiser l'énergie de poursuivre une tâche monotone et souvent ingrate.

Avez-vous songé, Madame, combien votre egoïsme prive un père de ses enfants? N'est-ce pas monstrueux?... Et lorsqu'il les reverra, après plusieurs mois d'absence, ces petits reconnaîtront-ils le papa qui a pensé à eux avec tant d'amour pendant qu'il peinait à l'apremment à la besogne pour leur assurer un avenir meilleur? Voulez-vous donc tordre les fibres du sentiment paternel dans le cœur de votre mari, Madame?

Et pourtant, lorsqu'on a pied de l'autel, vous avez accepté d'unir votre vie à celle de votre époux, n'avez-vous pas consenti en même temps à partager avec lui le "meilleur et le pire" en vous supportant mutuellement? Est-ce ainsi que vous faites honneur à vos engagements?

Prenez garde, madame! vous pourriez bien le perdre, un jour, votre mari, et vous serez la seule, l'unique responsable. Vous le savez pourtant, il y a toujours des femmes séduisantes et sympathiques pour consoler et distraire les hommes qui s'ennuient... Votre mari pourra fort bien vous être fidèle pendant quelques années, il pourra même l'être toujours malgré la séparation inhumaine que vous lui imposez; mais rien n'implique que votre mari soit invulnérable, même s'il vous a donné les preuves d'un attachement indéfectible.

Mais si, par hasard, un jour de tristesse, il rencontre une femme aimable et compréhensive, il peut bien l'inviter à souper: "Quel mal y a-t-il à ça? Et c'est si ennuyant de prendre ses repas toujours seul, si seul!" Un autre jour, ce sera une soirée au cinéma avec cette même personne: "C'est tellement plus agréable d'être deux pour apprécier telle ou telle œuvre!". Le mariage se répète deux fois, trois fois, et plus souvent, sans arrière-pensée,

tout bonnement, en camarades, et puis, tout à coup, il s'apercevra que sa "partenaire" a vraiment beaucoup de charme physique: quelle révélation! Il vous a crue unique jusqu'ici, vous, madame, et voilà qu'à cause de cet éloignement que vous avez voulu, il s'aperçoit qu'une femme en vaut bien une autre". En toute sincérité, pouvez-vous le blâmer? Certes, aucune faute de ce genre n'est excusable pour un homme de volonté; mais comprenez que c'est à vous surtout qu'échoit la responsabilité de son erreur. Maintenant que vous avez perdu l'estime et l'amour de votre mari, madame, avez-vous le droit de vous plaindre et de récriminer contre l'inconstance des hommes? Et puis, serez-vous capable de le reconquérir plus tard cet amour ému, puis ruiné par vous-même?

Outre ce danger de voir supplantée dans le cœur de votre mari, n'avez-vous pas songé aussi que, pour un homme, la boisson est un excellent facteur d'oubli! Un peu un soir, en augmentant la dose régulière, et le tour est joué: votre mari s'alcoolise. Ce sera votre faute! Et êtes-vous sûre de pouvoir déraciner cette habitude plus tard, quand les temps seront redevenus normaux, et que vous serez de nouveau avec votre mari?

Et votre mari ne saura peut-être pas résister au plaisir de "jouer aux cartes à l'argent" avec les copains, pour écouler ces longues soirées sans vous. Où cela le conduira-t-il? et où cela peut-il vous conduire vous aussi, et votre famille? C'est vous qui serez l'artisan de tout ce qui pourra advenir à cause de cette séparation.

Tous les malheurs qui sont susceptibles de vous arriver, vous les aurez voulu, et vous en êtes un jour accablée! Pensez-y bien! C'est une responsabilité effroyable que vous prenez quand vous restez volontairement, et par caprice, éloignée de votre mari. N'oubliez pas que vous serez la cause directe du succès ou de l'échec de votre vie, de celle de votre mari, et de celles qui dépendent de vous.

Pourquoi vouloir désunir ce que Dieu a uni?

MADO

Arvida, octobre 1943.

A l'heure du dessert, la citrouille figure avec avantage

Parmi les produits du jardin, les citrouilles et les courges ne sont pas les moins intéressants à rentrer. Si les courges sont bonnes à manger avec les viandes de toutes sortes, la citrouille figure non moins avantageusement à l'heure du dessert.

Essayez ces recettes, fournies par la Section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture, et votre dessert sera un régal.

TARTE CHIFFON

3 1/2 tasses de citrouille cuite, 1 tasse de sucre brun, 3 œufs, 1 1/2 c. à thé de gingembre, 1/4 c. à thé de clous, 1/4 c. à thé de macis, 1/4 c. à thé d'épices mélangées, 2 c. à thé de cannelle, Sel au goût, 2 tasses de lait, 2 croûtes de tarte.

Faire bouillir la citrouille jusqu'à ce qu'elle soit tendre. Ecraser dans une passoire. Mélanger 1/2 tasse de sucre brun avec les jaunes d'œufs battus, les épices et le lait. Faire cuire le tout pendant environ vingt minutes. Battre les blancs d'œufs en neige avec le reste du sucre et incorporer rapidement avec la citrouille. Verser dans des croûtes de tarte cuites et remettre au four (375 d. F.) Laisser dorer pendant dix minutes. Refroidir et servir.

TARTE CARAMELISEE AUX POMMES

1/2 tasse de sucre brun, 1 croûte de tarte profonde, 6 à 8 pommes de grosseur moyenne, 3 c. à soupe de sucre brun, 2 c. à soupe de beurre ou de gras doux, 3 c. à table de farine, 1 tasse de lait.

Peler les pommes. Couper en tranches minces. Déposer dans la croûte de tarte non cuite. Recouvrir avec le sucre brun et des noix de beurre. Ajouter le lait et cuire à four chaud (400 d. F.) pendant quarante-cinq minutes environ.

CONFORT ET ECONOMIE



Il y a divers moyens d'économiser le combustible et les petits comptent comme les grands. On se souvient du proverbe: "Les petites causes ont souvent de grands effets".

La maîtresse de maison, ici représentée, a pensé qu'un peu de feu dans le foyer avec quelques morceaux de charbon suffirait à tempérer la maison pour la journée, tandis qu'une "attitude" dans la fournaise ne prendrait que deux fois plus de combustible mais rendrait les appartements probablement trop chauds.

profita, comme on va le lire, car sans elle rien ne nous eût avertis, et nous périssions tous par trahison.

Voilà comment la chose arriva. Nous avions remonté les alizés pour aller chercher le vent de l'île que nous voulions atteindre. — Je ne suis pas autorisé à être plus précis, — et nous courrions vers elle, en faisant bonne veille jour et nuit. C'était à peu près le dernier jour de notre voyage d'aller. Dans la nuit, ou au plus tard le lendemain dans la matinée, l'île au Trésor serait en vue. Nous avions le cap au S.-S.-O., avec une brise bien établie par le travers et une mer belle. L'*Hispaniola* se balançait régulièrement, et son beau-père soulevait par intervalles une gerbe d'embrun. Toutes les voiles portaient, hautes et basses; et comme la première partie de notre expédition tirait à sa fin, chacun manifestait la plus vaillante humeur. Le soleil venait de se coucher. J'avais terminé ma besogne, et je regagnais mon hamac, lorsque je m'avais de manger une pomme.

Je courus sur le pont. Les gens de quart étaient tous à l'avant, à guetter l'apparition de l'île. L'homme de barre surveillait le lof de la voile et sifflait tranquillement un air. A part ce son, on n'entendait que le bruissement des flots contre la taille-mer et les flancs du navire.

J'entrai tout entier dans la barrique de pommes, qui était presque vide, et m'y accroupis dans le noir. Le bruit des vagues et le berceement du navire étaient sur le point de m'assoupir, lorsqu'un homme s'assit bruyamment tout contre. La barrique oscilla sous le choc de son dos, et je m'appretais à sauter dehors, quand l'homme se mit à parler. Je reconnus la voix de Silver, et il n'avait pas prononcé dix mots, que je ne me sentais plus montré pour tout au monde. Je restai là, tremblant et aux écoutes, dévoré de peur et de curiosité: par ces dix mots je devenais désormais responsable de l'existence de tous les honnêtes gens du bord.

SOUFFLE A LA CITROUILLE
3 tasses de citrouille cuite, 1 tasse de chapelure, Sel au goût, 1/2 c. à thé de poudre à pâte, 2 blancs d'œufs, 1 c. à thé de gras fondu, 1 c. à table de sucre brun. Combiner la citrouille, la chapelure, la poudre à pâte. Incorporer les blancs d'œufs battus en neige. Verser dans une casserole. Recouvrir avec le gras et le sucre brun. Cuire dans un four modérément chaud (375 d. F.) jusqu'à ce que le soufflé soit bien levé, soit environ quarante minutes. Pour 6 à 8 personnes.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

L'Ouvre des Tabernacles

Mère Sainte-Aimée du Sauveur, directrice de l'Ouvre des Tabernacles, invite cordialement toutes les dames de l'Ouvre, ainsi que leurs amies, à assister au Salut de Jeanne Leber, qui aura lieu, vendredi, le 15 courant, à 3 h. à la Maison-Mère de la Congrégation Notre-Dame, 3040, rue Sherbrooke ouest.

Réunion annuelle

A la Maison-Mère aura lieu la réunion annuelle des anciennes élèves des SS. NN. de Jésus et de Marie, mercredi, 21 octobre. Cordiale invitation à toutes les anciennes élèves.

Eglise de S.-Lambert

La partie de cartes annuelle, organisée par les Filles d'Isabelle, au profit de l'église de S.-Lambert, aura lieu jeudi, 21 octobre à 8 h. p.m. dans la salle paroissiale. Outre les prix de table et de bingo, il y aura de nombreux et jolis prix de présence. Bienvenue à tous.

Pensionnat Marie-Rose

La partie de cartes, organisée par l'Association des Anciennes élèves du pensionnat Marie-Rose aura lieu le 11 novembre à 2 h. 30 dans les salles de l'Institut. Cordiale invitation à toutes les anciennes élèves, et à leurs amies.

Prochaine retraite à Béthanie

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, 74, D.O. 0226, des retraites aux dates suivantes: Pour jeunes filles du 15 au 17 octobre par le R. P. Salvator; pour dames: du 18 au 22 par le R. P. Méthot, O.P.; pour fiancées: du 22 au 24, par le R. P. Sanchagrin, O.M.I. Prière de s'inscrire à cette retraite d'une manière particulière. Du 25 au 29 octobre, pour dames, par le R. P. Honoré, O.F.M.; pour jeunes filles, du 28 octobre au 1er novembre et du 3 au 7 novembre, par le R. P. Méthot, O.P.; du 2 au 5 novembre: pour dames, par le R. P. Raphaël, O.F.M. La récollection pour jeunes filles aura lieu dimanche le 17 octobre chez les Franciscaines Miss de Marie, 120 est, rue Laurier et la récollection pour dames, mercredi, le 20 à 2 h. 30. Bienvenue à toutes.

Bazar et danse

Dans le Salon espagnol de l'hôtel Queen's aura lieu, jeudi, le 21 octobre la danse et le bazar annuels organisés par l'Edelweiss Swiss Women's Club.

Pour renseignements: Mrs. Schmid, DE. 4580.

Chez les Infirmières

Dimanche, le 17 octobre prochain, à 8 h. du matin, aura lieu la récollection mensuelle pour les infirmières chez les SS. de Marie-Réparatrice, 1025 boul. Montigny. Le goûter sera servi. Toutes les infirmières sont priées d'y assister.

Assemblée des agents de liaison

La première assemblée des agents de liaison du Service des consommateurs à la

Commission des prix aura lieu vendredi soir, le 15 octobre, à 8 h., dans les salons du Conseil LaFontaine, 3827 rue St-Hubert.

Chez les Sourdes-Muettes

Souper aux huîtres

"Si ma présence peut être un encouragement au dévouement des Dames bienfaitrices, j'accepte, en cette année centenaire, de présider votre souper aux huîtres du 3 novembre."

Ainsi s'exprime Son Excellence Mgr J. Charbonneau, répondant à l'invitation pressante du comité exécutif.

Ces paroles de notre archevêque ont réchauffé notre enthousiasme et les Soupers aux huîtres à l'Institut des Sourdes-Muettes s'annoncent plus brillants que jamais. On s'ingénierait un peu: la guerre... les restrictions... les œuvres multiples... et quoi donc encore?... Mais rien à craindre. Quand une œuvre a résisté cent ans à tous les vents de l'épreuve et de la souffrance, ses organisations sont devenues traditionnelles et bravent aussi tout.

les les tempêtes afin d'atteindre l'idéal poétique, idéal qui embrasse l'éducation de la sourde-muette.

Pour parfaire cette éducation, pour prouver à ces souffrantes de la vie les douceurs d'un foyer et la possibilité d'en créer un elles-mêmes, nous nous tournons vers vous, chers collaborateurs de chaque année et tout spécialement vers les spectateurs de la séance pédagogique de juin dernier qui ont vu ce qu'on appelle avec raison le miracle des Soeurs de la Providence.

Que votre générosité égale l'ardeur de ceux et celles qui veulent vous rendre ces soirées familiales aussi gaies, aussi attirantes que toujours!

Cent ans! Quel long chemin parcouru! Jamais nous ne l'avons si bien compris que lorsqu'il nous a été donné, à l'occasion d'une visite à l'Asile de la Providence, de voir cette grand-maman centenaire, altée mais souriante encore, grâce aux bons soins dont l'entourent les Filles de la Charité.

Cent ans! Il faut aller de l'avant pour que nos enfants, nos petits-enfants soient encore au poste de la charité quand la fête des Soupers aux huîtres aura cent ans. Aidez-nous, cher public de Montréal. Je vous lance le premier appel au grand ralliement de la charité, les 3 et 5 novembre prochains, dans les salles de l'Institut des Sourdes-Muettes.

Mariana-B. Jodoin, prés.

Les dollars ont plus de valeur ici

Des centaines de femmes, mariées ou célibataires, ont constaté que le magasin est le meilleur endroit où faire un choix de fourrure. Ici, vos dollars ont plus de valeur, et vous n'avez pas besoin d'être une acheteuse experte pour vous en rendre compte. Comparez ce que nous vous offrons. Une heure passée ici vous sera toute une révélation.

Manteaux en seal français

(Lapin teint). Teints sans d'indus, belle fourrure noire épaisse. Vous donnez \$225. ne sont longue durée.

Autres à aussi bas prix que \$150.

CUMMINGS
FURS LTD

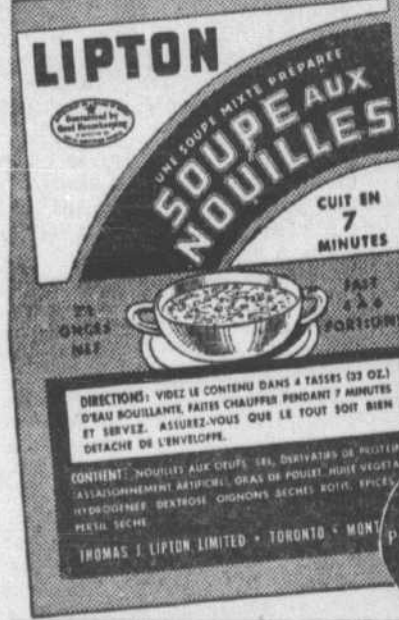
284 Notre-Dame ouest PL. 8901



MME LEBLANC AVAIT RAISON...

LE MÉLANGE DE SOUPE AUX NOUILLES LIPTON

DONNE, EN PEU DE TEMPS, UNE SOUPE QUI A VÉRITABLEMENT LE GOÛT DU POULET



● La soupe la plus délicieuse, appétissante, rapide à préparer. Elle est de préparation si facile et si rapide que vous en voudrez toujours une provision. Ajoutez simplement le contenu du paquet à 4 ment le contenu d'eau bouillante. Faites cuire pendant 7 minutes. Le résultat: une soupe dorée, délicieusement assaisonnée et d'un saveur si délicieuse que vous direz qu'elle est comparable à la meilleure soupe cuite lentement que vous ayez jamais faite sur votre propre poêle.

Le mélange de soupe aux nouilles Lipton est très économique... chaque paquet donne un tiers plus de soupe que vous n'achetez des soupes en boîtes. Demandez-le à votre épicière dès aujourd'hui!

25¢

UN PRODUIT DE LIPTON

Les emballages du THE LIPTON PLEIN DE SAVEUR (à fines feuilles)

FOURRURES DE CHOIX

FL. 6906

H. PAGEAU
1793 AVENUE DE L'EGLISE
COTE SAINT-PAUL

Papiers-tentures

Beau choix rendu facile par la variété des dessins. Coloris pour toutes les pièces de la maison.

Il est économique de tapisser une pièce que l'on veut transformer si l'on choisit son papier-tenture chez RAVARY.



Motifs de fleurs
Surfaces rugueuses
Papiers lavables, etc.

Quincaillerie J.-M. RAVARY Inc.

4041 EST, RUE STE-CATHERINE

AM. 1525

L'Île au Trésor

ROBERT-LOUIS STEVENSON

20. (Suite)

— Il navigue au plus près, mieux qu'on n'est en droit de l'attendre de sa propre épouse, monseigneur... Mais, ajoutait-il, tout ce que je puis dire est que nous ne sommes pas encore rentrés chez nous, et que je n'aime pas cette croisière.

Le chevalier, là-dessus, se détournait et arpentait le tillac d'un bout à l'autre, le menton relevé.

— Cet homme m'exaspère, disais-je; pour un rien j'éclaterais.

Nous rencontrâmes un peu de gros temps, et l'*Hispaniola* n'en montra que mieux ses qualités. Tout le monde à bord paraissait enchanté, et il n'en pouvait guère

aller autrement, car jamais équipage ne fut plus gâté, je crois, depuis que Noé mit son arche à la mer. Le double grog circulait sous le moindre prétexte; on servait de la tarte aux prunes en dehors des fêtes, par exemple si le chevalier apprenait que c'était l'anniversaire de quelqu'un de l'équipage; et il y avait en permanence sur le pont une barrique de pommes où puisait qui voulait.

— Ces manières-là, disait le capitaine au docteur Livesey, n'ont jamais profité à personne, que je sache. Gâtez les matelots, vous en faites des diables. Voilà ma conviction.

Mais la barrique de pommes nous

profita, comme on va le lire, car sans elle rien ne nous eût avertis, et nous périssions tous par trahison.

Voilà comment la chose arriva. Nous avions remonté les alizés pour aller chercher le vent de l'île que nous voulions atteindre. — Je ne suis pas autorisé à être plus précis, — et nous courrions vers elle, en faisant bonne veille jour et nuit. C'était à peu près le dernier jour de notre voyage d'aller. Dans la nuit, ou au plus tard le lendemain dans la matinée, l'île au Trésor serait en vue. Nous avions le cap au S.-S.-O., avec une brise bien établie par le travers et une mer belle. L'*Hispaniola* se balançait régulièrement, et son beau-père soulevait par intervalles une gerbe d'embrun. Toutes les voiles portaient, hautes et basses; et comme la première partie de notre expédition tirait à sa fin, chacun manifestait la plus vaillante humeur. Le soleil venait de se coucher. J'avais terminé ma besogne, et je regagnais mon hamac, lorsque je m'avais de manger une pomme.

Je courus sur le pont. Les gens de quart étaient tous à l'avant, à guetter l'apparition de l'île. L'homme de barre surveillait le lof de la voile et sifflait tranquillement un air. A part ce son, on n'entendait que le bruissement des flots contre la taille-mer et les flancs du navire.

J'entrai tout entier dans la barrique de pommes, qui était presque vide, et m'y accroupis dans le noir. Le bruit des vagues et le berceement du navire étaient sur le point de m'assoupir, lorsqu'un homme s'assit bruyamment tout contre. La barrique oscilla sous le choc de son dos, et je m'appretais à sauter dehors, quand l'homme se mit à parler. Je reconnus la voix de Silver, et il n'avait pas prononcé dix mots, que je ne me sentais plus montré pour tout au monde. Je restai là, tremblant et aux écoutes, dévoré de peur et de curiosité: par ces dix mots je devenais désormais responsable de l'existence de tous les honnêtes gens du bord.

CE QUE J'ENTENDIS DANS LA BARRIQUE DE POMMES

— Non pas, dit Silver, Flint était capitaine; moi, quartier-maître, à cause de ma jambe de bois. J'ai perdu ma jambe dans la même bordée, qui a coûté la vue à ce vieux Pew. Celui qui m'amputa était docteur en chirurgie... avec tous ses grades universitaires... du latin à revendre et je ne sais quoi encore; mais n'empêche qu'il fut pendu comme un chien, et sécha au soleil avec les autres, à Corso Castle. C'étaient des hommes de Roberts, ceux-là, et tout leur malheur vint de ce qu'ils avaient changé les noms de leur navires... la *Royal Fortune*, et caetera. Or, quand un navire est baptisé d'une façon, je dis qu'il doit rester de même. C'était ainsi qu'on a fait avec la *Cassandra*, qui nous ramena tous sains et saufs du Malabar, après qu'England eut capturé le *Vice-roi des Indes*; de même pour le vieux *Walrus*, le navire de Flint, que j'ai vu ruisseler de car-

nage et chargé d'or à couler.

— Ah! s'écria une autre voix (celle du plus jeune marin du bord, évidemment plein d'admiration), c'était la fleur du troupeau que Flint!

— Davis aussi était un gaillard, sous tous rapports, reprit Silver. Mais je n'ai jamais navigué avec lui: d'abord avec England, puis avec Flint, voilà tout; et cette fois-ci pour mon propre compte, en quelque sorte. Du temps d'England, j'ai mis de côté neuf cents livres, et deux mille après Flint. Ce n'est pas mal pour un homme de l'avant. Le tout déposé en banque. Gagner n'est rien; c'est conserver qui importe, croyez-moi. Que sont devenus tous les hommes d'England, à présent? Je l'ignore. Et ceux de Flint? Hé! hé! la plupart ici à bord, et bien aises d'avoir de la tarte... avant cela, ils m'endaient, certains. Le vieux Pew, après avoir perdu la vue, n'eut pas honte de dépenser douze cents livres en un an, comme un grand seigneur. Où est-il maintenant? Eh bien, maintenant il est mort, et à fond de cale; mais

les deux années précédentes, misère! il crevait de faim. Il m'endait, il volait, il égorgeait, avec ça il crevait la faim, par tous les diables!

— Ça ne vaut vraiment pas le coup, en somme, dit le jeune matelot.

— Pour les imbéciles, ça ne vaut pas le coup, ni ça ni autre chose! s'écria Silver. Mais tiens, écoute: tu es jeune, c'est vrai, mais tu es sage comme une image. J'ai vu cela du premier coup d'œil, et je te parle comme à un homme.

On peut se figurer ce que j'éprouvai en entendant cet infâme vieux fourbe employer avec un autre les mêmes termes flatteurs dont il avait usé avec moi. Si j'en avais eu le pouvoir, je l'aurais volontiers tué à travers la barrique. Cependant, il poursuivait, sans guère soupçonner que je l'écoutais:

(à suivre)

(Traduit de l'anglais par Dédard Servat)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

M. Henri Bourassa raconte ses années de jeunesse et de formation politique

Première d'une série de dix conférences sous les auspices de la Ligue d'Action nationale — Le côté Papineau et le côté Bourassa — La vie au manoir seigneurial de Monte-Bello — Papineau était un "incrédule cléricale" — Laurier voyait en Bourassa un "castor rouge" — L'ébranlement de l'affaire Riel — Les luttes municipales et le début d'une carrière politique

LES "MEMOIRES" DE M. HENRI BOURASSA

(par Paul Sauriol et Roger Duhamel)

L'Auditorium du Plateau était hier soir bondé d'une foule sympathique, venue assister à l'ouverture de la série des conférences que donne M. Henri Bourassa. Dès sept heures, des gens cherchaient à se procurer les quelques billets qui restaient encore au contrôle. C'est donc devant une salle comble que le grand tribun a commencé ses causeries familières, qui doivent retracer plus d'un demi-siècle de notre vie politique.

L'entretien d'hier soir portait surtout sur les années d'enfance et de jeunesse de M. Bourassa, ainsi que sur sa brève carrière municipale. Il recherchait les influences qui se sont exercées sur lui, les influences héréditaires, du côté Papineau et du côté Bourassa. Il voulait également rendre hommage à ses maîtres, notamment à un Français, Frédéric André. Il fit revivre devant ses auditeurs la vie particulière d'un manoir seigneurial dans les années 1830, à Monte-Bello. Très jeune, M. Bourassa eut l'occasion de discuter avec les paysans de leurs problèmes et de s'intéresser à leur sort. C'est ainsi qu'il fut tout naturellement porté à la mairie de son village.

L'exécution de Riel lui causa une émotion intense. A l'assemblée du Champ-de-Mars, le petit-fils de Papineau entendit tout à tour Mercier et Laurier. Si l'éloquence populaire et passionnée du premier fait battre son cœur, il goûte le plaidoyer digne et raisonné du second. Il se sent dès lors attiré irrésistiblement vers la politique. Il se présente dans Labelle, après avoir posé comme conditions qu'il votera toujours selon ses convictions, indépendamment du parti, et qu'il paiera lui-même ses dépenses d'élections. Et nous sommes rendus en 1896, au grand débat sur l'école catholique et française, sujet qu'abordera l'orateur lors de sa prochaine causerie, le 27 octobre.

M. Antonio PERRAULT

En présentant le conférencier, M. Perrault veut apporter une bonne nouvelle à M. Bourassa: hier soir, le *Devoir* annonçait qu'il serait présenté par un monsieur qui est conseil du roi, ce qui met son loyalisme à couvert.

Nous sommes réunis une fois de plus pour entendre M. Henri Bourassa. Deux choses ne sont pas rationnelles: la parole de Bourassa et votre intelligence.

Je remercie l'Action nationale d'avoir associé les deux noms de M. Bourassa et Groulx, les deux noms dont nous avons actuellement le plus besoin de nous enorgueillir. Je la remercie aussi d'avoir obtenu ces dix conférences, ce qui n'est pas un mince succès.

On a voulu dire méchamment de M. Bourassa "le vieux de la montagne". Cette formule me plaît. Au soir de sa vie, il s'est retiré sur la montagne, bien placé pour apercevoir la scène où pendant un demi-siècle il a joué un rôle de premier plan, la scène qu'il a rehaussée par sa vue prophétique des conséquences néfastes des actes posés, par la sincérité de ses convictions et l'éloquence de sa parole. Il nous fait profiter d'un enseignement éclairé par la lumière incomparable qui baigne l'autre versant de la vie.

Je ne vous ferai pas la biographie de M. Bourassa. Je veux simplement souligner la note dominante de sa carrière, l'unité de sa vie. C'est ainsi qu'il a exercé une influence et une action profondes. Malgré les sollicitations des honneurs et des intérêts, malgré les attaques et les injures, il a conservé la ligne droite. Il domine tous les hommes publics de l'histoire canadienne en exerçant une action durable par sa fidélité, sa persévérance et sa droiture, comme par la vigueur de sa pensée et l'éloquence de sa parole.

M. le chanoine Lionel GROULX

M. Bourassa fut remercié par le chanoine Lionel Groulx, historien et professeur. Il évoqua des souvenirs d'autrefois, alors que M. Bourassa se rendait dans un presbytère ami et s'abandonnait aux charmes de la conversation. C'était alors la première édition de ces mémoires.

M. Groulx signale les dons prestigieux d'orateur de l'homme d'Etat et rappelle les discours de 1899, celui du 17 avril 1905, où il se fit l'avocat du droit minoritaire au Canada, et celui de Notre-Dame, au congrès eucharistique.

"Mais vous n'avez pas été seulement un homme éloquent. Vous n'avez pas manqué, dans notre passé, et surtout dans notre monde politique, de témoins magnifiques. Ils ont longtemps passionné la foule. Le malheur de ces témoins fut d'avoir plus de voix que de cervelle. Votre originalité fut d'avoir plus de cervelle que de voix. Vous oeuvrez politique se dégage, dans le premier quart de notre siècle, comme un bloc à part, solide, imposant. Vous nous avez appris qu'au-dessus des partis, il y a un pays, la patrie. A ce pays, à ce jeune Etat, qui cherche toujours, sans l'avoir trouvé, son centre de gravité, vous avez rappelé, pour valoir qu'il soit, que ses frontières n'englobent aucune de ces petites contrées que sont l'Europe, l'Asie, l'Afrique, et que la patrie des Canadiens pourrait bien être le Canada et rien que le Canada.

Permettez-moi de vous le dire cependant: Votre influence sur votre génération, vous la devez moins à votre talent oratoire, moins à la substance solide dont s'étoffait votre éloquence, qu'à des dons tout autres et d'un ordre plus élevé. Vous la devez d'abord, cette influence, à votre caractère, un caractère qui n'était pas du tout de tout le monde, et c'est tant mieux, un caractère, comme eût dit votre maître, Vuillout, peut-être "trop imprimé", mais un caractère qui avait du caractère. Le caractère ajoute au talent. Le caractère porte une œuvre. Sur votre œuvre, les opinions peuvent être partagées. Elles ne le sont pas sur votre courage, sur votre loyauté, sur votre conscience. Et pardonnez-moi, Monsieur Bourassa, de parler de vous avec un peu de sans-gêne, comme on n'est pas un personnage historique. Ce n'est pas tout à fait de ma faute si vous êtes entré, vivant, dans l'histoire."

M. BOURASSA

Après avoir remercié M. Perrault, M. Bourassa a dit qu'il était heureux que M. le chanoine Groulx ait été choisi pour clore la réunion parce que cela prouve qu'il est bon que des gens puissent différer d'opinion sur des questions secondaires et le dire, tout en s'accordant sur les questions fondamentales, et en se rencontrant quand il s'agit de donner à un peuple les leçons du devoir, de l'honneur et de la fidélité. Le conférencier a dit ensuite qu'il avait préparé un préambule mais que M. Héroux a écrit à peu près cela dans son article de mardi. Quant à la décision de raconter sa vie, il a accepté de le faire parce qu'on lui a dit que cela pourrait faire quelque bien aux jeunes.

Vous ignorez pas, a dit M. Bourassa, en entrant dans le vif de son sujet, que je suis le petit-fils de Louis-Joseph Papineau. Un jour, M. Laurier, écrivant à un de ses amis, disait: Bourassa m'explique Papineau et Papineau m'explique Bourassa. Il y a un peu de vrai là-dessus, mais pas autant que M. Laurier le croyait, ce qui est assez rare parce qu'il ne connaissait pas Papineau que par son rôle politique.

En réalité, je ne tiens de mon grand-père que le tempérament oratoire et une invincible indépendance de caractère, une incapacité congénitale de dire ce que je ne pense pas et de ne pas dire ce que je pense. Est-ce qualité ou défaut?

Par bonheur pour moi, et j'en remercie Dieu tous les jours, je n'ai pas subi l'influence des idées de Papineau en matière religieuse. Comme vous savez, il avait perdu la foi. Il a voulu et est mort sans pratiquer sa religion ou plutôt ayant perdu toute religion. Mais je tiens à dire, et je lui ai une dette de reconnaissance à cet égard, qu'il a pratiqué toute sa vie le plus profond respect pour la foi de sa femme, de ses enfants et de ses petits-enfants, et pour la foi du peuple qui avait confiance en lui.

Deux exemples. Dans le cadre intime de la famille d'abord. Vers 1850, il perdit un fils qui donnait de hautes espérances, un garçon de 20 ans à qui l'on prédisait un brillant avenir et qui est venu mourir au manoir de Monte-Bello. Et c'est son père qui l'a préparé à la mort en lui faisant chaque jour des lectures pieuses. Et quand les derniers moments furent bien près, mon vieil oncle paternel, curé de la paroisse, qui allait voir mon oncle maternel tous les jours lui dit: Gustave, je vous apporterai demain le bon Dieu.

En reconduisant le curé, Papineau lui dit: Père Bourassa, trouvez-vous que mon fils est assez bien préparé pour mourir? Le curé se retourna d'un air surpris et Papineau reprit avec un sourire triste: Vous vous étouffez de m'entendre parler ainsi, je n'ai pas la foi, mais mon fils l'a et je tiens à ce qu'il meure dans la plénitude de sa foi.

Quant au peuple qui l'entourait, Papineau, pendant les longues années qu'il a vécues dans sa retraite à Monte-Bello, n'a jamais manqué d'assister à la grand-messe le dimanche et de suivre la procession de la Fête-Dieu. A 85 ans, il faillit mourir d'insolation parce qu'il avait suivi la procession. Pose, direz-vous? Non, tout le monde savait, mais comme il disait à son curé: J'ai le devoir de donner le bon exemple à votre peuple, car j'ai le malheur d'avoir perdu la foi, mais je sais que la foi est un grand préservatif pour la famille et le caractère d'un peuple.

Un incrédule cléricale

Chose étrange, je crois même que dans un de vos cours, M. Groulx, vous l'avez signalé, Papineau a reproché au jeune parti rouge des 1850 de faire de l'anticléricalisme, car, disait-il, n'oubliez pas que l'influence du clergé chez nous est une préservatrice morale et sociale — je ne vous donne pas les mots mais l'idée. En d'autres termes, Papineau était un incrédule et un cléricale. Vous voyez que du côté des idées, je n'ai rien reçu de lui. M. Bourassa parle de ses origines paternelles, le séjour de son grand-père Bourassa aux Etats-Unis, son établissement sur des terres de l'Acadie, son élection au premier conseil de comté organisé après 1840, ses relations avec LaFontaine. Le conférencier parle de son oncle, François Bourassa, qui siégea 42 ans au parlement sans jamais ap-

prendre l'anglais. Un jour sir John Donald lui demanda comment il restait toujours à son siège même pendant les discours anglais qu'il ne comprenait pas, et François Bourassa répondit: C'est pour ça que je reste ici, si je les comprenais je m'en irais.

Le conférencier parle de LaFontaine et cite la réflexion désabusée qu'il faisait à son père, Napoléon Bourassa, qui lui demandait si sa démission avait causé une grande sensation, un mouvement considérable; LaFontaine répondit: Le seul mouvement que j'aie constaté c'est celui de mes amis qui voulaient prendre ma place.

Dans une conférence publique, j'ai dit une chose qui a scandalisé bien du monde. Je disais que le Statut de Westminster, c'est beau en théorie mais moins beau en pratique, et que qualifiés le gouvernement responsable, tel que nous l'avons, de cet attrape-nigaud. On a vu les trois quarts de nos hommes publics utiliser ce régime comme moyen d'attraper des places de ministres et d'accéder par là aux tribunaux ou aux services administratifs.

Je réclame des places pour les Canadiens français, je veux bien, mais formez d'abord des hommes; autrement j'aime mieux voir ces places occupées par des gens qui ne partagent pas nos croyances, et ne parlent pas notre langue, que d'y voir des gens qui vendent leur conscience pour les places qu'ils se sont fait octroyer.

Influence du prêtre

M. Bourassa parle de l'influence modératrice que son père a exercée sur lui, contribuant à lui faire porter des jugements plus équilibrés sur ses adversaires politiques; de l'influence d'une tante qui lui a fait aimer la Bible, lui a inspiré "le culte de Pie IX et de Mgr Bourget, et lui a choisi son premier confesseur. Le conférencier évoque le souvenir de ses premiers confesseurs et ajoute: Jeunes pères et mères de famille, vous ne savez pas à quel point la parole d'un bon prêtre, d'un saint prêtre, pénètre dans l'âme d'un enfant, l'époque où se forment les premières convictions, où le cœur commence à se dilater avant que les passions mauvaises ne viennent couvrir ce qu'il y a de vrai; vous ne savez pas à quel point ces paroles-là sont salvatrices, combien plus tard, quand viennent les orages de la vie, un souvenir, une parole prononcée 10 ans, 15 ans, 20 ans auparavant peut contribuer à sauver une âme.

Le conférencier parle de ses premiers professeurs: l'abbé Saurin, qui lui a fait aimer le catholicisme; puis son passage à l'école du Plateau, et ensuite les cours privés de Frédéric André, qui lui a fait aimer les mathématiques. En 1885, M. Bourassa entra à l'Ecole polytechnique, puis en 1886, son père l'envoya au collège Holy Cross, de Worcester. C'est là que se terminèrent ses études, et il s'en alla ensuite à Monte-Bello.

Le curé de Monte-Bello était son oncle paternel, le Père Médard Bourassa, un des quatre premiers missionnaires oblates venus en 1841, et qui était allé en mission au lac Saint-Jean. Le conférencier signale en passant les difficultés que suscite pour la conversion des sauvages la mauvaise conduite des Blancs, les chrétiens, il dit que Mgr Breyat et Mgr Turgeon lui ont fait part des mêmes difficultés dans leur ministère, et il rappelle les luttes de Mgr de Laval contre les gouvernements qui encourageaient l'empoisonnement moral des sauvages pour procurer des revenus au roi de France; et la Compagnie de la Baie d'Hudson a fait de même. M. Bourassa dit qu'il croit bien que les générations actuelles exploitent le scandale donné pendant trois ou quatre siècles par des nations qui avaient hérité de la doctrine du Christ et, au lieu de la répandre, ont rendu infécond l'enseignement des missionnaires.

Le curé de Monte-Bello était un vieux *Castor*. On appelait ainsi un groupe de catholiques laïques et ecclésiastiques absolument dévoués à Mgr Bourget, et aussi à Mgr Laflèche, des Trois-Rivières, mais surtout à Mgr Bourget, qui ont inspiré la *Vérité*, de Québec, et ont présidé à la fondation de l'*Étendard*. Mon oncle, poursuit M. Bourassa, recevait tout cela, et par-dessus le marché, chose curieuse — il avait une fort jolie bibliothèque, je l'ai en grande partie chez moi — c'est chez lui que j'ai appris à lire Louis Vuillout et Joseph de Maistre.

Castor rouge

C'est là que j'ai puisé, dans la bibliothèque et dans la lecture de l'*Univers*, que j'ai puisé pour toutes mes notions sur le rôle de l'Eglise dans la société, sur les relations qui doivent exister entre l'Eglise et les chefs civils. En même temps, j'étais en politique rouge vif. Je n'avais rien pris du côté conservateur, ce qui faisait dire à M. Laurier: Bourassa, c'est un monstre, c'est un *Castor rouge*; je n'en ai jamais connu.

C'est pas tout. Je ne me contentais pas de lire. Je recommandais cela aux jeunes gens: c'est là que j'ai pris un contact intime et vécu avec tous les problèmes de notre paysannerie. Mon grand-père avait laissé une succession enchevêtrée au possible. Nous héritâmes pour l'âme noyée. Cela ne simplifiait pas les choses d'avoir affaire à cet oncle. Seulement en arriérant des rentes il y avait dans notre part pour \$50,000. Mon grand-père te-

nait pas mal ses comptes, mais sur des petits bouts de papier.

C'est un esprit de famille mal placé que d'employer des parents incapables et stupides sous prétexte que c'est le neveu ou l'oncle, au lieu de prendre des étrangers compétents. C'étaient les écuries d'Augias. Je me suis mis là-dessus; j'ai été de porte en porte chez les habitants; je leur ai fait sortir leurs recus et leurs contrats. Cela m'a donné une bonne connaissance de leurs problèmes, et en causant avec les gens de la campagne, j'ai pris contact avec les questions municipales.

A la suite des démarches qu'il avait faites pour régler des procès de la succession, M. Bourassa avait gagné la confiance des gens et c'est ainsi qu'il fut élu maire à 21 ans.

L'affaire Riel

Le conférencier parle alors de l'affaire Riel. J'étais étudiant à l'Ecole polytechnique, dit-il, quand la nouvelle de l'exécution de Riel est arrivée. Autant que je me rappelle, il avait été exécuté un vendredi. Le lendemain, quand la nouvelle est arrivée, assemblée spontanée sur le perron de l'hôtel de ville; j'ai entendu la Corneille faire un discours. On parle d'orateurs, il avait le don oratoire col-lé. Mais c'est un exemple trop fréquent du talent qui se perd.

Le dimanche, immense assemblée au Champ de Mars; trois estrades; le Champ de Mars était couvert de monde. Et, rue Craig, les petits chars à chevaux étaient arrêtés. J'ai entendu là des discours par Laurier et Mercier. Le plus passionné, le plus populaire, j'ose dire le plus populacrier, c'était celui de Mercier, qui répétait de sa grosse voix: "Notre frère Riel". Il m'avait jusqu'à un certain point ému.

Après cela je vois monter M. Laurier, avec son col de quatre pouces, et qui parlait avec son accent anglais. Mais à mesure qu'il parlait, je disais: c'est lui qui a raison. Au lieu de faire appel à la passion comme Mercier, Laurier disait: Sous le régime britannique et à notre époque, il ne faut plus d'exécution capitale pour crime politique, si crime il y a eu.

Je regrette qu'il ait si peu question de la mort de sir Charles Fitzpatrick. Ce fut un des défenseurs de Riel. Il présenta devant le tribunal de Regina un admirable plaidoyer. François Lemieux a fait un plaidoyer pour la mise, mais le plaidoyer juridique, politique, c'est Fitzpatrick qui l'a fait. Comme tout au long de nos luttes religieuses et nationales, il a toujours eu la note juste, et s'est toujours servi de son talent juridique pour défendre le droit et la justice. On aurait dû le rappeler à sa mort.

J'arrive à la fin de ce premier chapitre. Mercier fut porté au pouvoir en 1886. Après l'affaire Riel, François Lemieux disait: nous avons exploité la corde de Riel. La province de Québec renversait le gouvernement Ross-Tailon qui était aussi innocent de l'exécution de Riel que vous et moi pouvons l'être, même si vous n'étiez pas nés. C'était en octobre 1886.

Au mois de février 1887, la province de Québec donnait une majorité au gouvernement fédéral qui avait fait pendre Riel. C'est alors que j'ai commencé à avoir des doutes sur le sens politique de mes compatriotes. J'ai dit: évidemment, nous sommes — comme me le disait plus tard Laurier — ils ont des sentiments, ils ont des sentiments. Quand ils ont donné cours à leur sentiment du moment, ils sont satisfaits, ils ne pensent pas à faire porter leur jugement où il devait porter; ils ont explosé.

Vous ne pouvez pas vous imaginer tout ce qu'on a dit dans ce temps-là. Personne n'avait encore écrit aux Canadiens français qu'ils ne pouvaient pas dire ce qu'ils pensent. Aucun chef ne leur avait enseigné qu'il y avait une minorité, ils devaient se faire. Ils savaient, sans doute, qu'ils devaient respecter l'autorité établie, mais on ne confondait pas encore l'obéissance avec le servilisme.

Naturellement, je commençais à prendre un peu part aux élections. En 1887 avait lieu une élection partielle provinciale dans le comté d'Ottawa. C'était un immense comté; je soutenais le candidat de Mercier et c'est à cette occasion que j'ai fait sa connaissance intime. J'avais été le chercher pour le conduire à Monte-Bello.

Il m'avait parlé de bien des choses, même des choses que je ne puis pas encore dire parce que dans notre pays il y a des choses qu'on ne peut dire qu'à peu près 300 ans après qu'elles se sont passées. Un religieux a écrit une histoire de Mgr Laflèche, mais il ne peut pas la publier parce que ça peut faire de la peine à certaines gens.

Coup d'Etat

Après son succès, Mercier a commencé à gonfler, il est devenu ostentatoire. Quand est arrivée l'élection de 1890 je trouvais les rouages de Québec insupportables de vanité, je trouvais qu'ils avaient besoin d'une leçon. J'ai cherché à faire surgir un candidat libéral indépendant dans le comté. Je n'ai réussi, mais ça avait attiré l'attention. A l'élection de 1890 j'ai fait opposition ouvertement, mais ça n'a servi à rien.

quand il faisait étalage de son luxe de mauvais goût — il portait son costume de court romain et disait: Ça peut servir à remplir les habitants; oui, mais les habitants ne sont pas fous, ils finissent par voir clair et reprennent ensuite leur assiette — autant j'avais combattu Mercier au faite de sa puissance et de sa vanité, autant quand l'Angers l'a congédié j'ai trouvé que c'était un précédent dangereux.

Car n'oubliez pas que les lieutenants-gouverneurs sont nommés par le gouvernement fédéral, et je voyais dans cette attitude commandée par Ottawa secondé par Angers un précédent fort dangereux pour l'autonomie des provinces. J'ai combattu en 1892 le coup d'Etat d'Angers de la même manière qu'en 1926 j'ai combattu le coup d'Etat Byrd, quand le gouverneur général avait accordé à Meighen une dissolution qu'il avait refusée à King.

C'était le même principe en jeu; dans un cas ingérence du représentant du gouvernement impérial à Ottawa, dans l'autre ingérence du représentant du gouvernement fédéral dans la province.

On venait alors de diviser le comté d'Ottawa en deux: Wright et Labelle. J'avais contribué en 1891 à faire élire comme député d'Ottawa Charles R. Devlin. Il y avait un bon Irlandais, qui a travaillé pour nous, qui ne tenait pas sa race ni sa religion. Je l'ai entendu en pleine législature de Québec expliquer que le malheur de sa vie c'était que ses ancêtres avaient perdu leur langue nationale, et que s'il avait de la sympathie pour les Canadiens français qui luttait pour leur langue, ce n'était pas seulement parce qu'il s'agissait d'une question de justice, mais parce que les Canadiens français faisaient la même lutte que ses ancêtres.

Indépendance

Devlin se présentait dans Wright et moi dans Labelle. Je le confesse, j'avais grande envie d'aller au parlement. Tout mon sang de parlementaire bouillait, mais je voulais entrer par la porte de devant, et surtout sans avoir d'entraves aux pieds. J'ai réuni les principaux libéraux de mon comté, j'ai leur fait une tentative d'enrayer les principes. On m'a offert la candidature, je suis prêt à accepter, mais à deux conditions: je me réserve le droit de voter pour ou contre mon parti suivant mes convictions, et afin de pouvoir le faire je ne veux pas qu'il entre dans mon comté un sou du fonds électoral. Etes-vous prêts? J'ai le moyen de payer les dépenses électorales légales. Etes-vous prêts à faire mes élections dans ces conditions-là?

Ils ont accepté et ils ont tenu parole. Je connais des gens qui, lorsqu'une autre élection arrivait, allaient se faire donner au comté \$100, \$200, \$300, en disant: c'est l'argent du parti on est aussi bien de le prendre. Mais dans mes élections ils ne demandaient rien parce que je faisais mes élections à mes frais.

Je suis venu trouver M. Laurier à Montréal; il recevait ses visiteurs au bureau de M. Tarte. J'expliquai la situation à M. Laurier, vous êtes prêt à m'accepter comme candidat dans ces conditions? Il était enchanté. L'argent de la Baie des Chaleurs était dépensé et le fonds électoral était mince. Il faut reconnaître à M. Laurier qu'il avait de la largeur naturelle d'esprit.

Quand plus tard je faisais la lutte à Laurier sur la question de la guerre d'Afrique, un jour, dans un caucus libéral, un bon rouge de Québec dit: M. Laurier, vous êtes capable de le faire faire taire, ce maudit-là? Il fait des assemblées et les habitants commencent à se monter. Laurier répondit: Mon cher, je n'y puis rien. Bourassa est dans son droit, il s'est réservé le droit de dire ce qu'il lui plaît et de voter comme bon lui semble. Voyez-vous, Bourassa fait ses élections à ses frais et dépens, je n'ai pas le droit de le bâillonner.

Comme la plupart de mes messieurs n'étaient pas dans ce cas-là, cela a arrêté net la propagande.

Ecoles du Manitoba

Dans les prochains entretiens, si vous avez la patience de me suivre, vous verrez quelques épisodes de la politique canadienne depuis près de 50 ans. Nous commencerons si vous le voulez par l'élection de 1896 et la question des écoles du Manitoba. Je vous fais tout de suite cette demande: vous tous qui auez la foi, et l'espérance que c'est tout le monde. Demandez à Dieu, pour moi d'abord et pour vous ensuite, d'étudier cette question, qui a été brûlante et qui a eu bien des conséquences, en esprit de foi et avec amour de la vérité; en tenant compte de ce que disais une fois ici à propos de la guerre, qu'il y a une différence entre la direction donnée par les évêques selon l'ordre de leur sacerdoce et en toute autorité, et les opinions exprimées par les évêques.

La personne des évêques mérite toujours le respect, leur direction, tant qu'elle n'est pas réformée ou contredite par l'autorité supérieure du Pape, doit toujours être suivie. Quant aux opinions exprimées par un ou plusieurs évêques sur des matières qui ne relèvent pas directement ou entièrement de leur autorité, on a toujours le droit de les discuter, en tenant compte des règles que je viens d'exposer.

Je crains que dans notre pays on n'ait pas assez établi cette distinction, d'abord dans la formation donnée au collège, puis dans la direction donnée aux retraités, fermiers; avec le résultat que des gens mélangent tout. Le devoir d'obéissance est corollaire au droit de commander. Le Pape lui-même serait le dernier à prétendre à l'infailibilité dans la manière de planter les choux. Dans les questions mixtes, c'est plus délicat. Je vous fais cette prière afin que ceux et celles qui viendront dans 15 jours, vous vous prépariez à entendre la vérité, l'espérance, et que vous la prendrez également dans un esprit catholique, droit et sincère.

Crise politique en Argentine

Des ministres du cabinet Ramirez, favorables à la rupture des relations avec l'Axe, ont résigné leurs fonctions

Buenos-Aires, 14 — La division qui s'est manifestée au sein du gouvernement argentin depuis la publication de la lettre de M. Segundo R. Storni, alors ministre des Affaires extérieures à M. Cordell Hull, et de la réponse sévère de ce dernier, a atteint son dénouement hier soir par la démission simultanée de tous les ministres qui estiment que l'Argentine devrait sans retard rompre ses relations diplomatiques avec l'Axe.

Le ministre des Finances, Jorge Santa-Marina, le seul membre civil du cabinet, a adressé hier une lettre de démission au président Pedro R. Ramirez et a rendu son geste irrévocable en prenant aussitôt congé de ses collègues et de son personnel. Le ministre des Travaux publics, l'amiral Ismael Galindez, a aussi résigné ses fonctions hier et l'on croit que le général Diego Masón, ministre de l'Agriculture, et le général Elbio Anaya, ministre de la Justice et de l'Education, ont fait la même chose. Dans ce cas, le général Ramirez devra faire face à une grave crise politique.

Il se trouve dans une situation délicate, parce qu'on croit l'opinion des militaires, des colonels en descendant, opposée à une rupture. Ils estiment apparemment qu'il est actuellement impossible de rompre sans perdre du prestige aux yeux des autres républiques américaines. Toutefois, en conservant les relations avec l'Axe, il semble impossible à Ramirez de conserver l'honnêteté de son cabinet. Evidemment, la déclaration de guerre de l'Italie à l'Allemagne renforce la politique de ceux qui réclament une rupture immédiate.

La "C. C. F." n'est pas totalitaire

M. F. R. Scott, président national et chef provincial de la C.C.F., a déclaré hier soir, à une réunion du club C.C.F. de Laurier-Outremont, que les ennemis de son parti ne doivent pas se laisser aller à des attaques de gros mensonge du caractère totalitaire de la C.C.F. dans une tentative d'enrayer les principes. Quand elle sera au pouvoir, ce qui ne saurait tarder, elle utilisera ce pouvoir dans les intérêts d'une nouvelle et meilleure société démocratique. Le peuple se rend compte que c'est par ce parti qu'il peut exprimer ses espoirs d'une société plus juste et plus saine.

Décès du père de M. Paul Martin

Pembroke, 14 (C.P.) — M. Philippe-Ernest Martin, père de M. Paul Martin, député libéral d'Essex-Est aux Communes et secrétaire parlementaire du ministre du Travail, est décédé subitement hier soir, à l'âge de 67 ans, alors qu'il assistait à une cérémonie religieuse à la cathédrale de Saint-Colomban.

Il avait épousé il y a quarante ans Lumina-Marie Chouinard, d'Ottawa, qui lui survit, ainsi que deux fils, Paul, de Windsor, et Emile, de Los Angeles, et cinq filles.

M. Martin, natif d'Ottawa, s'était installé à Pembroke depuis de nombreuses années. Il s'était occupé pendant un temps du commerce de l'épicerie et il était plus récemment à l'emploi d'une entreprise industrielle.

On utilise la sténographie, sous diverses formes, depuis vingt siècles.

La politique d'après-guerre

Le développement de nos écoles d'arts et métiers

Washington, 14 (C.P.) — Le comité sénatorial des relations extérieures a agi prudemment hier en proclamant sa politique générale d'après-guerre pour les Etats-Unis. A une dissidence, un sous-comité a rédigé une résolution proposant que les Etats-Unis "collaborent avec les nations libres et souveraines pour l'établissement et le maintien d'une autorité internationale, qui aura le pouvoir d'empêcher l'agression et de sauvegarder la paix dans le monde."

Cette résolution, qui est un compromis, souligne toutefois que la tendance est favorable à la coopération internationale et à la sécurité collective et s'éloigne de l'isolationnisme que les Etats-Unis ont suivi pendant 25 ans.

La résolution réussit à obtenir l'approbation de la plupart des sénateurs, parce que sa phraséologie est générale et vague et que chacun pouvait l'appuyer sans compromettre ses principes. Le seul membre du sous-comité qui s'y est opposé, c'est le sénateur Robert LaFollette, du Wisconsin; un isolationniste irréductible.

La taxe de vente sera maintenue

En réponse à une interrogation qu'on lui posait, le président du comité exécutif de Montréal, M. Omer Asselin, a répondu hier après-midi, que tout en ne s'opposant pas personnellement à l'abolition de la taxe de vente municipale, il ne voit pas comment on pourrait remplacer ce revenu annuel d'environ 86 millions que procure à la ville de Montréal ladite taxe de vente.

Représentants de Chine chez le maire

M. le maire Raynault a reçu, hier, la visite de M. Yulin Hsi, représentant du généralissime chinois Tchiang-Kai-shek.

M. Hsi, qui est un ancien conseiller municipal de Shanghai, fait partie d'une délégation chinoise qui visite actuellement le Canada et les Etats-Unis en vue d'étudier les systèmes de gouvernement municipal en vigueur dans ces deux pays américains.

M. Lewis appuie l'enquête dans Cartier

Ottawa, 14 (C.P.) — M. David Lewis, secrétaire national de la C.C.F. et candidat malheureux à l'élection complémentaire de Cartier, a approuvé la décision du gouvernement de tenir une commission royale d'enquête sur cette élection. Il souhaite néanmoins que l'enquête porte, non seulement sur les irrégularités commises dans la confection des listes, mais aussi sur le jour du vote, afin de rechercher quels sont ceux qui ont voté sans en avoir le droit, parce qu'ils n'étaient pas citoyens, qu'ils étaient mineurs ou qu'ils étaient sur les listes sans y être qualifiés.

On demande l'abolition du péage

A son assemblée tenue hier au Club de Réforme, l'Association du transport interurbain de la province de Québec, Inc., a décidé de demander de nouveau au gouvernement fédéral d'abolir le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier.

(On sait que le conseil municipal de Saint-Lambert a demandé récemment à Ottawa d'abolir le péage sur le pont Victoria.)



Confederation Life
Association

SIÈGE SOCIAL

TORONTO

Quels sont vos projets pour le monde de demain?

Lorsque vous dresserez vos projets pour le monde de demain, ne perdez pas votre assurance sur la vie de vue.

C'est un de vos biens les plus précieux. Elle protège votre famille en cas de besoin.

Elle constitue votre caisse de retraite.

Elle représente toujours un bien important pour l'actif de votre fonds de commerce. La possession d'une police d'assurance sur la vie prouve le caractère d'un homme.

Votre placement en assurances sur la vie est d'une sûreté absolue, car elle vaudra toujours cent sous à la piastre. Après la guerre, grâce à leur vaste expérience dans le domaine des placements, les compagnies d'assurances joueront un rôle important dans la reconstitution de l'industrie et le rajustement de la main d'œuvre, et en ce faisant, elles feront beaucoup pour améliorer le monde de demain.

Confederation Life
Association

SIÈGE SOCIAL TORONTO

Montréal-St-Catherine —
Edifice Confederation
J.-G. LEBLANC, gérant.

Montréal-St-Jacques —
Edifice Confederation
J.-G. LEBLANC, gérant.

Montréal-St-Louis —
Edifice Confederation
J.-G. LEBLANC, gérant.

Montréal-St-Pierre —
Edifice Confederation
J.-G. LEBLANC, gérant.

Montréal-Mont-Royal —
354, rue St-Catherine
J.-T. BOURGEOIS, gérant.

Montréal-Québec —
354, rue St-Catherine
J.-T. BOURGEOIS, gérant.

Montréal-Québec —
354, rue St-Catherine
J.-T. BOURGEOIS, gérant

La recherche scientifique à Polytechnique

Depuis quelques années, la direction de l'Ecole Polytechnique s'est efforcée de développer la recherche scientifique dans les divers départements de cette institution. On a pensé que la recherche et l'expérimentation constituent une fonction essentielle de toute institution d'enseignement scientifique et que les leçons qui constituent le programme d'enseignement doivent être vivifiées par la recherche et les travaux de laboratoire. Dans cet esprit, on a fortement encouragé le travail de recherche chez tous les professeurs possédant l'entraînement requis. Les études postuniversitaires ont été encouragées chez les assistants de laboratoires et des facilités ont été prévues pour leur permettre des recherches sanctionnées par des diplômes universitaires supérieurs de Maître des Sciences ou de Docteur en Sciences, tout en continuant leur travail régulier à Polytechnique.

Au cours de l'année académique 1943-44, plusieurs recherches seront entreprises ou continuées. Divers organismes ont accordé des octrois pour l'étude de problèmes qui les intéressent, et c'est ainsi que les laboratoires de Polytechnique font des travaux pour le compte d'organismes industriels et gouvernementaux. Le Conseil National des Recherches du Dominion, le département de la Défense nationale, le gouvernement de la province de Québec, la *Carnegie Corporation* de New-York se sont intéressés au travail de Polytechnique et lui ont confié l'étude de certains de leurs problèmes.

Au département de mécanique des matériaux, cinq recherches principales sont présentement en cours: Etude du béton pré-tendu en vue d'une réduction importante dans la quantité d'armature nécessaire pour des charges données, ductilité des métaux et alliages employés dans la construction, effets d'entailles sur les matériaux de construction sous charges statiques, et réaction des micro-déformations des métaux et alliages sous tensions dynamiques longitudinales, et recherche sur la limite de l'écoulement de l'acier doux.

Au laboratoire de métallurgie, une recherche importante est faite sur la production du fer pur par électrolyse ayant pour objet l'utilisation des minerais de fer de la province de Québec.

Au laboratoire de chimie industrielle, on étudiera un procédé pour la fabrication de l'oxyde de zinc. Au laboratoire de chimie générale, des recherches de guerre se poursuivent depuis une couple d'années.

De leur côté, les laboratoires d'électricité ont entrepris des travaux sur les tubes fluorescents.

Des études postuniversitaires seront également poursuivies au cours de 1943-44 par des étudiants qui ont obtenu des bourses d'études du Conseil National des Recherches du Dominion et de l'Office des Recherches scientifiques de la province de Québec. Deux autres jeunes ingénieurs, qui ont complété leurs études régulières au printemps 1943, poursuivront des études de spécialisation dans l'aéronautique et l'électricité avec l'aide de bourses accordées par le secrétariat provincial.

Montréal, octobre 1943.

Diminution d'évaluation accordée à M. Du Tremblay

Sur requête de M. Pamphile Du Tremblay, le Bureau de révision des évaluations municipales a diminué l'évaluation de l'immeuble Drummond Court, de \$606,900 qu'avaient fixé les estimateurs, à \$542,400.

Le Bureau de révision a d'abord diminué de \$4 à \$3 le pied l'évaluation du terrain sur lequel s'élève Drummond Court, qui des \$71,000 qu'elle était est tombée à \$56,100. Il a ensuite fixé à \$486,300 l'évaluation de l'immeuble lui-même. Pour en arriver à ce chiffre, et il l'explique dans son jugement, il a recherché d'abord la valeur commerciale de la propriété. Celle-ci, construite en 1918, contient 77 logements qui donnent un revenu annuel de \$82,875, duquel il faut soustraire \$36,158 qui constituent le coût d'entretien. En capitalisant la différence de \$46,717 à 11.75 p.c., on obtient une valeur commerciale de \$397,600. Le coût de remplacement de l'édifice ayant été fixé par les évaluateurs eux-mêmes à \$687,200, le bureau de révision a fait une moyenne de ces deux chiffres et cette moyenne se trouve à être \$542,400 qui sont la valeur réelle de Drummond Court.

Il en coûtera environ \$1,600 de moins en taxes annuelles au propriétaire de cet immeuble, à la suite du jugement du bureau de révision.

Encyclique sur le Corps mystique de Jésus-Christ

de Sa Sainteté Pie XII

La traduction française officielle de l'encyclique de Pie XII sur le Corps mystique du Christ, attendue au Canada depuis le mois de juin, vient enfin d'arriver.

C'est un document magistral qui présente une magnifique affirmation des richesses et des merveilles de la doctrine catholique. Il comprend trois parties. La première commente les paroles de saint Paul sur l'Eglise, corps du Christ; la deuxième explique l'union des fidèles avec le Christ, dans l'Eglise et par l'Eglise; la troisième proclame le devoir d'aimer l'Eglise non seulement dans ses éléments principaux et divins mais aussi dans tous ses membres.

Cette encyclique arrive à une heure opportune alors que les évêques de tous les pays recommandent l'étude de la doctrine du Corps mystique sur laquelle s'appuie l'Action catholique. La plupart de nos mouvements spécialisés l'ont mise à leur programme de cette année.

L'Ecole Sociale Populaire, qui a déjà édité une vingtaine de discours et d'écrits de Pie XII, s'est empressée de publier cette encyclique. Elle a paru le 2 octobre en une brochure grand format de 64 pages et ne se vend que 15 sous, au comptoir, 18 s. par la poste. Tout catholique devrait la lire et la méditer. On peut se la procurer au Service de librairie du Devoir.

Décès du sénateur

Jules-Edouard Prévost

M. Jules-Edouard Prévost, représentant de la division des Millelles au sénat canadien, député du comté de Terrebonne à la Chambre des communes pendant plusieurs années et journaliste bien connu, est décédé, à l'âge de 71 ans et 10 mois, à 7h. 15, hier soir, à l'Hôtel-Dieu de Montréal où il était hospitalisé depuis le 17 septembre dernier. M. Prévost a récemment subi une intervention chirurgicale.

M. Prévost s'est adonné au journalisme pendant plus de 40 ans. Fondateur de *L'Avenir du Nord*, il fut directeur de ce journal pendant 46 ans. Il fut aussi rédacteur en chef du *Canada* pendant plusieurs mois. Les funérailles auront lieu à 10h. 30, lundi matin, après l'arrivée du train, à Saint-Jérôme.

Jules-Edouard Prévost était né le 21 novembre 1871, à Saint-Jérôme. Il était le fils du Dr Jules-E. Prévost et d'Edwige Prévost. Il fit ses études au Collège de Montréal, à Rome et à Paris. Il épousa Hermine Smith, fille du Dr Gaston Smith, de l'Original, le 16 juillet 1912. Une première fois élu député du comté de Terrebonne à la Chambre des communes, lors des élections générales de 1917, il fut réélu député du même comté aux élections générales de 1921, 1925 et 1926. Il fut nommé sénateur le 3 juin 1930.

M. J.-E. Prévost était aussi membre du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec depuis 1910, fiduciaire de Saint-Sulpice depuis 1939 et membre du Club de Réforme. Il fut aussi président de l'Aide à la France, dans le comté de Terrebonne, de 1914 à 1916, membre du Comité du fonds patriotique dans le comté de Terrebonne de 1916 à 1918, président d'honneur du Comité de l'emprunt de la victoire de 1918 dans le comté de Terrebonne.

Il avait été décoré en décembre dernier de la Médaille du Mérite

scolaire.

Le défunt laisse dans le deuil: huit enfants, Louis, de S.-Jérôme, Léandre, avocat, de Montréal, le capitaine Henri, avocat, du bataillon de réserve du Régiment de Joliette, le capitaine Paul-Emile, du 2e bataillon du Régiment de Maisonneuve, Pierre et Eugène, étudiants à l'Université d'Ottawa, Thérèse et André, de S.-Jérôme; un frère, le R. P. Marie-Eugène Prévost, fondateur et supérieur général de la Congrégation de la Fraternité sacerdotale; une sœur, Eugénie Prévost, de S.-Jérôme; sa belle-mère, Mme Vve Gaston Smith; deux bruns: mesdames Léandre et Paul-Emile Prévost; une belle-sœur, madame Vve H. Prévost, de Montréal; un neveu, le Dr Jules Prévost, de Montréal, deux nièces, Mme Cécile Prévost-Lamarre et Mme Gaspard Archambault; ses beaux-frères, M. Henri Smith, d'Ottawa, le Dr Charles Smith et M. Paul Smith, de Montréal; le Dr Jean Smith, de Noranda, M. Roderick O'Donoghue, de New-York, M. Jeffrey O'Donoghue, de Grenville, M. Patrick Kelly, de Hawkesbury, et M. Henri Poulin, lieutenant du C.A.R.C., actuellement en Angleterre.

Boussole perfectionnée

Philadelphie, 14 (A.P.) — M. Charles Marcus, vice-président de *Bendix Aviation Corporation*, a dit qu'une nouvelle boussole très perfectionnée guide depuis plusieurs mois les bombardiers des Nations-Unies vers leurs objectifs et pour le retour. Cette boussole est le résultat de sept ans de recherche de la compagnie, et on peut maintenant en révéler l'existence parce qu'un ou plusieurs exemplaires de cette boussole sont tombés entre les mains de l'ennemi.

Il n'est toutefois pas possible, a-t-il dit, que l'ennemi nous rejoigne, car il ne pourra pas reproduire exactement cet instrument, encore moins en entreprendre la production en grande quantité au cours de la guerre actuelle.

Les Napolitains

ont le sang vif...

Naples, Italie, 14 (Dépêche aujourd'hui de l'A.P.) — Les combattants alliés qui se sont battus dans les rues de Naples, récemment, admettent, aujourd'hui, qu'il n'est qu'un genre de guerre qu'ils aient trouvé trop dur pour eux, au pied du Vésuve, et c'est "la bataille de rue" entre les femmes de Naples.

Cette "bataille" se déroulait avec régularité quand les camions blindés de l'armée arrivaient avec des nouvelles réserves d'eau fraîche, après l'entrée à Naples de la 5e armée. Ces Napolitaines se refusaient absolument à se mettre en ligne pour recevoir, l'une après l'autre, leur ration.

Tout d'abord, chacune de ces Napolitaines assoiffées insistait avec cris et gestes pour être la première en ligne. Et comme il était impossible aux troupes de les servir toutes à la fois, elles s'en prenaient à nous et nous abreuyaient d'un flot de paroles que nous ne comprenions pas mais que nous prenions pour des injures et des menaces.

Voyant qu'elles n'obtenaient rien de nous et que nous n'y comprenions goutte, elles se mettaient alors à se chamailler à qui mieux mieux et avec une violence inouïe pour si peu. En désespoir de cause, les soldats alliés étaient obligés d'appeler à la rescousse la police italienne. Le rétablissement de l'ordre exigeait le plus souvent une escouade de six ou sept policiers italiens, pour les cas fréquents où des parents et amis des "combattantes" venaient prêter main-forte à celles-ci.

Les Zouaves de St-Clément de Viauville

Pour commémorer le 75ème anniversaire du départ des Zouaves Pontificaux Canadiens pour Rome,

la compagnie 15 du 3ème Bataillon organise de grandioses manifestations qui auront lieu dans la paroisse, Saint-Clément, dimanche prochain le 17 octobre. Le programme de la journée sera le suivant: 11 heures: grand-messe solennelle chantée par l'abbé J.-R. Ouimet, capitaine-aumônier de la Compagnie no 15. Le sermon de circonstance sera donné par l'abbé Gustave Dumontet, ancien aumônier de la Compagnie.

Les jeunes filles de la J.O.C.F. offriront en vente des rubans jaunes et blancs le matin à la sortie des messes.

Avant la messe, il y aura défilé du 3ème Bataillon par les rues suivantes: Viau, Lafontaine, Leclaire, Ontario, Viau, Adam jusqu'à l'église.

Après la messe les Zouaves rendront les honneurs aux autorités religieuses et défilèrent par les rues suivantes: Adam, Sicard, Notre-Dame, Saint-Clément jusqu'au local de la Compagnie. Les paroissiens sont invités à pavoiser leur résidence aux couleurs papales, sur tout le défilé.

M. Georges Charbonneau, vétéran de Rome, et M. le Curé L.-A. Desjardins avec le Comité civil des Zouaves, feront aussi le parcours. Un goûter sera ensuite servi aux Zouaves.

Le même soir, à 8h. 30 précises, il y aura dans la salle paroissiale, 1611 rue Saint-Clément, une soirée récréative et musicale. Tous les paroissiens sont invités. L'entrée est gratuite. Les enfants ne seront pas admis. La soirée sera présidée par M. le Curé L.-A. Desjardins, D.Ph., D.Th., major-aumônier honoraire de la Compagnie No 15, et par M. Alfred Lambert, commandant du 3ème bataillon.

Nombreux sont les Mongols qui ne se baignent pas, de la naissance à la mort.

Renommé Depuis 50 Ans

THÉ "SALADA"

Malgré les difficultés actuelles la qualité superbe de ce thé favori est maintenue.

La valve Moore

M. le juge Bertrand, de la Cour supérieure, a condamné M. Caspard Archambault à payer à M. Rodrigue Moore la somme de \$550, solde de travaux exécutés dans un immeuble appartenant à M. Archambault, 2077 à 2085 rue Ste-Catherine ouest. M. Moore, plombier, avait installé pour le défendeur des valves destinées à protéger plusieurs drains et égouts dans cet édifice. Le juge a décidé que devant le contrat intervenu entre les parties il ne pouvait que condamner le défendeur à payer, mais il dit dans son jugement:

"Que le demandeur Moore se soit représenté comme le perfectionneur de la valve installée chez le défendeur Archambault, et qu'il ait dit qu'elle lui coûtait \$20 et 20 années d'efforts, c'est ce dont le tribunal ne doute pas, devant la preuve apportée devant lui de la publicité donnée par le demandeur à ce qu'il appelle sa valve, et surtout du jugement qu'il a obtenu de la Régie des Services publics où il paraît s'être fausement représenté comme un inventeur. Les faits bru-

taux c'est que la valve Moore est simplement la valve Warden King, à laquelle cette compagnie, qui la fabrique, ajoute une plaque de cuivre portant le nom du demandeur Moore, et des boulons de cuivre pour remplacer les boulons de fer que reçoivent les valves vendues au public. Elle s'achète à \$5.67. Dans l'ensemble, le président du tribunal reste convaincu que le demandeur ne s'est pas gêné pour vanter sa valve et en souffler la valeur. Il paraît capitaliser sans hésitation une fumisterie, dans laquelle son fournisseur donne de son côté, et qu'il importe de regarder comme susceptible de tromper bien du monde".

Au "Women's Canadian Club"

M. Louis Saint-Laurent, c.r., ministre de la Justice dans le cabinet fédéral, sera le conférencier invité à l'udéjeuner du Women's Canadian Club, demain, à 1 h. 15, dans la salle Jacques-Cartier de l'hôtel Mont-Royal. Mme Joseph-Edouard Perrault présidera.

"Allons de l'avant tous ensemble, tirant le meilleur parti de nous-mêmes et les uns des autres, résolus à donner effort maximum."



D'après une photographie de Kern

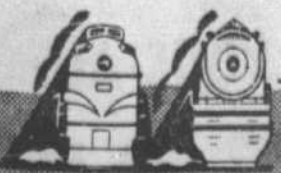
HÂTONS LA VICTOIRE

Où, nous allons de coeur ferme et de volonté résolue. Nos combattants affrontent une tâche longue et pénible. Nos pertes seront lourdes, le succès nous coûtera cher. Telle est la rançon de la victoire.

C'est un grand honneur pour nous, Canadiens, de pouvoir accepter et partager les responsabilités que notre pays a assumées. Ces responsabilités incombent à chacun de nous et nul ne peut s'y dérober.

Nous devons assurer le succès du 5e emprunt de la victoire en achetant, tous, les Obligations qui hâteront la victoire.

EN AVANT! — ACHETONS DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE



CANADIEN NATIONAL

PACIFIQUE CANADIEN

Le progrès du journalisme

Nous donnons ci-après un résumé de la causerie donnée sous ce titre, hier, devant l'Advertising and Sales Executives Club of Montreal, par M. Eric Hodgins, vice-président de la rédaction de Time Inc., et directeur-gérant de Time, magazine d'information hebdomadaire.

Le premier devoir de la presse, c'est de survivre, a dit M. Henry Luce. C'est, je crois, parler d'or. Loin de s'apitoyer, la presse doit constamment découvrir des moyens non pas de céder, mais de s'arracher à la variété des pressions que tous cherchent sans cesse à lui faire subir.

La relation qu'il y a entre la vérité et le journalisme est fort intéressante. En temps de guerre, nous devons l'examiner avec un plus de soin et de plus près que jamais auparavant. Journalisme et vérité ne sont pas du tout nécessairement la même chose. Le devoir de tout bon journaliste, c'est de dire la vérité, seulement la vérité, mais pas toute la vérité. On pourrait décrire l'opération essentielle du journalisme comme un filtrage de la vérité entière.

Il s'est dit plus de sottises au nom de la liberté de la presse que n'en a jamais eu n'importe quelle autre grande idée universellement reconnue. Il faut voir d'abord comment la presse use de sa liberté. Tout ce qu'elle nous apporte n'est souvent que déformation de la vérité ou méconnaissance de la valeur des faits. Le vrai sens de la liberté de la presse est qu'elle est libre de faire un choix important. En bref, la presse peut conduire ou obéir. L'on voit trop souvent triompher cette philosophie qui contient en elle-même les germes de la mort du journalisme libre — la philosophie du "donnez au public ce qu'il veut".

Il faut que la presse abandonne le concept qui ne veut voir dans la nouvelle que l'unique et l'extraordinaire. Elle doit donner à ses lecteurs une appréciation des sensations que procurent les oeuvres normales, décentes, saines et constructives que l'humanité accomplit en même temps que la destruction se poursuit dans le monde. Elle doit sonder sous la surface des révolutions politiques, afin de découvrir, de suivre et de faire comprendre clairement les grands courants sociologiques et spirituels de notre époque, de façon que les hommes aient vraiment l'intelligence du monde au milieu duquel ils évoluent. Elle doit s'éduquer, se discipliner pour remplir les hautes fonctions dont trop souvent elle ne revendique le titre que de façon spéculative. Sans pharisaïsme, il faut que le journalisme présente à ses lecteurs l'histoire comme un déroulement continu et non comme une série d'événements sans lien. Et le cynisme doit prendre fin.

Si j'essayais de donner une définition banale de la profession de journaliste, je crois que j'essayerais de dire à peu près ceci: "Le journalisme est la transmission des renseignements d'un lieu à un autre, avec exactitude, perspicacité et promptitude". Mais alors je serais tenu d'ajouter: "Et de telle façon que la vérité soit bien servie et que l'exactitude des choses devienne peu à peu, même si ce n'est pas tout de suite, plus évidente."

Reprise des cours d'histoire du Canada

Les cours publics d'histoire du Canada donnés à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal reprendront aujourd'hui, à 8 heures du soir.

Les cours porteront cette année, sur la période qui s'étend du traité d'Utrecht à la guerre de la Succession d'Autriche. C'est l'époque souvent appelée "la paix de trente ans". Très important dans l'histoire du Canada, elle permet de dégager les caractères de la civilisation française telle qu'établie sur les rives du Saint-Laurent.

Dans sa conférence de jeudi soir, le professeur, M. Guy Frégault, étudiera l'état de la Nouvelle-France au lendemain du traité d'Utrecht et l'oeuvre de redressement accomplie en trente ans par les Canadiens.

Comme l'année dernière, ce cours public se donne dans la section G, amphithéâtre 404, au 4^e étage de l'immeuble de l'université.

Collation de grades le 4 novembre

La collation des grades obtenus par les élèves de l'Université de Montréal au printemps de 1943 et qui a dû être reportée à cet automne en raison de l'inauguration de l'immeuble, a été fixée, comme nous l'avons déjà annoncé, au 4 novembre.

Cette cérémonie aura lieu à trois heures de l'après-midi, dans l'auditorium de l'immeuble central, 2900 boul. du Mont-Royal.

A côté de la proclamation des diplômés, prendra place la collation des doctorats à titre honorifique et des doctorats à titre régulier par le recteur.

Quelques invités d'honneur, les doyens et directeurs, les professeurs les diplômés et leurs parents, les étudiants assisteront à la cérémonie.

Le public sera invité.

Forum juridique chez les traducteurs

La Société des traducteurs de Montréal organise pour le 23 octobre prochain, au Cercle Universitaire, un dîner qui marquera le début de ses activités pour la saison.

Après le dîner, proprement dit qui débutera à 6 h. 15 p.m., un forum juridique suivra au cours duquel des personnalités de la magistrature et du Barreau discuteront de l'expression juste en traduction dans la langue du "Palais".

Les membres du Barreau sont particulièrement invités à se joindre aux traducteurs à cette occasion. Ils auront le souci d'enrichir leur vocabulaire pour que, dans le temple de la justice, la pensée revête toujours une expression fidèle, claire et précise dans l'une et l'autre langue officielles du pays.

Mise au point du docteur Philippe Hamel

M. le Dr Ph. Hamel, de Québec, nous prie d'insérer la mise au point suivante:

Québec, le 12 octobre 1943
M. Onésime Gagnon a prétendu à une assemblée tenue dimanche à Cap-Santé, que j'aurais approuvé la loi passée par l'Union nationale contre la surcapitalisation. M. Gagnon fait erreur. C'est la deuxième fois qu'il me faut rectifier des déclarations sur ce même sujet.

A la Législature, l'an dernier, M. René Chaloult a affirmé que j'avais désapprouvé cette loi, non seulement lors de la discussion du bill contenant le projet, mais deux ans après sa promulgation. En effet, le 31 janvier 1939, dans un discours que je prononçais à la Législature (discours publié en brochure et que l'hon. Gagnon pourra consulter), je disais:

"S'il comprenait mieux le bien de la société, le gouvernement se hâterait de mettre fin au mouillage

des capitaux. C'est une des raisons des salaires insuffisants pour la classe ouvrière et aussi une cause du prix élevé des produits manufacturés devenus inabordable pour le pouvoir d'achat extrêmement réduit des cultivateurs.

"Le 17 janvier 1935, le chef du gouvernement d'aujourd'hui appuyait un amendement au discours du trône dans lequel se manifestaient des regrets 'qu'il n'y eût pas de mesure pour mettre fin au mouillage du capital-action des compagnies constituées en vertu des lois de la province'.

"Voilà quatre ans que le chef du présent gouvernement exprimait ainsi ses regrets de ne pas trouver de tels correctifs dans le discours du trône. Cependant, le mouillage du capital, le vol légalisé persiste aujourd'hui comme en ce temps-là. Souffler le capital, c'est frustrer le consommateur en augmentant injustement le prix des marchandises pour payer un rendement sur du capital artificiel; c'est frustrer l'ouvrier en abaissant son salaire en-dessous des limites normales, afin de répondre aux demandes nécessairement excessives de ces ca-

pitaux gonflés outre-mesure. "Empêcher le mouillage des capitaux, c'est mettre fin à une grave injustice.

"De grâce, que l'on ne vienne pas, pour réfuter ce reproche, nous dire que dès la deuxième session de ce parlement, une loi a été promulguée pour la protection de l'épargne populaire contre la surcapitalisation. Cette loi, il ne faut pas se lasser de le répéter, n'est qu'un simulacre de protection contre les abus exécrables du mouillage des capitaux. Elle ne donne même pas les garanties nécessaires aux obligataires. Le plus tôt elle sera biffée de nos statuts, le mieux ce sera pour le renom de ses auteurs et de la province.

"Des ministres de bonne foi, d'autres de sincérité plus douteuse, ont vanté copieusement cette loi qui donne des résultats tout opposés à ceux pour lesquels les législateurs prétendent l'avoir créée.

"Si on était sincère en promulguant une telle loi, on a fait montre d'une ignorance complète de la finance moderne.

"Si on a sanctionné une pareille loi pour jeter de la poudre aux

yeux de l'électorat, je vous laisse qualifier pareille manière de légiférer.

"Il devient de plus en plus manifeste que dans cette Chambre, sans vouloir travailler malicieusement contre le bien commun, on recherche trop l'effet électoral d'une loi avant de se soucier de ses conséquences économiques et sociales, et l'on confond le bien commun avec celui d'une ploutocratie."

Voilà comment j'ai critiqué cette loi d'enfant. L'hon. M. Gagnon se trompe donc quand il affirme publiquement que je l'ai approuvée, cette législation du gouvernement Duplessis.

Philippe HAMEL,
6 d'Aiguillon.

Cannar Oils Limited

M. R.-G. Vaughan, président et directeur général du Canadian National, annonce que Cannar Oils Limited, une filiale du Canadian National, a commencé à produire du pétrole pour les locomotives du réseau dans l'Ouest du Canada sur

la propriété de 620 acres qu'elle détient à Vermilion, Alta. Sur 50 puits projetés, 20 ont été creusés et 10 produisent quelque 350 barils de pétrole par jour.

Le champ pétrolifère de Vermilion est à basse profondeur; le sable pétrolifère se trouve à des niveaux variant entre 1800 et 1900 pieds.

"Nous creusons ces puits, dit M. Vaughan, par mesure de précaution pendant la guerre, pour assurer nos services dans l'Ouest et une réserve d'huile combustible. A l'heure actuelle, l'exploitation en Colombie et en Alberta dépend surtout du pétrole en provenance des ports du Pacifique et toute interruption de ce service affecterait sérieusement nos lignes. D'autre part, le charbon bitumineux est si rare qu'il est impossible de l'employer comme substitut au pétrole.

Avec le trafic actuel, les besoins en pétrole du Canadian National dans l'Ouest sont de 1,050,000 barils par année.

Au cours de son récent voyage dans l'Ouest, M. Vaughan a visité le champ pétrolifère de Vermilion.

Chez les étudiants

MM. Samuel-L. Gagné et Daniel Johnson, avocat de Montréal, viennent d'être nommés membres du comité canadien de secours aux universitaires du monde victimes de la guerre. (World Student Relief Fund). M. Johnson est le représentant de l'Amérique du Nord dans le comité exécutif de Pax Romana, et M. Gagné est le secrétaire administratif de la Fédération canadienne des Universités catholiques.

L'assemblée annuelle de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal aura lieu dans le nouvel immeuble de la montagne, le samedi, 23 octobre, à 2 h. 15. Au cours de cette assemblée, le président présentera son rapport, de même que le secrétaire, le trésorier et le rédacteur de l'Action universitaire. On fera également connaître les résultats des élections de l'exécutif et des représentants des diverses facultés au conseil d'administration.

Voici le MOYEN DE RÉALISER VOS RÊVES

Que voudrez-vous acheter après la guerre? Les usines fabriqueront alors les mille et une choses que vous désirez. Serez-vous en mesure de vous les procurer?

Le vendeur d'Obligations de la Victoire peut vous en assurer le moyen. Il passera bientôt vous voir. Il vous offrira des obligations que vous payerez comptant, par versements mensuels ou par des retenues sur votre salaire.

L'achat d'une obligation, c'est en quelque sorte un acompte sur la maison, l'automobile, le poêle, le réfrigérateur ou le radio auquel vous songez.

Votre intérêt, comme celui du pays, vous commande de vous priver aujourd'hui que tout est rare à acheter. Après la guerre, lorsque régnera de nouveau l'abondance, vous serez bien aise de retrouver les économies que vous aurez engagées dans les Obligations de la Victoire.

Pensez bien à votre affaire et quand le vendeur d'obligations se présentera chez vous, accueillez-le comme un ami.



VOUS AUREZ BIENTÔT L'AVANTAGE D'ACHETER DES
OBLIGATIONS de la VICTOIRE

Nouvelles de guerre

Canadiens rapatriés de l'Extrême-Orient à bord du "Gripsholm"

Plusieurs dizaines de religieux et de religieuses missionnaires de langue française — Echange de Canadiens et d'Américains contre des Japonais à Mormugao — A New-York vers les premiers jours de décembre — Vers Montréal par train spécial

Ottawa, 14 (Communiqué). — Le ministère des Affaires extérieures a reçu des autorités suisses chargées des intérêts canadiens en Extrême-Orient une liste des civils canadiens rapatriés du Japon et des territoires occupés par ce dernier par suite de l'échange de nationaux qui est présentement en cours. La liste contient les noms de 221 personnes présumées à bord du navire japonais d'évacuation Teia Maru.

Le Teia Maru est attendu vers le 15 octobre prochain à Mormugao, port d'échange situé dans les Indes orientales portugaises. Les rapatriés seront embarqués à ce dernier endroit à bord du navire suédois Gripsholm, qui se dirigera vers New-York en faisant escale à Port-Elizabeth, Union sud-africaine, et à Rio de Janeiro, Brésil.

Les nouveaux rapatriés viennent du Japon, de la Mandchourie, de la Corée, de Hong-Kong, de la Chine occupée, de l'Indo-Chine.

Le Gripsholm est attendu à New-York vers les premiers jours de décembre. Afin qu'ils puissent éviter tout retard inutile en passant par les formalités d'usage relatives aux douanes et à l'immigration américaines, des dispositions sont prévues pour que les rapatriés se rendent immédiatement par chemin de fer à Montréal dans des wagons spéciaux mis à leur disposition. Dans ces conditions, il y a lieu de conseiller aux parents qui ont l'intention de rencontrer les voyageurs à leur arrivée, de se rendre à Montréal plutôt qu'à New-York, attendu qu'il sera impossible de se mettre en relation avec les rapatriés canadiens lors de leur passage à New-York. La date de l'arrivée à Montréal du train transportant les rapatriés sera annoncée plus tard.

Les noms des personnes présumées à bord ont été groupés dans la liste ci-après d'après le pays d'où ils sont rapatriés. La liste comprend trois catégories de personnes, à savoir: (a) ceux dont les noms des parents ou employeurs au Canada sont connus par le ministère des Affaires extérieures; (b) ceux qui, à la connaissance du ministère, sont sans parents au Canada; (c) ceux dont les parents ne sont pas connus au ministère des Affaires extérieures.

Dans le cas des personnes tombant dans les deux premières catégories, un avis a été adressé aux parents ou employeurs au Canada ou ailleurs.

Le ministère serait reconnaissant à ceux qui pourraient le faire de lui faire parvenir tous renseignements concernant les personnes énumérées dans la troisième catégorie.

Voici la liste des Canadiens français à bord de ce navire, suivis du nom de leurs plus proches parents:

Du Japon, de la Mandchourie et de la Corée

Basse, Juliette, de la Congrégation des Ursulines; Henri Basse (son frère), 146, avenue Brown, Québec.

Beauchamp, Simonne, religieuse de l'Enfant-Jésus; Henry Beauchamp (son père), Saint-Marc des Carrières, comté de Portneuf, P.Q. Belzile, Marie-Blanche, Soeur franciscaine.

Blain, Agnès, Soeur de Sainte-Anne, Mme Philéas Blain (mère), Sainte-Julie de Verchères.

Blanchard, Mathilda, religieuse de l'Enfant-Jésus. Mme Laurence Young (soeur), Saint-Ludger, Rivière-du-Loup.

Bonin, Joseph-Jean-Baptiste, missionnaire franciscain. Arthur Bonin (frère), 8507 rue St-Denis, Montréal.

Bruneau, Estelle, Soeur de l'Assomption, Napoléon Bruneau (père), Saint-Maurice, Champlain.

Caron, Jeanne, Missionnaire de l'Immaculée-Conception. Amédée Caron (père), 5400 rue St-Laurent, Montréal.

Casgrain, Ernest, missionnaire franciscain, Mme Alp. Casgrain (mère), 1312 rue Delorme, Montréal.

Cloutier, Réginald, missionnaire dominicain, Auguste Cloutier (père), Saint-Robert de Richelieu.

Côté, Marc-Joseph, missionnaire dominicain. Albert Côté (père), Saint-Zéphirin, comté Nicolet.

Couture, Gabriel, missionnaire dominicain, Paul Couture (frère), 329 Grande-Allée, Québec.

Dansereau, Florentine, missionnaire de l'Immaculée-Conception. Mme Arthur Dansereau, Verchères.

Drouin, Gisèle, Soeur de l'Assomption, Arthur Drouin (père), Anos.

Fontaine, Aline, Soeur de l'Assomption, Emery Fontaine (père), Gentilly.

Fournier, Lucien, missionnaire dominicain, Mme Emile Fournier (mère), 19 rue Chabot, Lévis.

Girard, Hedwige, Ordre des Ursulines, Théodule Girard (frère), Saint-Irénée.

Hamel, Marie-Louise, Soeur franciscaine.

Joyal, Rachel, Soeur franciscaine.

Ladouceur, Alice, missionnaire de l'Immaculée-Conception, Avila Ladouceur (frère), Ste-Geneviève.

L'Heureux, Marie-Jeanne, missionnaire de l'Immaculée-Conception, Jérémie L'Heureux (père), Loretteville.

Liberté, Thérèse, missionnaire de l'Immaculée-Conception, Mme J. Bélanger (mère), Lotbinière.

Landreville, Laura, Congrégation de Notre-Dame.

Latour, Georgine, missionnaire de l'Immaculée-Conception, Alfred Latour (père), 2801 rue Dandurand, Montréal.

Lévesque, Gabriel, missionnaire franciscain.

Maillet, Basilisse, missionnaire de l'Immaculée-Conception.

Dans le monde ouvrier

Ottawa n'a pas encore pris d'attitude définitive au sujet du vote syndical demandé à Arvida — Les employés des postes demandent un meilleur traitement — La C. T. C. C. et le décret 7679 — L'A. F. L. est prête à recevoir de nouveau John Lewis et ses mineurs

Dans l'aluminium

Le ministre fédéral du Travail M. Mitchell, a envoyé au Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida un télégramme l'informant que son ministère n'a pris encore aucun engagement quant à la tenue d'un vote syndical à l'aluminerie d'Arvida.

M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C., dit que ce message est un démenti à la nouvelle en sens contraire publiée par certains organismes d'information et par des journaux de l'American Federation of Labor.

Aux postes

Les employés des postes, à Montréal, croient que le temps est venu pour eux de demander des salaires plus équitables en retour du travail de plus en plus important que la guerre exige d'eux. Une grande assemblée de tous les employés des postes en cette ville est convoquée pour samedi soir, à 8 h. 30, à la salle de l'Assistance publique, rue Lauchetière.

Déclaration de M. Charpentier

Le président général de la C.T.C.S. nous prie de publier ce qui suit:

"Des organisateurs du Congrès

canadien, du travail répandent la rumeur que la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada aurait, à son congrès de Granby, demandé qu'il soit décrété que les taux de salaire horaire minimum soient de 35 cents de l'heure dans la province de Québec", dit M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C.

"Afin de couper court à cette rumeur, dit-il, je fais la mise au point suivante:

"La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, à son congrès de Granby, en septembre dernier, a déploré le fait que des milliers d'ouvriers et ouvrières dans la province de Québec, employés dans les industries de guerre, ne reçoivent pas les salaires minimum de 35c de l'heure, garantis par le décret 7679, payables respectivement aux filles et aux garçons âgés de plus de 18 ans.

"La C.T.C.C. a protesté énergiquement auprès du gouvernement fédéral contre cet état de choses et a exigé que le gouvernement avise à prendre les moyens nécessaires pour que le décret 7679 soit respecté à la lettre", dit-il.

A la Fédération américaine

Boston, 14 (A.P.) — Par une for-

te majorité, les délégués au congrès annuel de l'American Federation of Labor, ont décidé hier, d'accepter volontiers le retour (dans les rangs de l'A.F.L.) de John L. Lewis et de ses mineurs membres des United Mine Workers. Les délégués ont cependant posé une condition à cette réadmission de Lewis et de son puissant groupe: C'est que tous les conflits de juridiction qui, jusqu'ici, ont séparé les U.M.W. de l'A.F.L., soient réglés avant le retour de Lewis dans la Fédération Américaine du travail.

Convocations

Ce soir, à 8 h., au no 1231 est, Demontigny, aura lieu une assemblée du conseil central des Syndicats catholiques de Montréal.

* * *

Tous les "fonctionnaires municipaux (employés de bureau) sont instamment priés d'assister à une assemblée spéciale qui sera tenue ce soir, 14 octobre, à la salle de l'édifice des Syndicats, 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. précises.

Le but de cette réunion est de renseigner les fonctionnaires mu-

Providentissimus Deus

Traduction, analyse et commentaire à l'occasion du cinquantième anniversaire de cette encyclique.

par le R. P. DONAT POULET, O.M.I. Brochure de 50 pages.

Au comptoir .25s, Par la poste .28s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Le Ministre des Finances du Dominion du Canada met en souscription publique

LE CINQUIÈME EMPRUNT DE LA VICTOIRE

\$1,200,000,000

Daté du 1er novembre 1943 et portant intérêt à compter de ce jour, et réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

À 15 ans et 2 mois

Obligations 3% échéant le 1er janvier 1959

Rachetables à partir de 1956
L'intérêt payable les 1er janvier et 1er juillet
Coupons des titres au porteur:
\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000

Prix d'émission: 100%

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte, excepté dans le cas des obligations 3%, dont l'intérêt des premiers huit mois sera payable le 1er juillet 1944.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt, tel qu'établi dans le prospectus, par l'entremise de toute agence de la Banque du Canada.

À 3 ans et 6 mois

Obligations 1 3/4% échéant le 1er mai 1947

Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupons des titres au porteur:
\$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000

Prix d'émission: 100%

Souscriptions acquittées en entier—Les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être acquittées en entier tant que les registres seront ouverts, au prix d'émission dans chaque cas sans l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur, à coupons, se fera sans retard.

Souscriptions à tempérament—Les souscriptions pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit—10% au moment de la souscription; 18% le 1er décembre 1943; 18% le 3 janvier 1944; 18% le 1er février 1944; 18% le 1er mars 1944;

18.64% sur les obligations 3% ou 18.37% sur les obligations 1 3/4% le 1er avril 1944. Le dernier paiement du 1er avril 1944 parachève le paiement du principal plus .64 de 1% dans le cas des titres 3%, et .37 de 1% dans le cas des titres 1 3/4%, représentant l'intérêt couru à chaque date respective des versements.

Offre de conversion—Les détenteurs d'obligations 5% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1943 et d'obligations 4% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1945 (cette dernière émission appelée au remboursement à 100% le 15 octobre 1943), qui n'ont pas encaissé le principal de leurs titres peuvent, tant que les registres de l'emprunt resteront ouverts, présenter ces titres au lieu de comptant, en acquittement de souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches du présent emprunt, d'un nominal égal ou plus élevé, au prix d'émission dans chaque cas. La valeur de rachat des obligations 5% et/ou des obligations 4% s'établira à 100.125% de la valeur nominale et la soulte d'échange sera versée en espèces.

Le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les souscriptions en espèces à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt, dès que le total des souscriptions dépassera \$1,200,000,000.

Le produit en espèces de l'émission sera affecté par le Gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions pourront s'effectuer par l'entremise de tout solliciteur attitré, du Comité national des Finances de Guerre ou de tout représentant de ce Comité, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, ou de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisées, qui tiendront à la disponibilité du public des formules de souscription et des exemplaires du prospectus officiel exposant les détails de l'emprunt.

Les registres de l'emprunt, ouverts le 18 octobre 1943, se clôtureront le ou vers le 6 novembre 1943, avec ou sans préavis, à la discrétion du Ministre des Finances.

Ministère des Finances, Ottawa le 14 octobre 1943.

Expressions courantes anglaises

par JOSEPH PROULX, prof.

Cet ouvrage, unique en son genre, est exactement ce qu'il vous faut pour vous familiariser avec la langue anglaise dans ses idiosyncrasies, ses expressions quotidiennes, etc. Vous y trouverez près de 4,000 expressions présentées sous une forme simple et dans l'ordre alphabétique.

Abonnement: \$0.75 Par la poste, \$0.80. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

"Notre français sur le vif"

La deuxième causerie radiophonique de M. Jean-Marie Laurence — "Méticuleux" et "minutieux" — Les origines étranges de certains mots — Où l'étymologie ne suffit pas — Quelques exemples — "Directionnelle" et "déductible" — "Tout... que..."

Voici la substance de la dernière causerie donnée à Radio-Canada par notre collaborateur M. Jean-Marie Laurence. Ces causeries passent chaque semaine, le vendredi soir, à 10 heures 15.

— Bonsoir, Ingénie. Vous semblez bien exubérant.

— Je le suis, cher monsieur. Ah! la vie des mots! Je ne connais rien de plus excitant! Parlez-en encore dans votre leçon de ce soir, voulez-vous?

— Ma leçon! Où prenez-vous ça, Ingénie? Je ne prétends donner de leçon à personne. Soyons modestes, Ingénie. Nos conversations ne sont ni des conférences, ni des cours, ni des leçons, mais des entretiens très simples, des entretiens sans apprêt, comme dit si bien notre annonceur.

— Que vous êtes méticuleux! — Pas méticuleux; minutieux peut-être, mais surtout prudent. Un mot, un seul mot suffit parfois pour perdre un homme.

— Allons; n'exagérez pas.

— Je n'exagère rien.

— Mais vous ne m'échapperez pas. Parlez-moi de la vie des mots.

Vous établissez tantôt une distinction entre *méticuleux* et *minutieux*. Quelle est donc l'origine de ces deux termes?

— *Méticuleux* vient de *méticulosus* (craintif); *minutieux* dérive de *minutus* (minutia; parcelle, petite chose, chose menue). Dans l'usage moderne, *méticuleux* dit plus que *minutieux*. Il y a dans *méticuleux* l'idée péjorative de tatillon, que *minutieux* ne comporte pas dans son emploi habituel.

— Je saisis fort bien la différence entre les deux mots; mais ce n'est pas la connaissance de leur origine qui m'éclaire le plus, ce sont les autres explications que vous m'avez données.

— En effet, Ingénie, l'origine des mots (d'ailleurs souvent inconnue) ne nous renseigne pas toujours sur leur sens actuel.

— Pourquoi donc?

— Parce que le mot est généralement bien loin de définir avec précision la chose à laquelle il s'applique. Le plus souvent, nous nommons les choses par un caractère accessoire de ces choses. Le mot *chlore*, par exemple, signifie vert.

— Cela ne nous en dit pas très long sur la nature et les propriétés du chlore.

— Le mot *automobile* (*autos*: soi-même, et *mobile*: mobile, qui se meut soi-même) ne nous en dit guère plus.

— Tiens, c'est bien vrai. A la réflexion, on pourrait appliquer le mot *automobile* à l'avion, à la locomotive, au bateau à vapeur et au toutou de ma voisine.

— Parfaitement. L'on multiplierait sans peine les exemples de ce genre, si notre quart d'heure pou-

vait s'étirer. Savez-vous qu'au début de cette guerre, les troupiers appelaient *chicago* le poste camouflé où ils se cachaient pour abattre les avions ennemis?

— Je ne vois pourtant pas le rapport.

— Eh bien, nos troupiers, eux, pensaient aux fameux abattoirs de Chicago. Vous voyez que le mot, de soi, désigne souvent les choses d'une façon bien incomplète, bien inexacte, bien imprécise.

— Alors, comment parvenons-nous à nous comprendre?

— Voici à peu près comment les choses se passent. Le mot n'est pas une définition, c'est un simple signe. Une fois le signe accepté par les usagers d'une langue (car le langage est un fait social fondé sur la convention), une fois l'habitude prise d'appeler telle chose de tel nom, il n'y a plus d'erreur ni d'équivoque, même si l'on oublie l'origine du nom. C'est le phénomène de l'association des idées. Connaissez-vous l'origine des mots *gobelet*, *guêtre* et *friser*?

— J'avoue que...

— Ha! Ha! vous ne savez pas?

— N... non.

— Eh bien, ni moi non plus, ni les étymologistes. Pourtant, cette ignorance ne nous gêne aucunement dans l'emploi des trois mots en question. On pourrait citer cent cas de ce genre.

— L'étymologie n'a donc pas toute l'importance que certains lui accordent?

— Ce qui est sûr, c'est que plusieurs comprennent mal le rôle de l'étymologie. Ceux, par exemple, qui vouent à cette science un culte idolâtrique et qui se croient tenus de connaître l'origine de tous les mots qu'ils emploient. En cette matière comme en toute chose humaine, il y a une question de point de vue et de mesure. Savez-vous qu'il faut le plus souvent oublier l'origine des mots pour les employer à bon escient?

— Ho! Ho! vous allez fort. Ne dépassez-vous pas vous-même un peu la mesure?

— Je n'en sais rien. Quand on dépasse la mesure, on ne s'en aperçoit pas. Connaissez-vous l'origine du mot *tête*?

— Dites donc; vous me prenez pour une écolière?

— Que voulez-vous, Ingénie; c'est la déformation professionnelle. Vous ne répondez pas? Eh bien, le mot *tête* vient du bas latin *testa*, c'est-à-dire *potiche*, *pot de terre*. Si je pensais à cette bizarre origine en contemplant votre jolie coiffure, croyez-vous que j'oserais vous dire: "Vous avez une tête admirable"?

— Vraiment, ma coiffure vous plaît?

— Si elle me plaît? Ah! tenez... Mais revenons à l'étymologie.

— Dommage!.. Vous disiez donc?

— Je dis que c'est l'oubli du sens primitif qui permet au mot d'acquiescer des sens nouveaux. Comment pourrions-nous appeler *Brouette* ce petit tombereau à une roue que vous connaissez bien, si nous songions que *brouette* vient de *bis* (deux) et *rotta* (roue), c'est-à-dire *qui a deux roues*?

— Ainsi, le vocabulaire est en perpétuelle évolution? Alors quelle foi ajouter aux dictionnaires?

— Les dictionnaires suivent toujours d'un peu loin cette évolution. On peut donc employer certains mots qui n'y figurent pas, pourvu que ces mots soient nécessaires et qu'ils soient formés suivant les règles de la morphologie et de la sémantique. Un correspondant fait justement valoir ces raisons dans l'excellent plaidoyer qu'il nous adresse en faveur du mot *déductible*.

— Comment! *Déductible* n'est pas au dictionnaire?

— Non, Ingénie. Mais il ne faut pas se priver de l'employer. Il est indispensable, comme dit notre correspondant, pour rendre des circonlocutions très lourdes, comme: *susceptible d'être déduit, sujet à déduction*, etc. Une brochure explicative publiée par le Syndicat national des Contributions directes de Paris offre plusieurs exemples de l'emploi du mot *déductible*, toujours au dire de notre correspondant.

— Voilà un fort argument de fait.

— Certes. Ajoutons que le mot est régulièrement formé sur le modèle de *constructible*, *réductible*, etc. Disons donc sans crainte: *Les sommes déductibles, les dépenses déductibles*, etc., etc.

— En réalité, il ne s'agit pas d'un véritable néologisme, mais d'un dérivé qui se trouvait déjà en germe dans la langue.

— Justement. C'est le cas du participe adjectif *rainuré* que j'ai déjà noté dans Proust et qui peut être bien commode quand on veut parler d'un objet qui présente des rainures.

— Un autre dérivé nous est né récemment, je crois: c'est *directionnel* que je lis depuis quelques semaines dans les journaux. On l'emploie à propos de bombes. On parle beaucoup de bombes *directionnelles*, la nouvelle arme des nazis.

— *Directionnel*?.. En voilà une bombe dans les plates-bandes de la lexicologie.

— Vous n'aimez pas cet adjectif?

— J'avoue que je ne suis pas farouchement pour ce mot.

— Tiens! Pourquoi donc?

— D'abord, le suffixe *el*, comme le suffixe *al*, dont il est une variante, signifie en français: *qui concerne*, *qui se rapporte à*. Exemples: *circonférentiel*, qui concerne la conférence; *constitutionnel*, relatif à la constitution; *flexionnel*, relatif à la flexion, etc. Il me semble donc qu'on devrait dire, pour désigner une bombe qui peut être dirigée: *bombe dirigée*.

— En effet, je crois aussi que ce serait plus juste, du moins pour désigner les bombes qui peuvent être dirigées à distance. Quant à celles qui peuvent se diriger elles-mêmes, au moyen d'une fusée intérieure par exemple, on pourrait peut-être les appeler *bombes directes*.

— Né! Né! vous voilà dans les distinctions subtiles. Il paraît qu'on connaît ses suffixes? Il est vrai que *directe* entrerait naturellement dans la famille de *retractile*, *contractile*, etc. Mais dans le langage courant, *dirigeable*, d'ailleurs plus simple et déjà connu, serait peut-être d'une précision suffisante.

— Au fait, vous avez raison. Vous voyez que j'aime l'entente.

— Cette attitude vous honore, Ingénie.

— Seulement...

— Ah! il y a un seulement? — Hé oui, cher monsieur. Je veux bien admettre les variations du vocabulaire, mais je le refuse de le croire. Ainsi, quand je lis des phrases comme: "Tout aimable qu'il soit, il ne me plaît pas", je sursaute et me voile la face, car je n'ai pas oublié le texte de mon manuel scolaire: "Tout... que exige toujours l'indicatif."

— Voilà l'inconvénient d'apprendre la grammaire comme le dogme et d'assimiler les règles grammaticales aux lois de la pesanteur. Les meilleurs auteurs contemporains emploient couramment tout... que avec le subjonctif. C'est un fait, c'est le verdict du bon usage.

— Ce fameux usage est-il justifiable en logique?

— Mon Dieu! il ne faut pas chercher à tout expliquer par la logique. La vie n'est pas toujours logique. Les femmes non plus...

— Ce sont les hommes qui le disent.

— Mais je crois qu'il est un peu tard pour nous engager dans une question aussi vaste et aussi périlleuse.

— Vous voyez, on nous chasse.

— A la semaine prochaine, Ingénie.

— A la semaine prochaine.

Le cancer de la bouche

Le cancer de la bouche, qui ne respecte rien ni personne, cause à lui seul plus de 4,000 des 145,000 morts dus au cancer chaque année aux Etats-Unis.

Au nombre des causes du cancer de la bouche, on doit mettre les dents ébréchées dont les cavités ne sont pas obturées, et qui blessent les gencives, la langue ou les joues. Comme le cancer semble causé par l'irritation des tissus, on considère dangereux les dentiers et les ponts mal ajustés. Plusieurs cas de cancer de la lèvre et de la bouche ont été attribués à l'habitude de chiquer du tabac, ou à l'usage excessif de la pipe, des cigares et des cigarettes.

Un cancer est une tumeur maligne, qui n'a aucune utilité, et qui se développe aux dépens du corps. Les cellules du cancer, qu'on appelle "anarchiques", croissent et se multiplient aux dépens des autres cellules normales.

Tous les organes du corps humain sont formés de différentes espèces de cellules. La vie d'une cellule normale est relativement courte. Quand une cellule meurt, il s'en forme une nouvelle au moyen d'une autre cellule qui se divise en deux, et dont chaque moitié devient une cellule complète. Ce processus de mort et de renouvellement ne cesse jamais. Aussi longtemps qu'il y a proportion entre les cellules mortes et les nouvelles, l'organe est normal. Mais dès qu'il se forme plus de cellules qu'il n'en est besoin, les supplémentaires n'ont aucun rôle utile et ne sont que des parasites.

Quoique la science médicale n'ait pas encore découvert la ou les causes du cancer, plusieurs savants croient que certains changements chimiques qui s'opèrent dans le corps sont la cause du cancer. La plupart des cancers de la bouche paraissent être causés par une irritation entretenue, résultant de dents négligées et d'un manque d'hygiène.

Pour prévenir le cancer, il n'est pas suffisant de se brosser les dents. Il faut en plus garder la bouche libre de toute irritation. Il est bon de se faire examiner périodiquement la bouche par le dentiste, afin de prévenir le mal.

Le cancer n'est ni contagieux, ni héréditaire, quoique les membres de certaines familles soient sujets à ce mal. C'est une maladie individuelle et excessivement dangereuse si elle est laissée sans soins. Mais elle peut être prévenue ou guérie, si elle est découverte à temps, et soignée sans retard.

(La Commission d'hygiène dentaire du Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec, 3632 avenue du Parc, Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article).

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche, le 17 courant, à l'église Saint-Alphonse-d'Youville, 560 est, boulevard Crémazie, pour 8 heures du soir.

Le Pape reste à Rome

Stockholm, 14 (A.P.). — Les dépêches d'Italie indiquent que le Pape Pie XII aurait décidé de demeurer dans la Cité du Vatican même si Rome devenait un champ de bataille. Il aurait refusé l'offre des Allemands de lui assurer un refuge dans la minuscule principauté de Liechtenstein qui se trouve enclavée entre la Suisse et l'Allemagne. Les Allemands auraient posté trois divisions dans Rome, mais les soldats allemands n'auraient pas franchi les frontières de l'Etat du Vatican.

Mussolini décrète la peine de mort

Stockholm, 14 (A.P.). — Le correspondant du journal suédois *Dagens Nyheter*, à Rome, a rapporté aujourd'hui, que Mussolini a décrété la peine de mort pour tous les Italiens qui aideront à l'évasion de prisonniers de guerre, qui aideront les Alliés en se servant de la radio pour transmettre des informations, en refusant de travailler pour les Allemands ou les Fascistes, en consultant d'autres personnes pas travaillant pour les Allemands ou les Fascistes.

A l'assaut de la vie

Le Père Arthur Paquette, o.m.i.

par le R. P. Henri MORISSEAU, O.M.I.

I.— Sous le signe de la pitié — La vie du Père Paquette fut un assaut continu, une marche ascendante vers le beau, le bien, le vrai et le mieux. Il y est avancé à l'aide des vertus qui fixent le succès: il fut gai, travailleur, sociable, optimiste.

II.— L'enseignement du dévouement — Pour laisser après soi quelque chose qui fût clair, lumineux, rayonnant, le jeune homme s'est éloigné de tout ce qui ternit la pureté de l'âme et la clarté des yeux.

III.— Dans le sillage de l'apostolat — Il a choisi la part réservée à l'élite: pour accomplir le bien, il se fit religieux, prêtre, missionnaire. C'est ainsi qu'il avait le pouvoir magnétique de faire des heureux des gens qu'il rencontrait.

IV.— A l'ombre de la croix — Quand arriva la fin de ses jours ici-bas, la mort vint le trouver debout, face au devoir, son âme s'exhalait, comme elle avait vécu, dans un dernier assaut de la vie éternelle.

Volume in-12 de 220 pages: \$1.10

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Il en prend à son aise!

Dans les moments d'étude intense des objectifs à bombardier, combien naturellement l'aviateur recherche le confort que lui procure une Sweet Cap! Elle l'aide à en prendre à son aise, à conserver son énergie. Voilà le service que les Sweet Caps rendent à tous les services. Et elles le font si plaisamment qu'elles sont les cigarettes les plus populaires auprès des Canadiens ici, là-bas, partout!



CIGARETTES
SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se servir de nos services particuliers
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS

YVES PELLETIER
AVOCAT
Bureau: 60 St-Jacques O., LA. 7209
Soir: 3875 Wellington, Verdun
WE. 2214

Anatole Vanier C.R. Guy Vanier C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87 Ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 7841

BREVETS D'INVENTIONS

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
10¢ d'invention
écritez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 St-CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce etc
MARION & MARION
Fondée en 1892
781, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré C.A. Maurice Samson C.A.
A. Z. Beauvais C.A. J.-P. Gauthier C.A.
E. Harry Knicht C.A. Léon Côté C.A.
Gérard Marceau C.A. Paul-B. Trudel C.A.
Lucien P. Réal C.A. Lionel Housin C.A.
Jacques Anvers C.A. G.-P. Lefort C.A.
Dolard Huot C.A. Albert Garneau C.A.
Raymond Fortier C.A. Jean Lacroix C.A.
Guy Bernard C.A. Paul Auger C.A.
H. Bourzouin C.A. J.-Paul Tabot C.A.
Marc Anvers C.A. Roger Roy C.A.
Montréal Québec Rouyn

Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.L.O.
Jean Valiquette, C. Smith - L.L.O.
Roméo Carle, L.S.C. C.A.
A. Dagenais, L.S.C. C.A.
D. Clairoux C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables Agrés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A. L.S.C. C.A.
Henri Caron, B.A. L.L.L. L.S.C. C.A.
59, rue St-Jacques
Harbour 3835 MONTREAL
159 rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. GAGNON C.A. René GAGNON C.A.
Comptables Agrés - Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
1^{er} Mar. 5990

Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: Harbour 1553

MORENCY & VIAU
Comptables Publics Licenciés
Spécialité: Impôt sur le Revenu
57 St-Jacques O. MA. 1339

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREE
4643 avenue Verdun, VERDUN
York 0642

MEDECIN
Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires, respiratoires.
FRontenac 5253 814 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES OPTICIENS
Spécialités: HARBOUR 5344
EXAMEN DE LA VUE
AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis - MONTREAL

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal.
Léo-Paul TROTTIER, o.d.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
MANUFACTURIER
1658 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES

44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard Machines à additionner, Calculatrices, Protecteurs de Chèques, Papiers etc etc
Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
Harbour 6968 R.-T. Armand prod

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith - Corona
Silencieux, régulier et portatif PRO-TECTEURS de chèques, calculatrices et machines à additionner. Vente, service, échange, location
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY BE. 2318
Entre les rues Vitré et Laquebatière

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Mouleurs - Cadres - Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
LANC 2264

LAITERIE

CHL. 6888-2583 Hott. ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
B. PATENAUD, propriétaire

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

MEUBLES

Acheter chez Marcotte, c'est être dans le bon. Du meuble en général. C'est l'endroit idéal.
A. E. Marcotte
3906, ONTARIO EST
près Orléans, CH. 9628

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Matras gratuits sur demande
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques
Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios.
4350, PAPINEAU
AM 2141
Geo. DAIGNEAULT Ltée

SERRURIER

Ontario Locksmith Shop
REPARATIONS GENERALES
Spécialité: LIMEUR ET SERRURIER
Clef de toutes sortes faites à ordre
Alcousiers, Siles, Ciseaux, Couteaux, Outils
Réparations de portes, Parapluies, Fers électriques, Grille-pain, etc.
JOS. EMILE READDON
1306 ONTARIO EST. MONTREAL

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire - c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer - 3 sous le numéro.
Téléphones au service du tirage: BELAIR 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

LA VIE SPORTIVE

Le baseball continuera ses activités

En tenant compte qu'on vit actuellement une vie plutôt remplie d'incertitudes, il est presque permis de dire qu'il y aura du baseball majeur en 1944.

Les joueurs et les amateurs se sont souvent demandé au cours de la récente Série Mondiale s'ils en étaient à leur dernière classique pour peut-être quelques années à venir mais ces gens respireront un peu plus librement quand ils apprendront que les deux présidents des ligues majeures et quelques autres magnats du grand sport américains ont déclaré ces jours-ci qu'ils croyaient bien qu'il y aurait du baseball majeur l'an prochain.

Les problèmes qu'ont à affronter les magnats et les propriétaires et les clubs sont probablement plus graves et plus difficiles à résoudre que jamais auparavant mais une chose demeure et c'est que le public a admis le baseball comme un divertissement splendide pour son moral et il a souvent signifié son désir de voir le baseball majeur continuer ses opérations.

Les gens, c'est-à-dire le public en général, a très bien encouragé le baseball au cours de 1943, dans les majeures et dans les mineures et la seule chose qui embête un peu les magnats présentement est la rareté de la main-d'œuvre dans les industries essentielles.

Actuellement, personne, sauf les intéressés de très près, ne sait exactement quelle tournure sérieuse prendra cette rareté de la main-d'œuvre et comment on y répondra, mais il y a aussi le fait qu'on espère voir le mieux sur le théâtre même de la guerre, en Europe et on s'attend à des changements ou à des victoires d'ici l'ouverture.

Les experts sont d'avis, en outre, de la saison de baseball 1944, ce qui ne nuira pas, loin de là. Les clubs majeurs pourraient se contenter, s'il le fallait, de 18 joueurs par club et cela signifie que seulement 300 joueurs seraient requis pour former 16 clubs majeurs. Il y a tout lieu de croire alors que ce nombre et probablement plus sera disponible quand s'ouvrira la saison l'an prochain.

Les clubs peuvent actuellement fournir la liste de 40 joueurs qui ont déjà été refusés par l'armée à cause de déficiences physiques et on peut compter également sur plusieurs joueurs qui ont atteint l'âge de 38 ans.

Naturellement, le baseball majeur s'attend bien de perdre quelques-uns de ses grandes vedettes, tout comme ce fut le cas l'an dernier et il y a deux ans, mais on croit en fin de compte à la formation de 16 clubs pour les majeures. Il n'y a rien d'officiel encore quant au baseball mineur mais, résumons-le, le baseball majeur a bien confiance qu'il pourra continuer ses activités en 1944.

J.-Paul Green sera opposé à Wilfie Shanks

Si les fervents de la boxe ont pu être déçus mardi soir dernier lorsque la Commission Athlétique de Montréal ordonna au promoteur McKimmie de contremander sa soirée à cause de l'absence d'un des pugilistes de la rencontre principale, il n'en sera pas de même mercredi prochain alors que le promoteur Alper offrira un programme fort intéressant.

Alper veut plaider à tous les amateurs locaux en leur présentant une finale de classe et c'est ainsi que Wilfie Shanks rencontrera le rude baltailleur Jean-Paul Green dans un combat de huit rondes.

La présence de Shanks intéressera sûrement les amateurs locaux car on sait que Shanks vient de terminer une brillante tournée à New-York et dans la Nouvelle-Angleterre, au cours de laquelle il eut un immense succès. Shanks a été en immense forme depuis juin dernier et il a livré 16 combats en quatre mois, en gagnant sept par mise hors de combat, six par décision, faisant un combat nul et en perdant seulement un.

Il est peut-être intéressant d'ajouter que les deux gars qui eurent quelque succès contre Shanks, Jerry Maloniet Joe Governale, ont tout simplement refusé de lui accorder un match-revanche.

Alper a donc réussi une belle affaire en obtenant les services de Shanks et les amateurs auront hâte de voir ce que Jean-Paul Green pourra faire contre lui. Shanks, qui est géré par Lawson Hampton, est reconnu aux États-Unis comme le Billy Conn canadien, du moins s'il faut en croire les découpages de journaux que Hampton a en sa possession.

Des épreuves intéressantes au Richelieu

La classique 2.22 pour une bourse de \$600 au Parc Richelieu dimanche prochain sera certainement une course dont les amateurs parleront longtemps. Une dizaine de chevaux participent à cette épreuve et Remus, le fameux cheval de M. J.-R. Rivard, sera difficile à battre car il est en grande forme. Miss Irene Scott, à M. A. Cholette de Valleyfield, sera un dur adversaire, tandis que Pine Ridge Toady fait occasionnellement de très bonnes courses. June Rowan, qui portera les couleurs de C. Riendeau, de S.-Hyacinthe, est à son meilleur; Gattin Henley, de M. Edgar Langevin de Montréal, a gagné dimanche dernier au Richelieu et il a prouvé qu'il pouvait faire face à de bons chevaux. On rapporte aussi que les autres partants sont tous prêts à livrer une belle lutte.

Dans le Free For All amble, 4 chevaux sont déjà dans les écuries du Parc Richelieu et sont prêts pour la course dont la bourse sera de \$500. Le promoteur Emile Gauthier attend ce soir Pioneer Hanover et il se mettra en communication avec les propriétaires des chevaux suivants: Saratoga, Miller Brooke et Grattan Axworthy.

Pine Ridge Alex, de la Pine Ridge Stable, de London, Ontario, a gagné le Derby de New-Hamburg cette année et sera conduit par Loie James.

Addie Hanover, à M. Arthur Demers, de Montréal, a gagné le Derby de Québec et sera tout probablement conduite par le vétérinaire Raoul Potvin.

Eddie C. Grattan, à M. Dussault de S.-Sébastien, s'est classé 2-3-4 dans le Free For All amble, dimanche, au Parc Mont-Royal.

Peter Aubrey, à Corbell Automobiles, gagnait la 1ère épreuve du Free For All le 26 septembre au Richelieu dans le temps rapide de 2:08 et sera conduit par E. Larente. Ce sera un des plus beaux Free for all jamais courus au Richelieu car il est difficile de prédire le gagnant, les chevaux étant à peu près d'égale force. Pour finir le programme il y aura une classe de 2:24 trot et amble avec 7 ou 8 partants.

Bobby Managoff contre John Katan

Le promoteur Eddie Quinn offrira un autre bon programme de lutte ce soir, au Forum, alors que la finale mettra aux prises les deux athlètes bien connus: Bobby Managoff et John Katan.

Comme on le sait l'American Wrestling Association refuse de reconnaître Yvon Robert comme champion mondial des poids lourds sous le prétexte que l'athlète canadien-français a obtenu la chute décisive hors de l'arène, et Managoff a toujours des droits au titre tant convoité par les fervents du genre libre.

Ainsi, en rencontrant John Katan, ce soir, il défendra la portion du championnat qui lui a été décernée par l'American Wrestling Association.

Managoff entreprendra le combat de ce soir, de 2 à 3 à finir, comme favori. On concède quelque chance à Katan à cause de sa force herculéenne, car il est un des lutteurs les plus puissants à l'heure actuelle. Managoff est toutefois très rapide et il est pratiquement égal dans la pesanteur.

Menagoff d'avoir recours à la prise de la sentinelle enseignée aux Commandos dans l'armée, Laurent Moquin, du corps de la Prévôté, rencontrera Pat Flanagan dans la semi-finale d'une chute à finir. Ces deux lutteurs se sont rencontrés il y a une couple de semaines dans un des combats les plus rapides et les plus mouvementés vus ici depuis longtemps.

Earl McCready rencontrera Al Dunlop dans une des préliminaires pendant que le lutteur anglais, Dick Bishop, sera opposé au rapide Jack Riley dans le premier combat de la soirée.

Bill Hollett est récalcitrant

Québec, 14 — Frank "Buzz" Boll, brillant compteur des Bruins de Boston, ne pourra pas se rapporter immédiatement pour l'entraînement des Bruins, ici, à cause d'une blessure.

Art Ross a révélé que Boll, un ailier droit, souffrait d'une blessure au pouce qu'il s'infirmité dans l'engrenage d'une machine agricole et qu'il devra attendre que cette blessure soit complètement guérie avant de jouer au hockey. Par conséquent, il est probable que Boll manque une grande partie des exercices d'entraînement.

Stainback s'est montré persévérant

Souvent des joueurs de baseball mettent fin à leur carrière à cause du manque de confiance en eux-mêmes mais il y en a d'autres qui réussissent à jouer dans les séries mondiales après avoir été sous l'impression que leur temps était fini. C'est le cas de George Stainback, voltigeur des Yankees de New-York, champions du monde, et ancien joueur de champ de l'équipe de Montréal, de la Ligue Internationale.

Il y a à peine 3 ans, en 1940, Stainback disait à quelques-uns de ses amis les plus intimes qu'il croyait bien avoir atteint la fin de sa carrière comme joueur de baseball. George venait alors d'être envoyé dans les mineurs par le Brooklyn et c'était la 4e équipe de la Ligue Nationale qui se débarrassait ainsi de lui. Stainback se mit à réfléchir sérieusement et, au lieu de tout abandonner, il se rapporta au Montréal, tel qu'ordonné par les Dodgers, ce printemps-là. Comme il faisait bien! Dès le milieu de cette saison, les Tigers de Detroit ayant besoin d'un joueur de champ substitut l'achetèrent du Montréal et depuis ce temps Stainback a pris part à 3 des 4 séries mondiales disputées. Ce n'est pas à dédaigner! Si l'on considère que Stainback a joué à la série finale de 1940 avec les Tigers, à celle de 1942 avec les Yankees et à celle de cette année aussi avec les Yankees on verra que notre ami a récolté au cours de ces 3 séries le joli montant de \$12,682, en pur cadeau, puisqu'il a également été payé pour tout son travail des saisons de jeu régulières.

On rapporte au sujet de la Série que quelques jours avant la 1ère partie, un gérant d'une équipe de l'Amérique déclarait que les Cardinals auraient la surprise de leur vie en jouant contre les Yankees, après un arrêt. Ce gérant disait qu'il savait ce qu'il désirait car son club avait disputé 22 parties aux Yankees au cours de la saison et il pouvait parler avec expérience. Il ne se trompa nullement. Toujours d'après lui, les Cards semblaient assurés que seul Charles Keller possédait un "bras de fer", Or, voilà où ils se sont trompés. Stainback et Lindell, et même Metheny, sont aussi bons et probablement supérieurs à Keller sous ce rapport. Les Cards l'ont découvert à leurs propres dépens dès la 1ère partie de la série et Stainback et Lindell, particulièrement, ont si bien fait, avec leurs lancers, sur les buts que les Cards durent changer leurs tactiques du tout au tout pour ce qu'il s'agissait de "courir les buts". On est dit de fait que les gars de Southworth se taient tout simplement "endormis" sur les buts au cours de la série qui vient de se terminer. Les statistiques nous démontrent en effet qu'ils eurent 4 chances de se rendre du 1er au 3e sur un simple et qu'ils ne profitèrent d'aucune de ces chances. A 3 reprises ils auraient pu tenter de courir du 2e au marbre sur un simple, mais ils n'essayerent que 2 fois. Par 2 fois ils auraient pu tenter de se rendre du 1er au marbre sur un 2-buts mais ils ne le firent pas. Ils tentèrent enfin de convertir un simple en un 2-buts, mais le coureur fut retiré.

Mitchell et Gagnon avec Providence

Providence, R.I., 14. — Johnny Mitchell, ancien arbitre de la Ligue Nationale et ancien instructeur des Indiens de Springfield, a été nommé instructeur des Rouges de Providence de la Ligue Canadienne-Américaine de hockey.

Mitchell succède à Fred Bunney Cook qui a donné aux Rouges deux championnats au cours des cinq ans qu'il a été à leur tête. Bunney Cook est maintenant gérant des Barons de Cleveland et travaille pour son frère Bill devenu gérant du système de fermes des Barons.

Johnny Gagnon, une ancienne vedette des Canadiens de la Ligue Nationale, est parti hier pour Providence, où il tentera de se trouver une place sur l'équipe des Rouges, pour lesquels il joua il y a plusieurs années.

Gagnon est fort populaire à Providence, et en plus de pouvoir être utile au club durant la prochaine saison, alors que les joueurs seront excessivement rares, on croit qu'il agira comme assistant de l'instructeur en charge de l'équipe.

Gagnon a passé la saison d'été à Shipshaw, dans le nord de la province, où il était à l'emploi d'une compagnie de construction.

Fera-t-il un retour sur l'équipe?

Winnipeg, 14. — Les Rangers de New-York, qui sont ici à l'entraînement, semblent être à court de joueurs et le gérant-général Lester Patrick vient de faire un appel aux jeunes qui ambitionnent de passer aux rangs majeurs et professionnels.

Le pilote Frank Boucher a la direction des séances d'entraînement et il songe même à se mettre en forme pour pouvoir participer aux joutes régulières de la prochaine saison de la Ligue Nationale.

Un groupe de jeunes pratiquent actuellement ici avec Boucher et les deux seuls réguliers de l'an dernier au camp, le joueur de défense Ott Heller et l'ailier Grant Warwick.

Jusqu'ici, Lester Patrick n'a fait qu'une seule déclaration: "Nous n'avons pas de joueurs de hockey".

Parlant de son retour possible sur la glace, Boucher a dit: "Je désire être juste envers moi-même aussi bien qu'envers les Rangers. Je ne désire pas faire un fou de moi-même en trébuchant sur la glace et en donnant l'impression de quelqu'un qui n'a jamais joué au hockey de sa vie. Après quelques jours de pratique, je verrai si je serai capable de jouer ou non. Entre temps, je vais continuer à pratiquer ferme".

Autre victoire des Bellies

New Westminster, 14. — Les Salmonbellies de New Westminster ont pris le devant dans la série finale pour décider du championnat senior amateur du Canada au jeu de crosse, lorsque les gars de l'ouest canadien ont été victorieux dans la 3e partie par le compte de 17 à 9, hier soir.

Les Combines Mimico-Brantport ont gagné la première partie mais les Salmonbellies sont revenus à la charge, l'emportant dans les deux autres joutes. La prochaine rencontre aura lieu vendredi soir.

Le champion de balle-molle

C'est dimanche que Maisonneuve défendra pour la troisième année consécutive son titre de champion provincial. Si Maisonneuve gagne, il s'assurera la possession définitive du trophée. Avec le groupe d'étoiles qui formeront le club et qui en font une équipe toujours dangereuse dans ces courtes séries, le gérant Fred Tremblay est confiant de l'issue de la série. Le Maisonneuve se servira de ses deux lanceurs étoilés qui n'ont perdu pour le Maisonneuve depuis trois ans que six parties sur un total de 160. Durnan en perdant 2 sur 78 et Lapointe en perdant 4 sur 82.

Cette saison le club a eu la chance d'obtenir les services de Norbert Fireman Williams, qui se chargea d'étendre tout ralliement du club adversaire. En plus, son coup de bâton lui a permis de s'assurer une place régulière dans le champ extérieur qui patrouille en compagnie de Buddy Atchison, Red Courtmanche, Henri-Paul Duval et R. Nohert. Quant au champ intérieur, le club ne s'en fait pas car il est composé des étoiles suivantes: Bert Bertrand, Bernard Pélipin, Roland Dorion, Léo Smith, Armand Gagnon et Léo Montpetit qui forment le meilleur champ intérieur de toute la province. Fred Tremblay sera encore à son poste en arrière du marbre.

Donc que tous les amateurs de balle-molle se le disent et se rendent en foule dimanche à 1 h. 30 coin Valois et Rouen.

Immédiatement après cette joute, les deux clubs se transporteront au terrain Tremblay à Longueuil pour jouer la deuxième partie qui commencera à 3 h. 30.

Pas de courses au Mont-Royal

La réunion de trois jours de Montréal restera, au dire des amateurs, un événement glorieux dans le domaine du sport. Des personnalités importantes de tous les domaines ont félicité les organisateurs de leur initiative et de la manière dont le meeting de trois jours a été présenté. Il est malheureux que, dû à la température, les courses aient été retardées d'une semaine, car le Club se proposait de faire des courses jusqu'à 17, mais comme la saison est très avancée et que la température se refroidit sans doute, la direction a cru bon de remettre à l'an prochain ses initiatives.

En conséquence, il n'y aura pas de courses dimanche prochain à Mont-Royal.

Mitchell et Gagnon avec Providence

Providence, R.I., 14. — Johnny Mitchell, ancien arbitre de la Ligue Nationale et ancien instructeur des Indiens de Springfield, a été nommé instructeur des Rouges de Providence de la Ligue Canadienne-Américaine de hockey.

Mitchell succède à Fred Bunney Cook qui a donné aux Rouges deux championnats au cours des cinq ans qu'il a été à leur tête. Bunney Cook est maintenant gérant des Barons de Cleveland et travaille pour son frère Bill devenu gérant du système de fermes des Barons.

Johnny Gagnon, une ancienne vedette des Canadiens de la Ligue Nationale, est parti hier pour Providence, où il tentera de se trouver une place sur l'équipe des Rouges, pour lesquels il joua il y a plusieurs années.

Gagnon est fort populaire à Providence, et en plus de pouvoir être utile au club durant la prochaine saison, alors que les joueurs seront excessivement rares, on croit qu'il agira comme assistant de l'instructeur en charge de l'équipe.

Gagnon a passé la saison d'été à Shipshaw, dans le nord de la province, où il était à l'emploi d'une compagnie de construction.

Fera-t-il un retour sur l'équipe?

Winnipeg, 14. — Les Rangers de New-York, qui sont ici à l'entraînement, semblent être à court de joueurs et le gérant-général Lester Patrick vient de faire un appel aux jeunes qui ambitionnent de passer aux rangs majeurs et professionnels.

Le pilote Frank Boucher a la direction des séances d'entraînement et il songe même à se mettre en forme pour pouvoir participer aux joutes régulières de la prochaine saison de la Ligue Nationale.

Un groupe de jeunes pratiquent actuellement ici avec Boucher et les deux seuls réguliers de l'an dernier au camp, le joueur de défense Ott Heller et l'ailier Grant Warwick.

Jusqu'ici, Lester Patrick n'a fait qu'une seule déclaration: "Nous n'avons pas de joueurs de hockey".

Parlant de son retour possible sur la glace, Boucher a dit: "Je désire être juste envers moi-même aussi bien qu'envers les Rangers. Je ne désire pas faire un fou de moi-même en trébuchant sur la glace et en donnant l'impression de quelqu'un qui n'a jamais joué au hockey de sa vie. Après quelques jours de pratique, je verrai si je serai capable de jouer ou non. Entre temps, je vais continuer à pratiquer ferme".

Autre victoire des Bellies

New Westminster, 14. — Les Salmonbellies de New Westminster ont pris le devant dans la série finale pour décider du championnat senior amateur du Canada au jeu de crosse, lorsque les gars de l'ouest canadien ont été victorieux dans la 3e partie par le compte de 17 à 9, hier soir.

Les Combines Mimico-Brantport ont gagné la première partie mais les Salmonbellies sont revenus à la charge, l'emportant dans les deux autres joutes. La prochaine rencontre aura lieu vendredi soir.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été mercredi de 26,558 actions et de 7,800 actions minières, en comparaison de 21,324 actions et de 12,310 actions minières mardi dernier, 13 OCTOBRE

Valeurs	Ouv.	Haut	Clôt.	Valeurs	Ouv.	Haut	Clôt.
Alcan Steel	101 1/2	101 1/2	101 1/2	Howard Smith	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Aluminium	106 1/2	106 1/2	106 1/2	Ind. Ray Min.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Alco. priv.	101 1/2	101 1/2	101 1/2	Imp. Oil	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Asbestos	25 1/2	25 1/2	25 1/2	Imp. Tobacco	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Asco. Breweries	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Int. Nickel	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Bathurst	13 1/2	13 1/2	13 1/2	Int. Paper	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bell Telephone	153 1/2	153 1/2	153 1/2	Lake of the Woods	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Bradford	25 1/2	25 1/2	25 1/2	Massey-Harris	9 1/2	9 1/2	9 1/2
B.C. Power A	21 1/2	21 1/2	21 1/2	McCormick	9 1/2	9 1/2	9 1/2
B.C. Power B	3 1/2	3 1/2	3 1/2	Mont. Power	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Bids. Products	17 1/2	17 1/2	17 1/2	Mont. Tramways	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Can. Cement B	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Nat. Breweries	34 1/2	34 1/2	34 1/2
C. Nor. Power	9 1/2	9 1/2	9 1/2	Nat. Steel Car	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Canada Steamship	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Nat. Steel Car (nouveau)	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Can. Breweries	42 1/2	42 1/2	42 1/2	Orinco	51 1/2	51 1/2	51 1/2
Can. Breweries priv.	32 1/2	32 1/2	32 1/2	Ottawa Power	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Can. Breweries (nouveau)	32 1/2	32 1/2	32 1/2	Panama	83 1/2	83 1/2	83 1/2
Can. Celanese	39 1/2	39 1/2	39 1/2	Price Bros.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Can. Converters	30 1/2	30 1/2	30 1/2	Price Bros. priv.	82 1/2	82 1/2	82 1/2
Can. Ind. Alcohol "B"	54 1/2	54 1/2	54 1/2	Quebec Power	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Can. Loco	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Shawmut	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Can. Pac. Ry	10 1/2	10 1/2	10 1/2	St. Law. Flour	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Can. Smelting	41 1/2	41 1/2	41 1/2	St. Law. Flour priv.	125 1/2	125 1/2	125 1/2
Cons. Glass	25 1/2	25 1/2	25 1/2	So. Can. Power	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Dom. Bridge	25 1/2	25 1/2	25 1/2	Steel of Can. pr.	75 1/2	75 1/2	75 1/2
Dom. Coal priv.	13 1/2	13 1/2	13 1/2	Tabasco	56 1/2	56 1/2	56 1/2
D. Steel & Coal B	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Winn. Electric	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Dom. Textile	75 1/2	75 1/2	75 1/2	Winn. Electric priv.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Dom. Textile priv.	153 1/2	153 1/2	153 1/2	Zellers priv.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Dryden	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Zellers priv.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Electroflux	8 1/2	8 1/2	8 1/2				
Gatineau priv.	98 1/2	98 1/2	98 1/2				
Gen. Steel Wares	109 1/2	109 1/2	109 1/2				
Gurd	7 1/2	7 1/2	7 1/2				
Gypsum	7 1/2	7 1/2	7 1/2				

LE CURB DE MONTREAL

Valeurs	Haut	Bas	Clôt.	Valeurs	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	24 1/2	24 1/2	24 1/2	Fraser VT	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Abitibi 8% priv.	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Int. Paints	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Abitibi 10% priv.	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Int. Util. (cta)	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Beaumont	11 1/2	11 1/2	11 1/2	MacLaren P. & P.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Brew & Distill.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Mackay-Harris priv.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
B.A. Oil	22 1/2	22 1/2	22 1/2	McGill	45 1/2	45 1/2	45 1/2
C. & D. Sugar	22 1/2	22 1/2	22 1/2	S.C. Power priv.	105		
Can. Dredge	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Walkerville (cta)	175		
Can. Gen. Inv.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Winnipeg (cote en cents)	45		
Can. Indust. B	164			Normaltel	102		
Can. P. & P. Inv. pr.	6 1/2	6 1/2	6 1/2	O'Brien Gold	104	103	104
Consolidated Paper	54 1/2	54 1/2	54 1/2	Orin	115 1/2	115 1/2	115 1/2
Cub Aircraft (cta)	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Shawkey	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Dom. Engineering	30 1/2	30 1/2	30 1/2	Slocos	31	31	31
Dom. Oilcloth	29 1/2	29 1/2	29 1/2	St. Malairic	4		
Dom. Oilcloth	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Sullivan	140	135	135
Dom. Oilcloth	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Wright-Hargreaves	330	330	330
Fleet Aircraft	24 1/2	24 1/2	24 1/2				

M. King et la consultation du Canada

(Suite de la 1ère page)

pas des égards particuliers? N'est-il pas vrai que nous sommes la nation la plus puissante, du côté des Alliés, après les Etats-Unis, la Russie, la Chine et l'Angleterre?

Pas de protestation

M. Mackenzie King a ajouté: "Depuis le début de la guerre, j'ai dû me poser la question suivante: en me préparant à y donner une réponse: Est-ce que, en ma qualité de chef du gouvernement canadien, je vais, en temps de guerre, compliquer les choses, ou ne vais-je pas plutôt faire tout mon possible pour agir de la manière la plus raisonnable et, de la sorte, rendre la situation plus facile qu'elle ne le serait autrement? Je pourrais cet après-midi, faire entendre à la Chambre une protestation du fait que le Canada n'a pas été invité à la conférence. En quoi, ce faisant, faciliterais-je l'effort de guerre du pays ou l'effort commun des Nations-Unies? Tout d'abord, je le répète, je ne vois pas comment on aurait pu faire cette invitation à un pays plutôt qu'à un autre. De plus, je crois qu'en matière de haute stratégie, il faut faire de bonnes choses: ou bien nous confier aux dirigeants de l'effort de guerre des Nations-Unies et laisser savoir à tous que nous nous confions à eux, et les aider par tous les moyens possibles, ou bien opter pour l'attitude contraire et qui ne peut aboutir qu'à un désastre".

Deux hommes conduisent

Il y aurait des restrictions très légitimes à apporter à la seconde raison invoquée par le premier ministre. Mais passons. Voici, à notre sens, la partie la plus importante de la déclaration du premier ministre: "Quand je dis que les pays autres que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis n'étaient pas représentés à la conférence de Casablanca, cela ne veut pas dire que les gouvernements de ces pays n'étaient pas parfaitement au courant des questions qu'on allait y discuter ou qu'ils n'ont pas été complètement informés de ce qui y a été discuté. Quant à toutes les questions qui concernent la guerre, une certaine façon de procéder a été mise sur pied, on improviser si l'on préfère. Il a fallu improviser, car la guerre est quelque chose d'imprévu et la situation chan-

Notes outaouaises

(suite de la première page)

premier ministre du temps, M. L.O. Taillon, enjoignit à M. Gagnon d'accompagner le noble visiteur jusqu'à Roberval, comme il convenait. C'est ce qui nous valut un savoureux récit de voyage dans les Pages choisies de l'éminent auteur; mais nous n'en extrairons que quelques lignes ayant trait à l'impressionnant marchand Euloge Ménard, dont le magasin et la grande maison faisaient l'admiration de tous; celle dernière du reste, existe encore aujourd'hui. Dans la porte vitrée du magasin se trouvait une forte tête de nègre en décalque, avec les mots Shut the door! qui furent notre premier pas dans le bilinguisme. Et dans un journal québécois datant de 1880, nous avons lu que "M. Ménard, de la Pointe-Bleue, est venu à Québec pour prier le gouvernement d'améliorer le service postal, un colis ayant pris récemment toute une semaine pour se rendre de Québec au Lac". Pauvre M. Ménard, au fait du succès et de l'influence à Québec! Il n'était plus très jeune et d'autres noms surgissaient déjà, qui feraient suite au sien. Mais écoutons M. Gagnon:

"Une visite à M. Euloge Ménard, l'agriculteur, traiteur et négociant bien connu, permit à l'auteur d'impressionner qu'il possédait sur la vie des colons du Lac. Nous rencontrâmes M. Ménard non loin de sa maison mais il rebroussa chemin pour nous accompagner jusqu'à chez lui et dit en arrivant: "Vous n'entrez pas allumer?" Le prince me jeta un regard qui voulait dire: "Je comprends, cela veut dire nous asseoir et causer". Le prince avait appris ce terme à Saint-Prime chez le fromager, qui n'était pas encore feu Adélard Perron, dont le bon gros rire solide, tranquille, fréquent et prolongé en cascade a réjoui pendant trente ans les échos de la côte du Crin et de la rivière Saint-Macholme; mais paix à ses boîtes fromagères". L'incident principal de cette visite, continue M. Gagnon, fut la chanson du maître de céans. Je lui disais que le prince s'intéressait aux chants populaires.

— Moins, me dit-il, je ne sais pas une note de musique; je ne chante que des chansons d'habitant.

— C'est justement ce qu'il nous faut.

Dans ce cas-là, dit Euloge Ménard en passant la main dans sa longue barbe grise, je vais vous chanter La belle Française, que M. Ménard savait admirablement "mener" sa chanson; il y mettait toutes les inflexions, toute la grâce naïve mais réelle du paysan, et sa souriante bonhomie ne l'abandonnait pas d'un instant. Le prince lui serra la main et je les regardais tous les deux... mais n'avez crainte, je ne ferai pas de parole.

C'est peut-être l'été suivant que l'on vit passer au grand galop "courant au docteur", la jument noire et la voiture de M. Ménard, notre attaque d'apoplexie venant d'emporter. J'ai toujours pensé

ge d'une journée à l'autre. Au sujet de l'improvisation de l'effort de guerre de tant de nations, on a reconnu facilement l'usage même dire ouvertement) que le premier ministre de Grande-Bretagne et le président des Etats-Unis sont les deux hommes autour desquels toute mesure qu'ils jugeraient bon d'adopter définitivement. Et à l'élaboration d'une telle politique, chaque partie de l'Empire britannique et chacune des Nations-Unies peuvent participer dans la mesure où il est possible de les consulter et de les renseigner".

Il est à présumer que dans la plupart des cas on se contente de renseigner les nations d'importance secondaire. A la rigueur l'autonomie du Canada ne souffrirait pas d'une telle procédure si on consultait le gouvernement, non pas comme le représentant d'un membre de l'Empire, mais comme le gouvernement d'un pays libre. La question est de savoir, en effet, qui renseigne le Canada, qui le tient au courant de ce qui se passe. Dans sa déclaration du 1er février 1943, M. Mackenzie King a parlé du Canada comme d'un pays de l'Empire, n'ayant pas plus de droits que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique-du-Sud et de quelques autres pays de l'Empire... Cela veut-il dire que le Canada n'est renseigné que par la Grande-Bretagne et l'intermédiaire du secrétariat d'Etat pour les dominions? Cela veut-il dire encore que les Etats-Unis et la Russie tiennent pour acquis que le Canada est informé par Londres et qu'ils n'ont pas à se préoccuper de lui passer directement les renseignements qu'ils possèdent sur certaines situations?

Etat colonial du Canada

Ce serait alors la consécration de notre statut de colonie évoluée, pour employer une expression courante. Ce ne serait certainement pas la reconnaissance de notre autonomie complète. C'est un point qui mérite des éclaircissements. Le Canada accomplit un effort de guerre trop considérable pour tolérer de passer indéfiniment pour une colonie de la Couronne. Donnons-nous donc, une fois pour toutes, les attributs de la souveraineté.

Léopold RICHER

qu'il était le symbole de deux époques nettement différentes: celle d'avant la venue du chemin de fer restée un peu mystérieuse, et celle de l'intense colonisation amenée par celui-ci après 1887. Et ces changements-là n'eurent pas toujours sa souriante approbation... Sur l'emplacement de son magasin se trouve aujourd'hui, face à la nouvelle église Saint-Jean de Brébeuf, un groupe de statues représentant les sept Martyrs jésuites, dont l'un, René Goupil, reproduit, avec un ressemblance remarquable, les traits fermes et fins du bon docteur Jules Dorion, en son vivant directeur de l'Action Catholique à Québec. Sic transit... Ainsi passent les princes de la presse et ceux de toutes les Russies.

Ernest BILODEAU

Bloc - notes

(suite de la première page)

tion coordonnée et adaptée à nos besoins, non pas une ruée en masse comme le fait s'est produit autrefois. L'immigration n'est pas un mal en soi, elle peut même dans certaines circonstances se révéler bienfaisante, mais elle ne doit pas être anarchique et compromettre l'équilibre moral et matériel de notre pays.

Les exigences du bon voisinage

Nous aimons bien célébrer les liens d'amitié qui nous unissent aux Etats-Unis. Ces liens, nous savons qu'ils sont indispensables à deux peuples séparés par une frontière arbitraire et appelés à collaborer étroitement dans tous les domaines. Ces jours derniers, au Canadian Club d'Ottawa, le nouveau ministre des Etats-Unis au Canada, M. Ray Atherton, prononçait une importante causerie où il marquait clairement la nécessité de la bonne entente entre les deux pays. La collaboration naturelle à des cobelligérants doit se poursuivre, affirme-t-il, dans les années qui suivront la guerre. Voilà qui est très bien.

Il se trouve toutefois des Américains pour nous témoigner quelque amitié; ils oublient que la première condition de la concorde, c'est que chacun se mêle de ce qui le regarde. Un ami nous transmet un éditorial du Lowell Sun, où le rédacteur se lance dans une charge à fond de train contre le Canada. Le prétexte de cette crise de fanatisme virulent, c'est la démobilisation partielle de quelques unités canadiennes, telle qu'annoncée par notre ministre de la Défense nationale, M. J.L. Ralston. Le journaliste ne se gêne pas pour nous enguirlander de la belle manière, sous-estimant notre effort de guerre et cherchant à nous marquer du signe de l'infamie. Sans doute estime-t-il que c'est là à aider aux relations cordiales!

La vérité toute nue, brutale, désagréable, écrit-il, c'est que le Canada, dans son ensemble et comme nation, a beaucoup parlé, mais n'a pas porté sa part du fardeau. Les Canadiens n'aiment pas qu'on le leur dise, mais qu'ils l'aiment ou non, c'est la vérité.

Suivent diverses accusations mensongères sur nos effectifs militaires et sur l'ensemble de notre participation au conflit. Il serait trop long, et sans doute inutile, de répondre point à point à cette violente diffamation. Qu'il suffise de rappeler ici que le Canada, lui, n'a pas attendu d'être attaqué pour entrer en lice, et que, le 7 décembre 1941, il y avait déjà 27 mois qu'il était en guerre, alors que les Etats-Unis discutaient

Ainsi parle le lecteur...

A propos d'un article et d'un livre

L'Europe et les races asiatiques

Monsieur le directeur,

Comme lecteur de votre journal, j'ai été fort intéressé par l'article que vous avez publié ces semaines-ci (25 septembre) sur la thèse et le contenu du livre publié ici, en Amérique, par un Chinois, éminent philosophe et homme de lettres, Lin Yutang: *Between Tears and Laughter*.

Votre thèse, celle de votre article, a pu blesser le chauvinisme de certains et l'orgueil d'autres de vos lecteurs; mais il a rencontré l'assentiment des esprits clairvoyants qui savent penser en regardant les événements. Personnellement, je pense comme vous, et il y a déjà deux ans j'avais préparé une étude sur la question, que je n'ai jamais publiée jusqu'ici. Je suis heureux de vous en soumettre la teneur, si elle peut intéresser vos lecteurs.

Le livre de Lin Yutang, appelé du reste à un grand succès, n'a pas manqué de soulever des oppositions plus ou moins sournoises ou déclarées. Pensez donc, oser dire la vérité sur la politique suivie envers la Chine, sur l'avenir réservé aux peuples asiatiques et sur la fin anticipée de l'impérialisme européen ou américain envers ces peuples: certes, il y avait là de quoi faire grincer des dents et esquiver bien des grimaces ressemblant plus à des rictus de colère qu'à des rires, fussent-ils jaunes.

Mais personne jusqu'à présent n'a osé opposer une réfutation motivée... et pour cause!

Car, entre nous, il faut bien l'avouer: l'ère de l'impérialisme blanc en Asie est finie. Il y aura des reprises, des retours en arrière, car l'impérialisme capitaliste ne meurt pas comme cela, d'un seul coup. Mais ce sera peine inutile. L'Asie, à l'école des blancs, a fait des pas de géant dans la voie de la civilisation moderne, politique, économique, industrielle. L'Asie a cessé d'être un grand enfant qu'on tient en tutelle. Non, les Indes, avec plus de 375 millions d'âmes, ne sont pas un pays à se laisser dominer par un peuple qui vit à l'autre bout du monde. Non, la Chine, cet immense réservoir d'humanité, n'est pas un pays où tous les commis-voyageurs des maisons de commerce de Londres, de Paris ou de New-York peuvent venir ouvrir des comptoirs et ériger des prospecteurs étrangers à saisir les mines, les capitaux, les sautes de bananes, les envoies de toutes dénominations et de tous les costumes exigés des prérogatives et les puissances étrangères saisis des concessions forcées. Non, l'immense continent asiatique et océanique, avec ses îles riches comme des empires et ses richesses formidables, n'est pas le champ d'exploitation de tel ou tel peuple d'Europe. Quant au Japon... n'en parlons pas. Que celui qui a des yeux et des oreilles les ouvre pour voir et entendre.

Le Japon, disons-le toutefois en passant, tout en étant une puissance asiatique, n'a pas pour cela le droit de dominer les autres peuples jaunes, et de s'emparer à son gré, par la force, des territoires qui ne sont pas les siens, ni de vouloir exploiter à son seul profit leurs immenses ressources naturelles. Cela aussi est un impérialisme à la Hitler; il doit être brisé. Les peuples d'Asie ont droit à leur souveraineté et n'ont pas à se courber devant une nation de proie, fût-elle de leur couleur.

Je n'ai jamais cru au péril jaune comme menace pour l'Europe. La puissante Russie suffirait à le briser. Mais il n'en est pas moins vrai que le Japon, s'il arrivait à domestiquer et à organiser la Chine et les Indes, et à les faire servir à ses ambitions, constituerait un péril formidable.

de leur loi de neutralité. Si les Américains veulent faire de la surenchère sur la ferveur militariste, qu'ils ne négligent pas la chronologie!

Voici deux témoignages que le rédacteur du Lowell Sun pourra méditer à loisir. Il y a dix jours, M. E.P. Taylor, qui représente le Canada au sein de l'Office conjoint de la production et des ressources de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada, déclarait à Londres que la production de guerre du Canada par suite n'était inférieure à aucune parmi les Nations-Unies. Quelques jours plus tôt, M. Mackenzie King affirmait au banquet de la Fédération libérale nationale que seules les facilités de transport étaient intervenues pour ralentir le rythme de nos envois de troupes outre-mer. Les Etats-Unis seraient bien mal inspirés de nous faire la leçon; nous faisons proportionnellement autant qu'eux, nous n'avons pas les mêmes intérêts économiques en jeu et nous n'avons pas d'empire à défendre ou à édifier.

Roger DUHAMEL

Précieux héritage

La guerre est en train de donner à un certain nombre de citoyens des Etats-Unis une forte et utile leçon. Elle leur apprend quelle est la valeur du précieux héritage qu'ils reçoivent avec leur langue maternelle et que trop d'entre eux méprisent pratiquement. En Afrique du Nord, en Italie, demain dans les provinces allemandes, dans les Balkans, tous les soldats des Etats-Unis qui ont conservé la langue de leurs aïeux s'aperçoivent qu'elle peut être pour leur pays d'adoption, autant que pour eux-mêmes, d'un appoint précieux.

On avait d'ailleurs constaté la même chose, particulièrement pour ce qui concerne les Franco-Américains, au cours de la dernière guerre. Les circonstances, en beaucoup d'endroits, militent sûrement contre la conservation de la langue maternelle. Raison de plus pour les parents d'insister pour que leurs enfants y tiennent fermement. C'est un précieux héritage qu'il ne faut pour aucun motif abandonner.

O. H.

Le cataclysme qui s'est déchaîné en Extrême-Orient, et qui en quelques mois a changé la face des choses séculaires, pouvait se prévoir pour tout esprit observateur et renseigné. Cela devait arriver tôt ou tard. La guerre européenne n'a fait que précipiter les choses plus rapidement et aussi plus dramatiquement.

Ce serait vraiment risible, disons le mot, idiot, d'en jeter le tort sur la France, parce que le gouvernement de Vichy a laissé envahir l'Indo-Chine par les Japonais. Franchement, la domination blanche sur l'Asie tenait à bien peu de choses, si elle ne dépendait que de cela. Que pouvaient faire les cinq mille hommes de troupes annamites que la France entretenait en Indo-Chine contre les armées japonaises? Qu'ont fait les corps d'occupation anglais et américains, autrement forts, à Singapour ou aux Philippines, en face des forces japonaises? Du reste, il faut bien se le rappeler, la France ne cède l'Indo-Chine qu'après avoir reçu la réponse d'autres nations qu'elles ne se souciaient pas de se mettre en difficulté avec le Japon. Et alors? La France était-elle obligée de se sacrifier inutilement en Asie, comme elle l'avait fait en Europe?

La vérité est tout à fait différente. La voici: le temps était venu où les peuples d'Asie, dans le cas actuel, le plus progressif d'entre eux, le Japon, entré dans le mouvement moderne depuis la guerre russo-japonaise et muni de tout l'armement du progrès, pouvaient lever la tête et lutter avec les puissances européennes qu'elles fussent.

L'Asie, ce continent le plus ancien de tous, endormi depuis les temps préhistoriques dans ses vieilles civilisations, ouvert à la conquête des peuples occidentaux, l'Asie a fini de dormir; elle s'est réveillée pour de bon. Riche en ressources humaines au delà de toutes limites, puisqu'elle seule elle contient les deux tiers de l'humanité, non moins riche en ressources minérales et végétales, puisqu'elle tire de son sol les minéraux, les bois et les essences les plus recherchés par l'industrie moderne, l'Asie, s'emparant à son tour des découvertes de la science moderne, à tout ce qu'il faut pour proclamer et au besoin défendre son indépendance absolue vis-à-vis des races blanches qui, jusqu'à maintenant, avaient prétendu la tenir en tutelle. Elle est prête à échanger ses produits avec les autres nations, à leur accorder des privilèges économiques et commerciaux contre des compensations justes et raisonnables. Mais il est fini, le temps où elle laissait d'autres puissances s'emparer de lambeaux de son territoire, lui dicter des conditions, exploiter en la "protégeant" mais elle, selon leur bon plaisir.

Ce sera l'honneur de l'Angleterre, de la France des Etats-Unis, de comprendre que finis sont les temps de la domination asiatique par les races blanches occidentales; finie l'Inde anglaise; finies les Indes néerlandaises, finie l'Indo-Chine française; finies les Philippines américaines, etc.; et qu'il y aura là seulement, à la place, un immense marché mondial ouvert à tous.

Et vraiment, il serait bien malheureux que la guerre actuelle, qui a vu les démocraties se liguer pour détruire les autocraties tyranniques, n'aboutisse qu'à conserver ou à fortifier les impérialismes de quelque nom qu'ils se décorent. L'avenir doit être à la liberté et à l'égalité des peuples devant la justice et le droit, surtout devant le droit naturel et primordial qu'a chaque peuple de vivre sa vie indépendante au grand soleil de Dieu.

E. GALTIER

New-York, 1er octobre.

L'entraînement de la jeunesse

Portant la parole, hier soir, devant les membres de l'Iona Home and School Association, M. Henry F. Hall, directeur du Sir George Williams College, a dit que le nazisme a démontré toute l'importance que l'éducation peut exercer sur la jeunesse. En conséquence, dit-il, on ne poussera jamais assez l'éducation et l'entraînement intellectuel, commercial ou industriel de la jeunesse. Sans vouloir en rien vanter le nazisme, le conférencier est d'avis que les démocraties doivent pousser l'éducation au moins aussi loin que l'a fait depuis un certain nombre d'années l'Allemagne nazie.

La "Légion Bleue"

Lisbonne, 14 (A.P.) — On apprend de bonne source que le gouvernement espagnol a retiré la division de volontaires espagnols, la "Légion bleue", qui combattait sur le front russe aux côtés des Allemands depuis le mois de juillet 1941, et que ces soldats ne seront pas remplacés. Les volontaires espagnols rentreront bientôt en Espagne.

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone: BELAIR 3361

1 cent le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1/4c le mot, 40c minimum.

NAISSANCES. SERVICES. SERVICES ANNIVERSAIRES. GRANDS MARIAGES. REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 2c par mot, minimum de 50c. FRANCAIS. PROCHAIR. MARIAGES. 25c. \$1.00 par insertion.

A VERDUN
LABOUSSE 20c SINGLES. 5c voix entière. 10c. \$1.00. Ecrire à case 97. "Le Devoir".

OUVERTS DE 10 à 6



COLS DE FOURRURE:

renard argenté
écureuil teint vison
mouton de Perse
renard des Prairies
mouton (beaver)
loup.

...Viennent de nous être livrés 200 beaux manteaux à col de fourrure

pour dames et jeunes filles à la recherche d'un tel manteau sans avoir à payer trop cher... C'est un réel plaisir de pouvoir répondre à pareille demande... juste au moment où un tel manteau devient indispensable... Cette offre spéciale de la maison DUPUIS favorisera les 200 premières clientes vendredi matin.

200 seulement
à ce prix
attrayant, chacun: **34.50**

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Maritain à la Société de philosophie

M. Jacques Maritain, président

de l'Ecole Libre des Hautes-Etudes de New-York, donnera une conférence à Montréal, sous les auspices de la Société de philosophie de Montréal, le vendredi soir 12 novembre prochain, dans les nouveaux immeubles universitaires de la montagne. Il a choisi comme sujet: "L'immortalité de l'âme humaine".

PRÊTONS...
pour donner des ailes à la **VICTOIRE**

Achetons des Obligations - Hâtons la Victoire!

Pour nous le "V" n'est plus seulement symbole d'espoir. C'est le symbole d'une victoire prochaine, complète, définitive. Pour donner des ailes à la Victoire, achetons des obligations du 5e Emprunt, achetons-les nous le retour triomphal de nos compatriotes qui combattent pour nous. C'est en leur nom que nous prêtons notre argent, pour achever la déroute de nos ennemis. Achetons des obligations du 5e Emprunt de la Victoire, le plus possible.

5^e EMPRUNT de la VICTOIRE

BREUVAGES E. DENIS Limitée

6314, De Lanaudière DOLLARD 9243 Montréal

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

169 est. S.-CATHERINE Boutons de laurier
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
PL. 1786-1787